



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des sciences et de la technologie
Département d'Architecture

MÉMOIRE DE MASTER

Domaine : Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville

Filière : Architecture

Spécialité : ARCHITECTURE

Thématique : ARCHITECTURE URBAINE

Présenté et soutenu par :
BEN ALI Mebarka

Le : dimanche 26 juin 2022

Le Thème :

La relation entre le bâti et le non bâti.

Le projet :

Intervention urbaine sur un espace public

Jury

TAYEB Keltoume	MC (B)	Université de Biskra	Président
MATTALAH Mohamed Elhadi	MC (B)	Université de Biskra	Examineur
MEBARKI Rym	MC (A)	Université de Biskra	Rapporteur

Année universitaire : 2021 - 2022

DEDICACE

Je dédie ce travail

A l'âme pure de mon père (que
Allah lui fasse miséricorde)

A ma chère mère (que Allah la
protège)

A mon cher mari

A mon cher frère et toutes mes
chères sœurs et toute ma famille
du plus vieux au plus jeune

A mes professeurs et à tous ceux
qui ont contribué à ma formation
scientifique

A tous mes amis

Et à tous ceux qui ont contribué à
la réussite de ce travail de près ou
de loin.

Mebarka



REMERCIEMENT



Je voudrais tout d'abord remercier « ALLAH » Le tout-puissant et Miséricordieux, qui m'a aidé et ma donnée la patience et la volonté pour accomplir ce modeste travail

*Je souhaitais adresser mes remerciements les plus sincères à qui m'a permis de bénéficier de son encadrement le professeur **MEBARKI Rym** qui m'a apporté ses aides, ses précieux conseil et qui a contribué à la réussite de cette mémoire*



*Je voudrais également remercier le Dr. **REZIG Djemoui**, m'a beaucoup aidé pendant mes années universitaires, et le mérite lui revient après Allah d'avoir terminé mes études.*



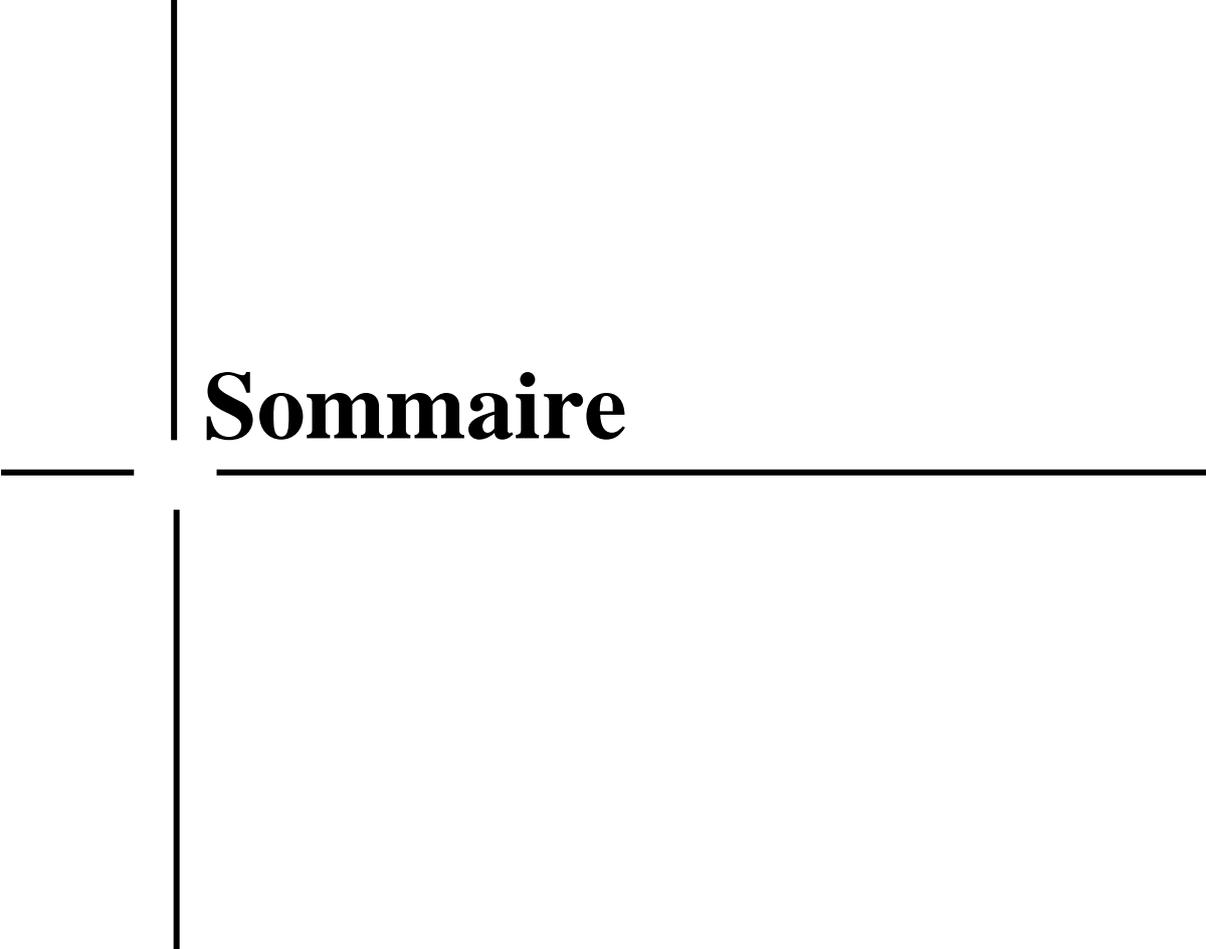
*Mes vifs remerciements vont également aux membres du **jury** pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon modeste travail et pour avoir accepté d'examiner, d'évaluer et de l'enrichir par leurs propositions.*

*Je tiens également à remercier très chaleureusement ma **mère** et mon **Maré** et tous **mes amis** pour leur contribution, leur soutien, leur patience, et leur encouragement au cours de la réalisation de ce modeste travail*

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à tous les enseignants au département d'architecture de Biskra qui m'ont enseigné et qui m'ont soutenu par leurs compétences dans la poursuite de mes études.

Merci à tous et à toutes.



A decorative graphic consisting of a vertical line on the left and a horizontal line on the top, intersecting at the top-left corner of the word 'Sommaire'.

Sommaire

Table des matières

Dédicace	
Remerciement	
Sommaire	I
Table des matières	I
Table des figures	VI
Liste des photos	IX
Liste des tableaux	IX

Chapitre introductif

Problématique	2
Questions de recherche	2
Objectifs de recherche	2
Méthodologie	3
Structure du mémoire	3

Chapitre I : étude conceptuelle

Introduction	5
I- L'ESPACE URBAIN PUBLIC	6
1- Définition	6
2- Les types des espaces urbains publics	6
2-1- la place	6
2-2- la promenade publique	7
2-3- l'espace public aménagé	7
2-4- la voirie	8
2-5- les points d'échange entre les voies	9
2-6- les espaces intermédiaires de circulation	10
2-7- la végétation	10
3- Le mobilier urbain	12
3-1- les fonction des mobiliers urbains	14
4- La matérialisation de l'espace public	14
4-1- l'architecture des bâtiments environnants	14
4-2- le détail architectural de l'espace public	15
5- Les activités qui se déroulent dans l'espace public	16
5-1- le repos	17
5-2- le commerce	17
5-3- la manifestation	17
5-4- les jeux	18
5-5- le rencontre et le regroupement	18
II- L'intervention urbaine	19
1- Qu'est-ce qu'une intervention urbaine	19
2- Les types d'intervention urbaine	19
2-1- restauration	19
2-2- rénovation	20
2-2-1- les enjeux de la rénovation	21
2-3- réhabilitation	21
2-4- restauration	22
2-5- densification urbaine	23
2-6- l'amélioration urbaine	24
3- Objectif générale	25
Conclusion	26

Chapitre II : étude analytique

Introduction	28
I- L'analyse des exemples	29
1- Analyse du jardin Landon	29
1-1- localisation	29
1-2- L'état du jardin avant le réaménagement	29
1-2-1- Les premiers changements	30
1-2-2- Les travaux de réhabilitation du jardin Landon	31
1-3- les compositions du jardin	32
1-3-1- le sol	32
1-3-2- la végétation	32
1-3-3- L'élément d'eau	33
1-3-4- le mobilier urbain	33
1-4- La typologie du jardin Landon	34
1-5- Analyse morphologique du jardin Landon	34
1-5-1- le rapport au site	35
1-5-2- le rapport au parcellaire	35
1-5-3- le rapport à la voirie	35
1-5-4- le rapport au bâti	35
2- Analyse du jardin 05 juillet 1962	36
2-1- Localisation	36
2-2- L'état du jardin avant le réaménagement	37
2-2-1- Les premiers changements	37
2-3- les compositions du jardin	38
2-3-1- le sol	39
2-3-2- la végétation	39
2-3-3- L'élément d'eau	39
2-3-4- le mobilier urbain	40
2-4- La typologie du jardin 05 juillet	40
2-5- Analyse morphologique du jardin 05 juillet	41
2-5-1- le rapport au site	41
2-5-2- le rapport au parcellaire	41
2-5-3- le rapport à la voirie	42
2-5-4- le rapport au bâti	42
3- Analyse des Halles de Paris	44
3-1- aperçu historique	44
3-2- le réaménagement du quartier des Halles de Paris 1969	45
a. La circulation	46
b. La juxtaposition	47
c. L'infrastructure	47
a. Le forum	47
b. La partie plus récente	48
3-2-4- le sol	48
3-3- Projets des 4 équipes	50
3-3-1- seura, David Mangin avec Philippe Raguin (paysagiste)	50
a. Rénovation	50
b. Aménagement d'un jardin	50
c. Le forum	51
3-3-2- MVRDV, Winy Maas, West 8, Adrian Gueuze (paysagiste).	52
3-3-3- L'atelier de Jean Nouvel, Michel Desvignes (paysagiste) et Nicolas Michelin (Architecte).	52
a. Les jardins des halles :	52

b. Le forum	53
c. Le carreau des halles	53
d. Les équipements proposés	54
3-3-4- Oma, Rem Koolhaas, avec atelier TER, d. Van Dansik, et Xavier de Geyter.	54
4- Synthèse de l'analyse des exemples	55
II- Présentation du cas d'étude	55
Présentation générale de la wilaya de Touggourt	55
1- Situation	55
2- La localisation de l'agglomération de Touggourt	56
3- Le cadre naturel et physique	56
3-1- la topographie se la zone d'étude	56
3-2- Les facteurs climatique	57
a. La température	57
b. La précipitation	58
c. Les vents	59
d. La végétation	59
e. Les eaux	60
III- L'analyse de terrain	60
1- Le développement historique	60
2- Situation	61
3- La géométrie du terrain	61
4- La climatisation	61
5- L'environnement bâti	62
6- L'accessibilité	62
7- Les voies de circulation mécanique et son influence	63
8- Les sources de nuisance	63
9- Le mobilier urbain	63
10- Les phénomènes sociaux	64
Synthèse des analyses	64
IV- Le diagnostic :	64
1- Explication de questionnaire	64
2- Résultats de questionnaire	65
V- Le programme :	66
Conclusion	67

Chapitre III : parcours conceptuel

1. Objectifs et intentions	69
2. Les éléments de passage	69
2-1- L'application du sujet au projet	69
2-2- l'idée conceptuelle	70
3. Présentation graphique du projet	72
3-1- Plan de situation	72
3-2- l'état de lieu	73
3-3- le plan de masse	74
3-4- Les façades urbaines	75
3-5- Les coupes urbaines	76
3-6- Les vues	78

Conclusion générale	80
----------------------------	-----------

Bibliographie	82
Annexe 01	85
Annexe 02	92
Résumés	
Résumé en langue française	102
Résumé en langue arabe	103

Table des figures**Chapitre I : étude conceptuelle**

Figure 1.1 : Piazza Del Populo, Rome	06
Figure 1.2 : Les types des promenades publiques	07
Figure 1.3: les types des places attenantes	08
Figure 1.4 : classification de la voirie	09
Figure 1.5 : les pointes d'échanges entre les voies	09
Figure 1.6 : les surfaces intermédiaires de circulation	10
Figure 1.7 : la végétation	11
Figure 1.8 : le mobilier urbain	13
Figure 1.9 : l'architecture des bâtiments environnants	15
Figure 1.10 : le détail architectural de l'espace public	16
Figure 1.11 : schéma relatif aux diverses fonctions insérés dans la place publique	17
Figure 1.12 : les activités qui se déroulent dans l'espace public	18
Figure 1.13 : exemples d'opération de restructuration	20
Figure 1.14 : exemples d'opération de rénovation	21
Figure 1.15 : exemples d'opération de réhabilitation	22
Figure 1.16 : exemples d'opération de restauration	23
Figure 1.17 : schéma représentative de la densification urbaine	24
Figure 1.18 : exemples d'opération de l'amélioration	24

Chapitre 2 : Etude analytique

Figure 2.1 : localisation du jardin Landon	29
Figure 2.2 : l'état du jardin à l'époque coloniale	29
Figure 2.3 : schématisation d'ancien plan de jardin Landon	30
Figure 2.4 : l'état du jardin à l'époque coloniale	30
Figure 2.5 : schématisation du plan de jardin Landon	31
Figure 2.6 : la typologie du jardin Landon	34
Figure 2.7 : le rapport au parcellaire du jardin Landon	35
Figure 2.8 : le rapport à la voirie du jardin Landon	35

Figure 2.9 : le rapport au bâti adjacent du jardin Landon	35
Figure 2.10 : schématisation de composition du plan de jardin Landon	36
Figure 2.11 : localisation du jardin 5 juillet 1962	36
Figure 2.12 : l'assiette du jardin 5 juillet 1962 à l'époque coloniale	37
Figure 2.13 : plan d'aménagement du jardin 5 juillet 1962	38
Figure 2.14 : la typologie du jardin 05 juillet 1962	41
Figure 2.15 : le rapport au parcellaire du jardin 05 juillet 1962	41
Figure 2.16 : le rapport à la voirie du jardin 05 juillet 1962	42
Figure 2.17 : le rapport au bâti adjacent du jardin 05 juillet 1962	42
Figure 2.18 : schématisation des compositions du plan de jardin 05 juillet 1962	43
Figure 2.19 : l'aperçu historique des halles de Paris	44
Figure 2.20 : les halles de Paris en 1137	44
Figure 2.21 : les halles de Paris en 1948	45
Figure 2.22 : les halles de Paris en 1969	45
Figure 2.23 : le réaménagement du quartier des halles de Paris en 1969	46
Figure 2.24 : Projet de réseau urbain libérant le quartier des halles de la circulation	46
Figure 2.25 : Les accès au forum et les cheminements piétons souterrains	48
Figure 2.26 : Le sous-sol est éclairé par des verrières	48
Figure 2.27 : Assurer les lieux de détente et de relaxation (intégrer l'eau et la végétation).	49
Figure 2.28 : les halles de Paris en 1985	49
Figure 2.29 : la première rénovation	50
Figure 2.30 : l'aménagement d'un jardin	50
Figure 2.31 : détails	51
Figure 2.32 : vue du jardin éclairé par le sol	52
Figure 2.33 : représentation de la situation des jardins	52
Figure 2.34 : représentation de la circulation dans les jardins	53
Figure 2.35 : la végétation et la piscine du toit offrent des vues importantes	53
Figure 2.36 : les équipements proposés	54
Figure 2.37: détails	55

Figure 2.38 : situation de Touggourt	56
Figure 2.39 : la localisation de l'agglomération de Touggourt	56
Figure 2.40 : les reliefs et la topographie de la zone	57
Figure 2.41 : courbe de la température	58
Figure 2.42 : courbes des quantités de pluie en 2018	58
Figure 2.43 : la vitesse des vents en 2018	59
Figure 2.44 : la situation de la place de la liberté	61
Figure 2.45 : les données géométriques	61
Figure 2.46 : schématisation de l'accessibilité du terrain	62
Figure 2.48 : schématisation des sources de nuisance	63
Figure 2.49 : le programme	66
Figure 2.50 : l'idée conceptuelle	70
Figure 2.51 : les résultats.	71
Figure 2.52 : plan de situation	72
Figure 2.53 : l'état de lieu.	73
Figure 2.54 : plan de masse	74
Figure 2.55 : les façades urbaines	75
Figure 2.56 : les coupes urbains	76
Figure 2.57 : les vues	77

Liste des photos

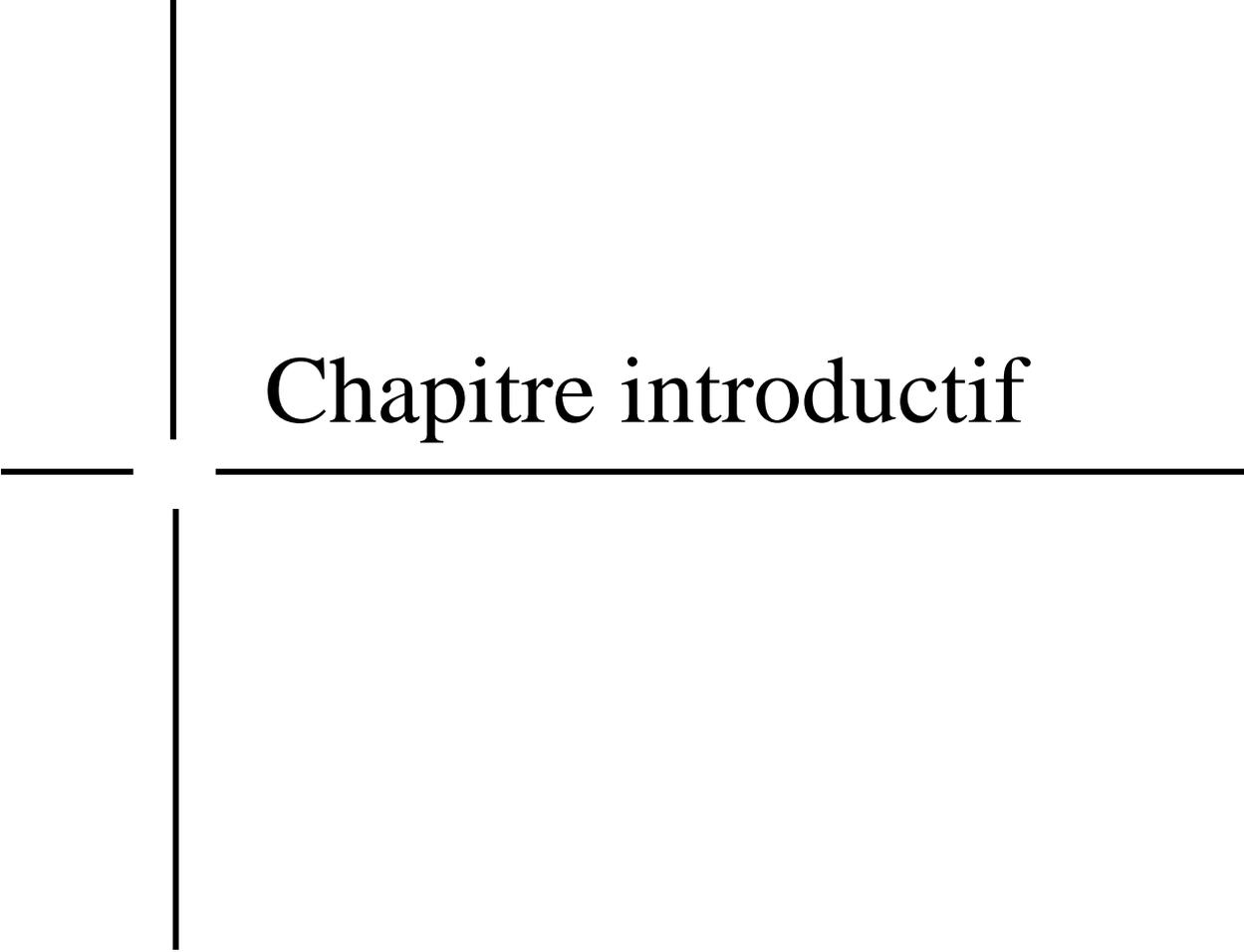
Chapitre 2 : Etude analytique

Photo 2.1 : les travaux de la réhabilitation du jardin Landon	30
Photo 2.2 : les composants actuels du jardin Landon	31
Photo 2.3 : le traitement du sol dans le jardin Landon	31
Photo 2.4 : l'état actuel de la couverture végétales dans le jardin Landon	32
Photo 2.5 : l'état actuel des sources d'eau dans le jardin Landon	32
Photo 2.6 : les différents types du mobilier urbain existant dans le jardin Landon	33
Photo 2.7 : les composants actuels du jardin 05 juillet 1962	37
Photo 2.8 : le traitement du sol dans le jardin 05 juillet 1962	38
Photo 2.9 : la végétation dans le jardin 05 juillet 1962	38
Photo 2.10 : l'état actuel du séguia dans le jardin 05 juillet	39
Photo 2.11 : les différents types du mobilier urbains dans le jardin 05 juillet 1962	39
Photo 2.12 : présentation de l'environnement bâti	62
Photo 2.13 : le mobilier urbain de la place	63

Liste des tableaux

Chapitre 2 : Etude analytique

Tableau 2.1 : les moyens de températures en 2018	57
Tableau 2.2 : les quantités de pluie en 2018	58
Tableau 2.3: la vitesse de vents en 2018	59
Tableau 2.4 : Le développement historique de la place de la liberté	60

A decorative graphic consisting of a vertical line on the left and a horizontal line on the right, intersecting at the center. The text 'Chapitre introductif' is positioned to the right of the vertical line and above the horizontal line.

Chapitre introductif

*« Toute conception d'établissements humains doit viser à
créer un cadre de vie où l'identité des individus, des
familles et des sociétés soit préservée et où soient ménagés
les moyens d'assurer la jouissance de la vie privée, les
contacts personnels et la participation de la population à
la prise de décision ».*
(Déclaration de Vancouver, dans N. A. Benmatti ,1982).

1- La problématique

L'espace public est l'antithèse des espaces bâtis, car c'est ce qui donne leur forme, fonctions et leur intimité. C'est l'élément non bâti de la ville et l'essentiel de sa performance, offrant un certain confort aux habitants qui se sentent habituellement agressifs dans les zones urbaines. Il est le siège de nombreuses pratiques urbaines : commerce, détente, performances, rencontres...etc.

La place publique est un espace public non bâti, délimité par des routes et généralement entouré de bâtiments et équipé de mobilier urbain (statue, fontaine, espace vert...) et est souvent un lieu symbolique car elle aide à la compréhension de la ville et fait partie de son identité.

En Algérie après l'indépendance, une crise urbaine s'est produite en raison de la mauvaise intégration des principes de planification des villes modernes, et en conséquence, les espaces publics sont devenus négligés et incontrôlés.

La ville de Touggourt, comme d'autres villes dans le monde, fait face à de nombreux problèmes qui affectent son cadre de vie, et les places publiques souffrent également des problèmes de deux natures :

- La première partie est liée au rôle des places dans la vie sociale, puisqu'elles renoncent à leur véritable fonction dans les villes d'aujourd'hui, se transformant en espaces et couloirs commerciaux uniquement, ne laissant aucune trace dans la vie des habitants.
- La deuxième partie concerne leur rôle d'élément essentiel du paysage urbain, car elles sont devenues des espaces déserts et marginaux qui ne suivent pas le développement, et une destination pour les ravageurs sociaux est devenue claire, ce qui laisse une mauvaise empreinte pour la société.

Afin d'améliorer l'intervention urbaine dans les espaces publics, il est important d'étudier les facteurs impliqués dans sa bonne mise en œuvre et son utilisation (la morphologie du site, sa forme, son aménagement, sa localisation dans la ville, l'environnement bâti... etc.) dans la quelle se conjuguent les contraintes climatiques, qui influent fortement, notamment dans les zones désertiques, sur l'intensité d'utilisation des espaces publics.

2- Questions de recherche :

Le problème posé nécessite des recherches pour redynamiser les espaces publics et le vrai rôle qui leur est confié, les questions posées sont très nécessaires :

- 1- Est-ce que l'environnement bâti de l'espace public influence son usage ?
- 2- Est-ce que l'usage de l'espace public influence son environnement bâti ?
- 3- A quel niveau l'intervention urbaine influence la relation entre le bâti et le non bâti ?

3- Objectifs de recherche :

Nous avons fixé les objectifs suivants :

- Améliorer la productivité de l'environnement urbain par l'espace public.
- Déterminer les besoins de l'utilisateur dans l'espace public.
- Déterminer les activités et les services qui assurent une bonne attraction des usagers.
- Créer un lien entre l'espace public et les bâtiments qui le bordent.

4- Méthodologie

La technique de recherche utilisée est le questionnaire, en utilisant le formulaire de questions comme instrument pour connaître l'avis des usagers de l'espace sur son environnement bâti, cerner les activités exercées dans les bâtiments environnants qui peuvent influencer l'utilisation de la place et déterminer les aménagements qui permettent de créer une relation entre l'espace public et son environnement bâti. Et enfin, l'analyse et l'interprétation des données.

5- Structure du mémoire :

Le présent mémoire est basé sur les axes suivants :

- Chapitre introductif : consacré à la présentation de la problématique de recherche : les questions de recherche, les objectifs à atteindre, la méthodologie de recherche et la structure du mémoire.
- Premier chapitre : étude conceptuelle

Consacré à la présentation des concepts suivants : l'espace public et les interventions urbaines.

- Deuxième chapitre : étude analytique

Consacré à l'analyse des exemples, la présentation de cas d'étude et le programme détaillé.

- Troisième chapitre : parcours conceptuel

Consacré aux objectifs et intentions, éléments de passages et présentation graphique du projet

- Conclusion générale

Qui présentera les principaux résultats et recommandations.

1^{er} chapitre

Étude conceptuelle

Introduction

Chaque construction a une incidence sur l'évolution du paysage naturel et urbain. En premier lieu, il s'agit d'observer le paysage pour comprendre les relations entre les différents éléments : le relief, le végétal, l'eau, les pratiques humaines, le bâti existant.

Chaque zone a une vue particulière, un caractère urbain ou architectural. Les règles des documents d'urbanisme ont tout leur sens pour renforcer ce caractère. En visitant et en observant votre zone, vous pourrez tenter d'identifier des éléments architecturaux, des espaces publics, des végétaux, et identifier les techniques de construction locales (maçonnerie, bois, terre...).

Toute intervention urbaine doit s'inscrire dans une logique et/ou démarche où la dimension des changements opérés et leur contenu diffèrent.

Ainsi, nous avons globalement deux grandes logiques relativement opposées : celle de l'extension et/ou expansion et celle du renouvellement urbain.

- La question de l'extension urbaine consiste à intervenir sur une assiette foncière qui vient s'ajouter au périmètre existant et délimité. Elle apporte du neuf en cherchant à respecter la cohérence à l'échelle de la ville.
- La démarche de renouvellement urbain (reconstruire la ville sur elle-même) permet de mieux utiliser l'espace bâti tout en limitant la consommation de nouvelles terres agricoles. Elle contribue également à revivifier des secteurs bâtis dégradés, d'anciennes friches, notamment autour des gares, et améliore ainsi le cadre de vie des habitants. Cela implique des interventions variées complexes et multiples qui doivent mieux prendre en compte la dimension environnementale et les échanges avec les habitants.

I- L'ESPACE URBAIN PUBLIC

1- DEFINITION :

Il est formé des espaces libres publics, pouvant être couverts d'un vert dense ou arboré et généralement affectés à des usages publics, et de ce qui est visible depuis ces espaces. Il comprend donc pour partie le paysage urbain et les façades entre l'espace publics et l'espace privé de l'intérieur des bâtiments. Il correspond dans le cas d'une place, à l'espace libre qu'elle constitue et à son cadre architectural ou végétal. L'espace public est souvent composé, aménagé et entretenu en fonction de son usage et de sa perception par le public. (Gauthiez. B, 2003)

En tant que compose d'espace ouvert, ou extérieurs, l'espace public s'oppose, au sein du domaine public, aux édifices publics. Mais il comporte aussi bien des espace minéraux (rues, places, boulevards, passages couverts) que des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières...) ou des espaces plantés (mails, cours...). (Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 2013)

Donc on peut définir l'espace public sous plusieurs angles, du point de vue juridique, il est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics, du point de vue sociologique, est un espace de sociabilité, où l'individu peut contacter et nouer des relations sociales avec les autres, et du point de vue urbanistique, le terme espace public désigne les espaces ouverts, extérieurs complémentaires au bâti privé et public. Donc la notion de l'espace public entraine de multiple amphibologie sans qu'il constitue un obstacle à la compréhension du terme.

2- Les types des espaces urbains publics

Les espaces publics sont si divers qu'il est difficile d'en opérer une catégorie unique ou une entité homogène, cette diversité se lit dans le rôle, la forme, l'environnement physique, etc.

2-1- La place

La place publique a souvent été traitée comme point central de la restructuration, de la reconstruction ou de l'organisation d'une ville. Plusieurs grands projets d'urbanisme et de développement ont ainsi pris le parti d'organiser la ville autour d'une place publique, symbole de la vie sociale. L'espace public serait en quelque sorte un moyen de regarder la ville à hauteur d'œil, où on peut prendre le pouls de cette dernière autant que celui des gens et de leurs activités. À cet effet, Jébrak (2008 ; p.6) décrit le caractère politique de ces espaces au sein de la ville. « L'espace urbain n'est jamais neutre ; il est toujours associé à des enjeux d'expressions identitaires, politiques, artistiques et culturels. Cyclique, l'utilisation de ces espaces peut évoluer dans le temps ; leur signification première se transforme au gré des politiques, des contextes et des usagers. (Étienne DION, 2012)

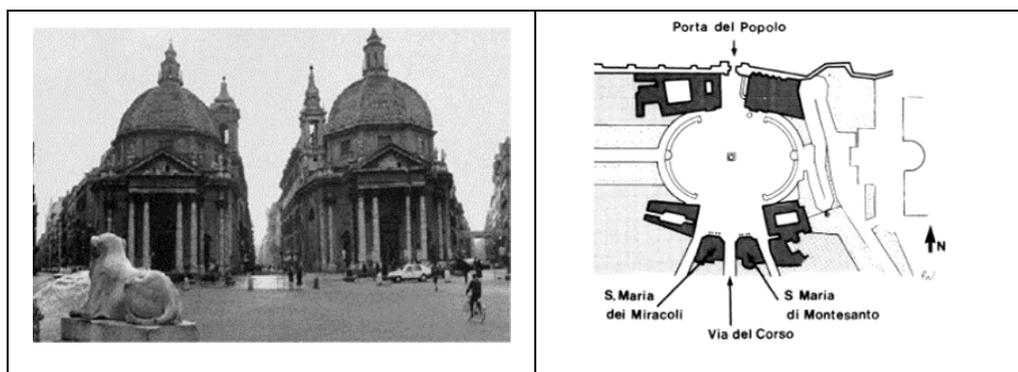


Figure n° 1.1: Piazza Del Popolo, Rome

Source : fr.wikipedia.org.

2-2- La promenade publique :

La promenade publique est un espace public parfois planté de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. La promenade publique peut être un espace spécialement aménagé, comme l'était à l'origine le cours, ou un espace dont les qualités s'y prêtent, comme une place réservée aux piétons. Elle peut impliquer des aménagements spécifiques, ménageant les espaces destinés aux différents usagers (piétons, cyclistes, cavaliers, etc.), et le traitement du sol : revêtement minéral, végétation, quinconces. Les promenades publiques sont connues dans l'Antiquité, par exemple à Rome. Au Moyen Age, en France, on utilise principalement des lieux situés à la périphérie des villes. C'est à la période moderne que des espaces de promenades sont aménagés en tant que tels dans les villes européennes d'abord sous la forme de mails et de cours. (Gauthiez B ; 2003)

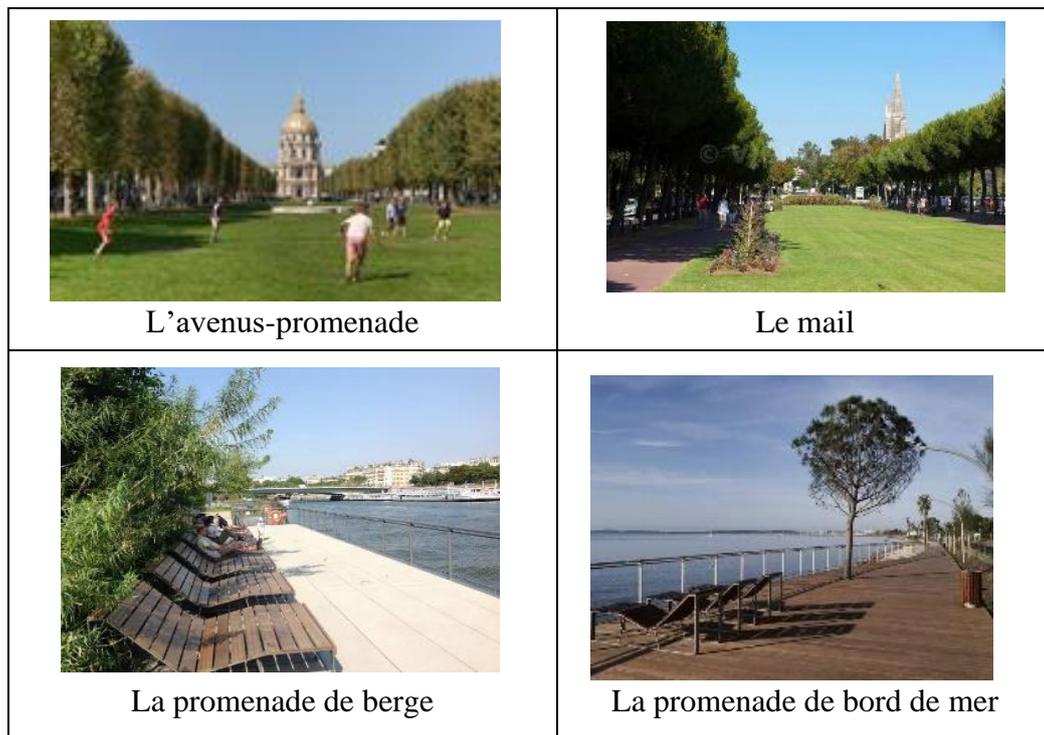


Figure n° 1.2 : Les types des promenades publiques

Source : fr.wikipedia.org

2-3- L'espace public aménagé

Aménagement d'un espace libre public conçu comme un tout, portant sur l'ensemble de ce qui le constitue : traitement du sol mobilier urbain, édicules, cadre architectural, mise en lumière, vert. (Gauthiez. B, 2003)



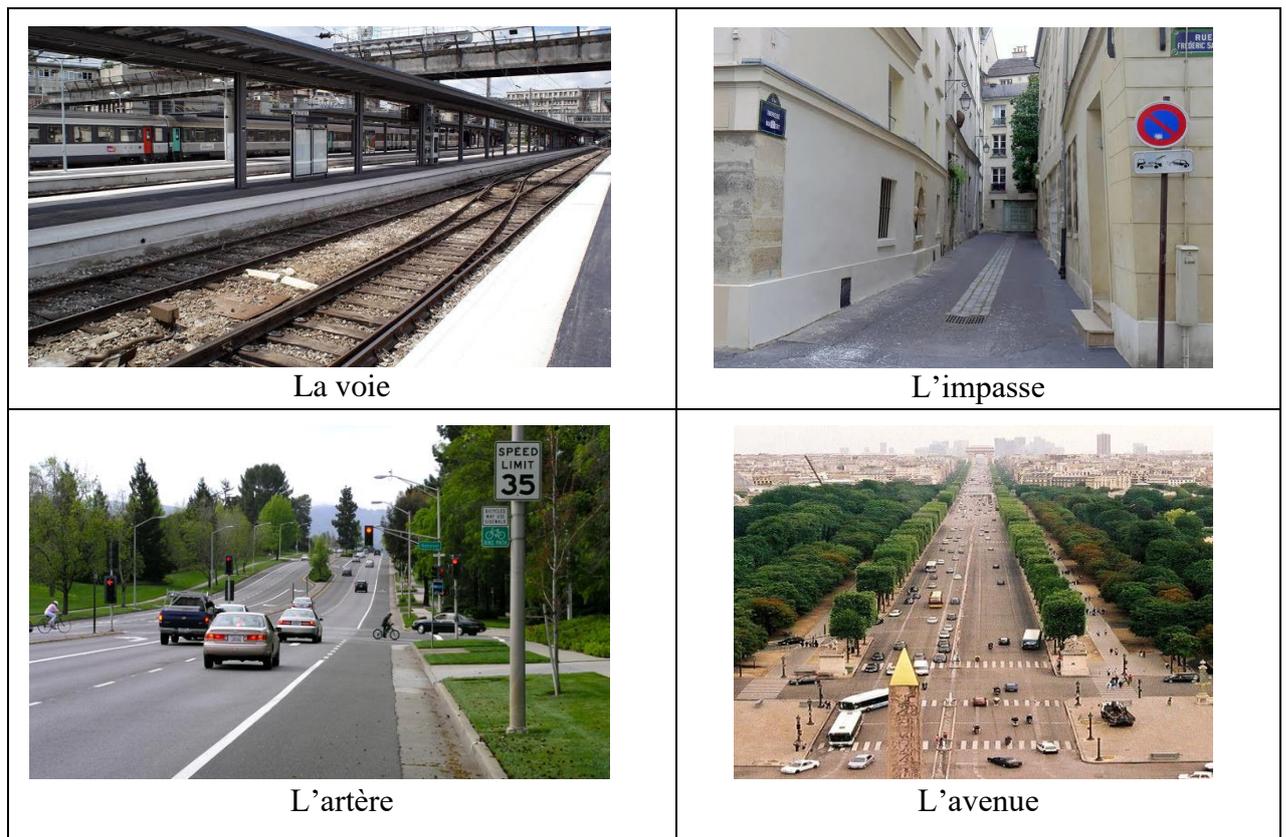
Figure 1. 3 : Types des places attenantes.

Source : fr.wikipedia.org

2-4- La voirie :

Ensemble des voies et des espaces libres permettant la circulation des véhicules et des piétons, incluant les aires de stationnement des véhicules.

La voirie constitue un réseau prenant en charge les flux de circulation des personnes, des véhicules et des biens. (Gauthiez B ; 2003).



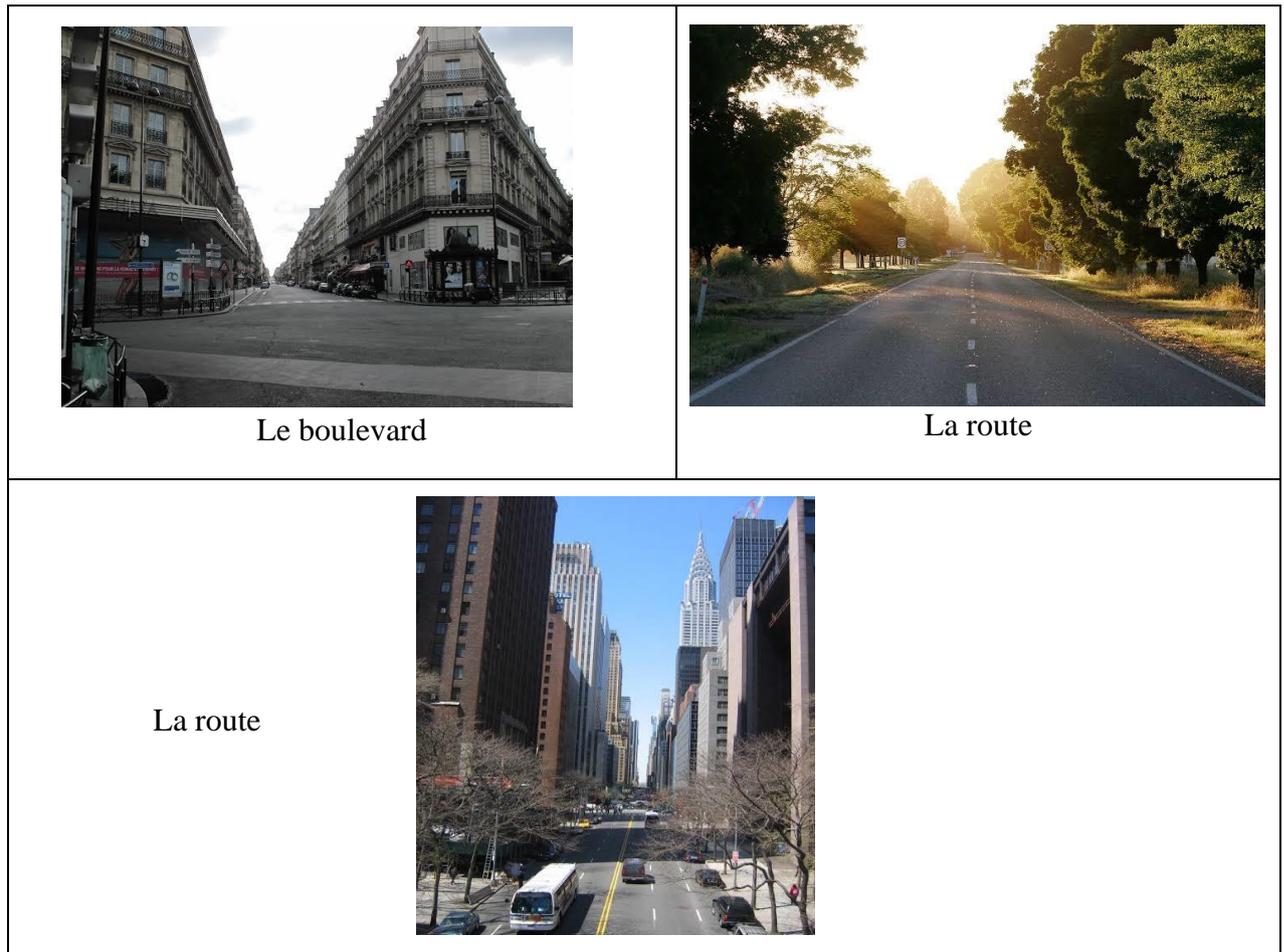


Figure 1.4 : classification de la voirie.

Source : fr.wikipedia.org

2-5- Les points d'échange entre les voies

- Le carrefour qui est l'intersection de plusieurs voies.
- L'échangeur qui est un carrefour dont au moins l'une des voies est une autoroute ou une voie rapide.
- La plate-forme multimodale qui est lieu ou un édifice aménagé pour faciliter le transfert de passagers ou de marchandises d'un mode de transport à un autre (automobile, train, avion, etc.). Elle est caractérisée par la juxtaposition d'installations propres à chaque mode de transport. (Gauthiez. B, 2003)



Figure 1.5 : Les points d'échange entre les voies.

Source : fr.wikipedia.org

2-6- Les espaces intermédiaires de circulation

- **Le passage** : voie publique ou privée, établie à partir d'une porte cochère au travers d'un ou plusieurs terrains, sous un ou plusieurs bâtiments privés et traversant un îlot.
- **Les coursières** : espace de distribution longeant une façade et porté par une structure en encorbellement ou par des poteaux, ou encore intégré dans une façade épaisse.
- **La demi-lune** : renforcement concave d'un bâtiment ou d'un mur de clôture sur la rue, dans lequel est percée une porte cochère ou une porte charretière.
- **La cour-passage** : cour formant passage, bordée de bâtiments, accessible de la voie publique par une porte cochère.



Figure 1.6 : Les espaces intermédiaire de circulation.
Source : id.pinterest.com

2-7- La végétation :

Ensemble des espaces consacrés ou laissés aux végétaux dans une agglomération. Elle comprend : les espaces verts, les jardins publics, les arbres remarquables, les plantations de façades, les jardinières, Gauthiez. B, 2003,

A montré les types suivants :

- **L'espace vert** : espace libre consacré au vert et destiné à la récréation, au sport, aux jeux ou à l'agrément visuel.
- **Le jardin public** : espace vert généralement enclos, accessible au public et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie, etc.
- **Le jardin en couverture** : jardin établie sur la terrasse de couverture d'un bâtiment, comportant des végétaux d'ornement hors-sol planté comme en pleine terre.
- **Le square** : petite place comprenant un jardin public central. Il est souvent clos de grilles.
- **L'arbre remarquable** : arbre de haute tige dont les particularités (histoire, port, forme, essence, etc.) en font un monument.
- **La plantation de façade** : végétal, ou ensemble de végétaux, accroché à une façade en vue d'une meilleure croissance, ou pour le plaisir du public ou des occupants du bâtiment, planté généralement en pots ou en jardinières.
- **Les jardinières** : récipient dans lequel on fait pousser des plantes, arbustes, fleurs, etc. pour l'agrément des espaces libres publics et des espaces intermédiaires comme les terrasses accessibles.



L'espace vert



Le jardin public



Le jardin en couverture



Le square



Figure 1.7 : La végétation.

Source : [id.pinterest.com](https://www.pinterest.com)

3- Le mobilier urbain

D'après l'encyclopédie (2012) : « le mobilier urbain est, selon une expression contemporaine, une notion englobant tous les objets qui sont installés dans l'espace public d'une ville pour répondre aux besoins des usagers ».

Expression utilisée par analogie pour désigner les objets légers et déplaçables, mais non mobiles qui, dans les agglomérations, complètent l'ensemble des immeubles et de la voirie pour la commodité et le confort extérieur des habitants. (Merlin. P et Choay. F, 2005)

Ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace libre public et liés à une fonction ou à un service offert à la collectivité (circulation, éclairage, propreté, confort, publicité, etc.). Le mobilier urbain est en général scellé dans le sol ou attaché aux bâtiments qui encadrent l'espace public. (Gauthiez. B, 2003)

- **Les panneaux publicitaires** : panneau portant une affiche ou une image peinte, généralement de grandes dimensions, diffusant un message publicitaire.
- **Les panneaux d'affichage** : panneau supportant un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité ou d'un quartier.
- **La signalisation** : ensemble des dispositifs visuels portant des informations relatives à un système, selon un code commun. Elle concerne surtout la circulation automobile.
- **Les bancs publics** : siège à plusieurs places, situé le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou dans un jardin public.
- **Les candélabres** : dispositif d'éclairage nocturne de l'espace public, ou luminaire, porté généralement d'un poteau, et fonctionnant de nos jours à l'électricité.
- **Boîte aux lettres** : récipient porté par un court poteau ou fixé à la façade d'un bâtiment, destiné à recevoir le courrier qui y est déposé par les expéditeurs, avant son acheminement par la poste.
- **Les corbeilles** : récipient destiné à recueillir papiers et déchets, généralement fixée à un support, dans un espace public. Elle apparaît dans le courant du XIX siècle.

- **Les poteaux** : support vertical élancé, généralement scellé dans le sol, destiné à des usages variés, poteau électrique, poteau téléphonique, poteau télégraphique, etc.



Figure 1.8 : mobiliers urbains.
Source : id.pinterest.com

3-1- Les fonctions des mobiliers urbains :

Le mobilier urbain permet de servir plusieurs fonctions à l'espace public d'animer, de guider et de sécuriser, d'assurer des service (information, propreté) ou de résoudre des problèmes (stationnement anarchique), et de garder la propreté et hygiène (corbeilles, sanisettes). L'encyclopédie (2012)

4- La matérialisation de l'espace public

Selon, Gauthiez. B, (2003), l'espace public peut être matérialisé par les éléments suivants :

4-1- L'architecture des bâtiments environnants

- **Le style architectural** : Apparence, principalement extérieure, donnée à un bâtiment. Le style architectural suit en général une mode en matière d'art et est limité par les méthodes de constructions et les matériaux disponibles. Les bâtiments peuvent combiner plus d'un style dans leur conception même, ou parce qu'ils sont constitués de plusieurs unités de conception réalisées à des époques distinctes.
- **La façade** : Face extérieure d'un bâtiment. La façade constitue la fermeture de celui-ci. La composition de façade, variable selon les lieux et les époques, est l'un des déterminants majeurs du paysage urbain – par le jeu des travées, du plein des murs et des maçonneries et du vide des percements, les matériaux employés, le positionnement des baies, les saillis, les bandeaux, etc. La façade antérieure peut être aussi un reflet de la position sociale de son constructeur, c'est en ce sens un espace de représentation.
- **La composition de la façade** : tracé et disposition des éléments faisant partie d'une façade, renvoyant à un parti esthétique et à un style architectural. La composition de la façade, interface entre l'espace privé et l'espace public, et particulièrement de la façade antérieure qui est aussi un espace de représentation, fait souvent l'objet d'un grand soin.
- **La travée** : partie d'un bâtiment située entre deux structures porteuses, murs, rangées de poteaux, etc. Son rôle est déterminant dans la composition des façades antérieures, et donc dans le paysage urbain, en particulier par le rythme qu'elle peut imprimer à une élévation de rue.
- **Le traitement d'angle** : Façon de dessiner l'architecture et la façade d'un bâtiment situé à l'angle de deux voies, d'une voie et d'une place, etc., dans un souci de scénographie urbaine et de commodité de circulation.
- **La ligne de corniche** : disposition plus ou moins continus des couronnements formant un alignement. Elle peut faire l'objet d'un règlement architectural.



La façade



Les compositions de la façade



Figure 1.9 : L'architecture des bâtiments environnants.
Source : id.pinterest.com

4-2- Le détail architectural de l'espace public :

- **Le portique public** : galerie ouverte généralement au Rez-de-chaussée d'un bâtiment, placée au milieu ou au bord d'un espace public, et à l'usage du public. Il est destiné à abriter les piétons, auquel il est réservé, des intempéries, de la pluie ou du soleil, et consacré à la promenade, la circulation ou l'activité économique.
- **La boutique** : partie d'un édifice abritant un commerce, accessible au rez-de-chaussée, placée à l'alignement et comportant généralement une devanture. Elle tient une grande place dans le décor urbain, par sa devanture dans l'animation de l'espace public, ainsi que par les mouvements qu'elle engendre.
- **Le porche** : pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment, formant habituellement un avant-corps bas (ayant sa couverture propre) devant la façade du bâtiment qu'elle commande.
- **Le contrefort** : organe d'épaulement ou de raidissement formé généralement par un massif de maçonnerie en saillie sur le mur ou le support qu'il épaulement. Il renforce parfois les supports d'un portique public placé au rez-de-chaussée des maisons.
- **La pergola** : petite construction sans couverture, faite de poutres horizontales portées par des poteaux ou des colonnes, qui servent de support à des plantes grimpantes, placée dans un jardin ou sur une terrasse accessible.
- **La saillie** : élément architectural sortant de l'enveloppe d'une façade, pouvant dépasser l'alignement s'il s'agit d'une façade antérieure. Elle joue un rôle important dans la composition de façade, particulièrement lorsqu'elle est vue de biais, comme dans le paysage d'une rue ou dans un traitement d'angle. Il y a plusieurs types de saillies à savoir : les auvents, les marquises, les balcons, les avancées, les encorbellements, les brise-soleils, etc.
- **La souche de cheminée** : ouvrage de maçonnerie ou de métal, s'élevant au-dessus d'un toit et renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée, destinés à évacuer la fumée. Elle peut participer au paysage urbain de deux façons : par le fait que, lorsque les tuyaux nécessaires pour acheminer la fumée jusqu'à une souche de cheminée doivent passer le long de la façade latérale modifient la perception de cette façade aveugle et parce que la souche de cheminée, devant dépasser du toit ou de la couverture en terrasse, provoque un effet de verticalité contrastant avec l'horizontalité de la ligne de faîte.
- **Le banc de façade** : banc inclus dans la maçonnerie d'une façade, au rez-de-chaussée, où peuvent s'asseoir les usagers de l'espace libre public que borde le bâtiment lorsque la façade est à l'alignement.
- **L'escalier extérieur** : degré extérieur accolé à la façade, permettant l'accès aux étages. Sa fonction peut être aussi de souligner l'effet monumental de l'entrée d'un édifice important.

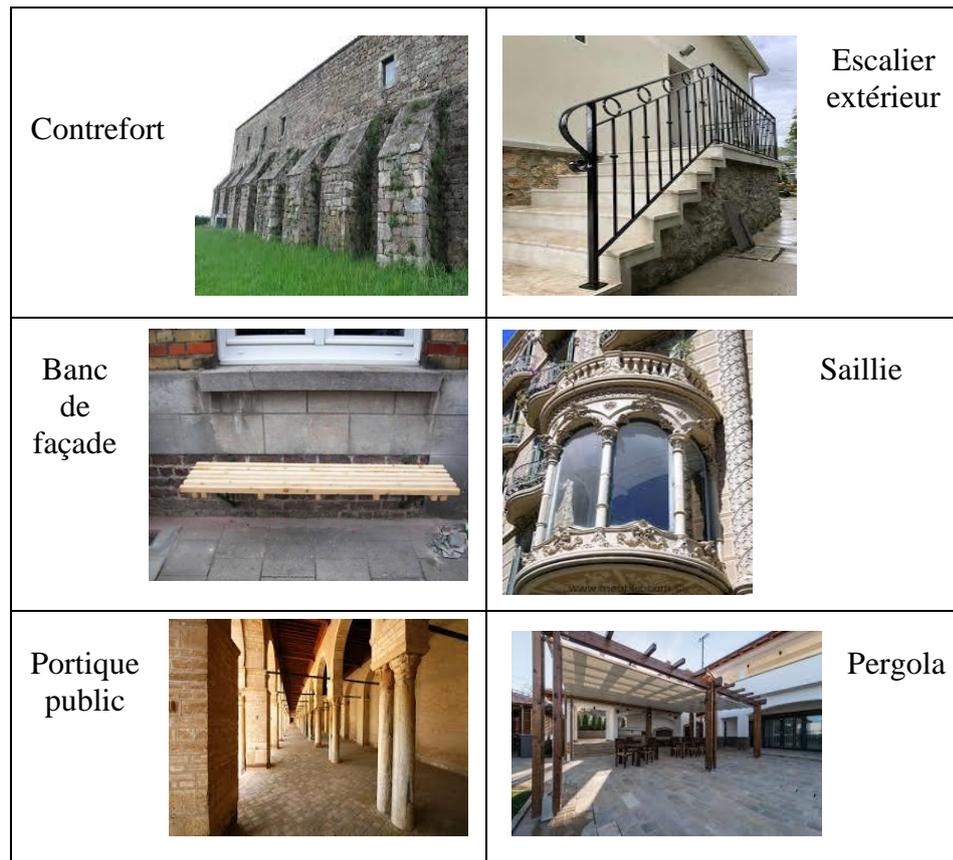


Figure 1.10 : Le détail architectural de l'espace public.

Source : id.pinterest.com

5- Les activités qui se déroulent dans l'espace public :

L'environnement physique n'est pas le seul facteur qui influence les pratiques des usagers. Chaque individu va dans l'espace public pour répondre à un besoin spécifique. Ainsi, les qualités spatiales des espaces publics doivent être assez diversifiées pour répondre aux besoins des usagers et y favoriser plusieurs types d'activités. Carr et al., (1992) ont entre autres identifié trois besoins, soit le repos, l'engagement passif et l'engagement actif. Chacun d'eux correspond à un aménagement spécifique. (Gabrielle Piché, 2011)

Sachant que la place publique est un espace destiné aux échanges sociaux, culturels, de festivité, de commémorations, d'interaction, de transmission des nouvelles, de communication et des échanges commerciaux, (ces échanges doivent être compatibles avec le repos, le loisir et récréation) ; en plus la place est un espace public urbain ouvert et accessible à tous et forcément un lieu de confrontation symbolique ou réel ; pour toutes les catégories :jeunes, enfants, SDF, marginaux, actifs, personnes âgées, chômeurs ...etc. DESABLET, M ; (1988)

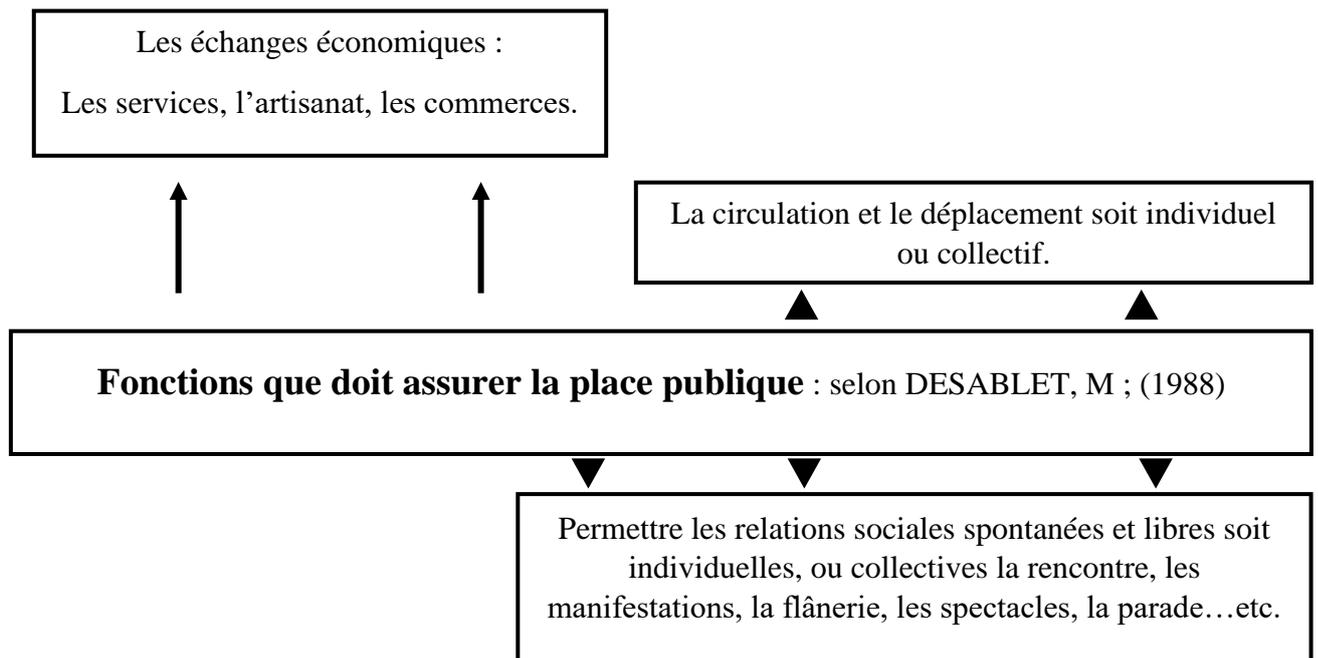


Figure 1.11 : schéma relatif aux diverses fonctions insérées dans la place publique : selon DESABLET, M (1988)

Source : HANAFI ABDELHAKIM, 2018

5-1- Le repos

Le besoin de repos est lié au confort psychologique de l'utilisateur. Il est une pause de la routine et des exigences de la vie urbaine. C'est principalement le contraste avec l'environnement urbain qui crée une atmosphère de détente, comme la présence d'éléments naturels (arbres, gazon, eau) ainsi que le retrait à la circulation automobile et au bruit de la ville. Dans l'espace public, ces endroits sont souvent isolés de l'activité et on y voit des couples qui discutent, des personnes seules qui lisent ou dorment. (Gabrielle Piché, 2011)

5-2- Le commerce :

L'espace urbain est à la fois lieu d'inscription du commerce et territoire produit par le commerce. La relation commerce-ville s'est renouvelée, en géographie du commerce, par la prise en compte de l'intervention des pouvoirs publics en matière d'urbanisme commercial, de requalification urbaine, d'urbanisme durable, d'espace public. (Colette Renard-Grandmontagne, 2016)

5-3- La manifestation :

La manière usuelle de considérer la manifestation de rue est de l'appréhender par son effet supposé, la sollicitation de l'espace public par l'action collective. Pierre Chambat peut ainsi écrire les manifestations permettent de « poser un problème sur la scène publique », de « transformer des préoccupations particulières et des comportements privés en problèmes publics pour les inscrire sur l'agenda politique » (Pierre Favre, 2007).

5-4- Les jeux :

Le jeu n'est pas le sport, ce n'est pas une activité institutionnalisée, mais une activité qui naît à l'initiative de l'enfant et ses rencontres. Les règles n'y sont vérifiées par aucune institution externe aux joueurs, ceux-ci détenant la possibilité d'interrompre ou transformer le jeu en fonction des circonstances ou de leur simple envie. De la spécialisation de l'espace on risque de passer à l'organisation de l'activité ludique. On ne peut gérer le jeu comme en gère le sport. Il s'agit plutôt d'enrichir l'espace d'événement qui offrent un intérêt ludique, que de délimiter un espace qui serait voué au jeu au risque de le supprimer de tout autre espace. (Gilles Brougère, 1991)

5-5- Le rencontre et le regroupement :

Le centre-ville, les rues principales, les carrés, les places et les belvédères sont tous des endroits qui portent la rencontre comme principale fonction. Cette rencontre s'effectue à plusieurs niveaux, que ce soit entre des gens, avec la ville ou encore avec le paysage. Ces endroits ont également en commun d'être souvent appuyés ou mis en scène par l'architecture, que ce soit par de simples modules ou mobiliers, des pavillons ou encore des bâtiments à part entière. Les bâtiments à caractère public comme les bibliothèques, les églises, les théâtres et les salles de concert ou encore les hôtels de ville prolongent souvent leurs espaces à l'extérieur de leurs murs. Dans ce cas, l'architecture joue un rôle encore bien plus grand dans l'organisation et l'occupation des espaces publics ainsi programmés. Ces derniers permettent également de réaffirmer leur rôle et leur position dans la ville. C'est d'ailleurs dans cette optique que le thème et la relation entre les éléments sont développés afin de contribuer à créer des espaces de rencontre. (Étienne DION, 2012).



Figure 1.12 : Les activités qui se déroulent dans l'espace public.

Source : id.pinterest.com

II- L'INTERVENTION URBAINE :

Lorsqu'on se penche sur les instruments d'urbanisme et leur développement on constate 2 grandes catégories d'instruments :

- Instruments de transformations, qui se caractérisent par la rupture totale avec le passé, une coupure complète avec l'histoire ; le parcellaire et le tissu traditionnel sont vus comme des contraintes majeures dont il faut se débarrasser.
- Instruments de conservation, une réaction de protection.

C'est la création d'un espace urbain nouveau (introduction à l'urbanisme opérationnel p : 296)

Cette démarche intègre plusieurs types d'opérations que sont :

- La restructuration des quartiers anarchiques
- La réhabilitation des centres villes
- La restauration du patrimoine urbain
- La rénovation des quartiers précaires
- La densification urbaine.
- L'amélioration urbaine.

1- Qu'est-ce qu'une intervention urbaine :

Procédure d'aménagement d'un quartier ancien impliquant l'acquisition des immeubles situés dans le périmètre visé, leur démolition puis une reconstruction planifiée de l'ensemble. (Dictionnaire LAROUSSE)

2- Les types d'intervention urbaine :

2-1- Restructuration :

C'est une action dont l'objectif est la transformation d'un espace urbain en lui donnant une organisation différente des fonctions urbaines préexistantes.

Une mutation radicale de la fonction, de la forme et de la structure de l'espace urbain. (Introduction à l'urbanisme opérationnel p : 306).

La restructuration urbaine peut concerner :

- Des territoires en friches (industrielles, militaires...)
- La réhabilitation urbaine de tissus anciens en voie de dégradation, rendue nécessaire par les besoins spécifiques du secteur (développement résidentiel, introduction de nouvelles fonctions urbaines.....)

La requalification de l'espace public Intervenant soit dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée, soit dans le cadre d'une concession d'aménagement, elle assure une vraie gestion de projet, intégrant les composantes environnementales, urbaines et sociales. (Mohamed BELOUNNAS, 2021).



Figure 1.13 : exemples d'opération de restructuration.

Source : L. MELOUAH, 2021

2-2- Rénovation :

C'est une action liée à la recherche des formes d'intégration, la remise en état du cadre bâti des zones anciennes ou dégradées sans modifications de leur tissu et de leur caractère architectural.

Elle vise à l'amélioration des conditions de fonctionnement, une nouvelle organisation fonctionnelle. (Introduction à l'urbanisme opérationnel p : 304)

La rénovation désigne les opérations par lesquelles un bâtiment ou l'un de ses éléments voit sa condition améliorée, par l'utilisation de matériaux neufs, modernes en remplacement des parties endommagées ou obsolètes. Le plus souvent il s'agit d'une construction neuve après démolition totale. Cette démolition fait différer la rénovation de la restauration, remise en l'état initial, et de la réhabilitation, qui a pour but de rouvrir un lieu fermé, ou ouvert mais pas aux normes les plus récentes. Une rénovation fait parfois partie d'un plan de reconversion ou de restructuration.

Il peut s'agir d'un quartier ou d'une ville ; on parle alors de rénovation urbaine ou de renouvellement urbain, éventuellement dans le cadre de la ville reconstruite sur elle-même pour limiter la périurbanisation et ses effets environnementaux et fonciers néfastes. (Mohamed BELOUNNAS, 2021).



Figure 1.14 : exemples d'opération de rénovation (ancien hôtel du poste transformé en médiathèque).

Source : <http://guide-tourisme-france.com>

2-2-1-Les enjeux de la rénovation :

On peut globalement citer plusieurs types d'enjeux qui varient selon les cas :

- Un enjeu sanitaire. Il s'agit d'éliminer l'habitat vétuste et indigne, et en particulier les sources de poussières, gaz nocifs, polluants (amiante, plomb...) froid pour améliorer la qualité de vie et la sécurité du lieu.
- Un enjeu juridique et sécuritaire est souvent associé ; la rénovation est l'occasion de mises aux normes les plus récentes, pour prévenir les risques et les amendes. La rénovation est souvent l'occasion de retirer l'amiante, les peintures au plomb (céruse, minium de plomb), les tuyaux de plomb au profit de matériaux moins nuisibles pour l'environnement et la santé.
- Si un lieu est inutilisable ou qu'il a perdu sa rentabilité, la rénovation est un investissement qui peut viser un changement d'usage (ex : église ou cinéma transformé en bureaux, hôtel ou logements).
- La rénovation peut permettre d'importantes économies d'énergie et parfois d'eau ou de place. Elle peut aussi être l'occasion d'installation de systèmes de récupération des eaux de pluies, de toilettes sans eau, compostage, tri sélectif, de murs, terrasses ou toitures végétalisées, d'extension, etc. (Mohamed BELOUNNAS, 2021).

2-3- Réhabilitation

Ensemble de travaux techniques nécessaire pour transformer un immeuble en le donnant des éléments de confort. L'objectif est l'intégration des secteurs urbains marginaux au reste de la ville. (Elément d'introduction à l'urbanisme p : 130).

C'est une intervention soucieuse de préserver le caractère historique du bâti, tout en y installant des éléments de confort contemporain. De nombreux problèmes surgissent pour savoir apprécier le seuil

de “respect/dénaturation”. Les compromis inévitables, appréciés de façon souvent très subjective, sont sujets à discussion. (Mohamed BELOUNNAS, 2021).



Figure 1.15 : exemples d'opération de réhabilitation dans plusieurs villes algériennes.

Source : L. MELOUAH, 2021

2-4- Restauration

Ce type se limite au cas des figures d'une entité à identité culturelle ou architecturale menacée, qui réclame des mesures de sauvegarde, mise en valeur du patrimoine. (Elément d'introduction à l'urbanisme p : 129).

Il s'agit de la remise en état du bâti dans son état ancien, ou tout au moins suffisamment historique, en respectant les logiques de construction. La définition de l'état antérieur à rétablir peut prêter à discussion, notamment en raison de modifications ultérieures mais anciennes et intéressantes à titre historique.

En art, la restauration désigne les interventions et traitements servant à rétablir un état historique donné et, par-là, à améliorer la lisibilité et l'intégrité esthétique d'un objet ou d'un bâtiment ou, le cas échéant, rendre son utilisation à nouveau possible. Le concept de « conservation restauration » est désormais privilégié par rapport à celui de « restauration »

Pour désigner une discipline destinée à l'examen matériel des biens culturels, et à la prise de mesures, directe ou indirecte, afin de freiner leur processus d'altération et améliorer leur lisibilité. Cette terminologie s'est imposée grâce au travail des membres du Conseil international des musées (ICOM) et du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) durant la seconde moitié du XXe siècle, durant laquelle des principes méthodologiques et une terminologie commune se sont diffusés au niveau international. La distinction entre « conservation-restauration » et « restauration » permet d'éviter des raccourcis rapides, qui limiteraient le rôle de la conservation restauration à un simple travail d'amélioration de la lisibilité d'un bien culturel. (Mohamed BELOUNNAS, 2021).



Figure 1.16 : exemples d'opération de restauration dans la ville de Constantine.

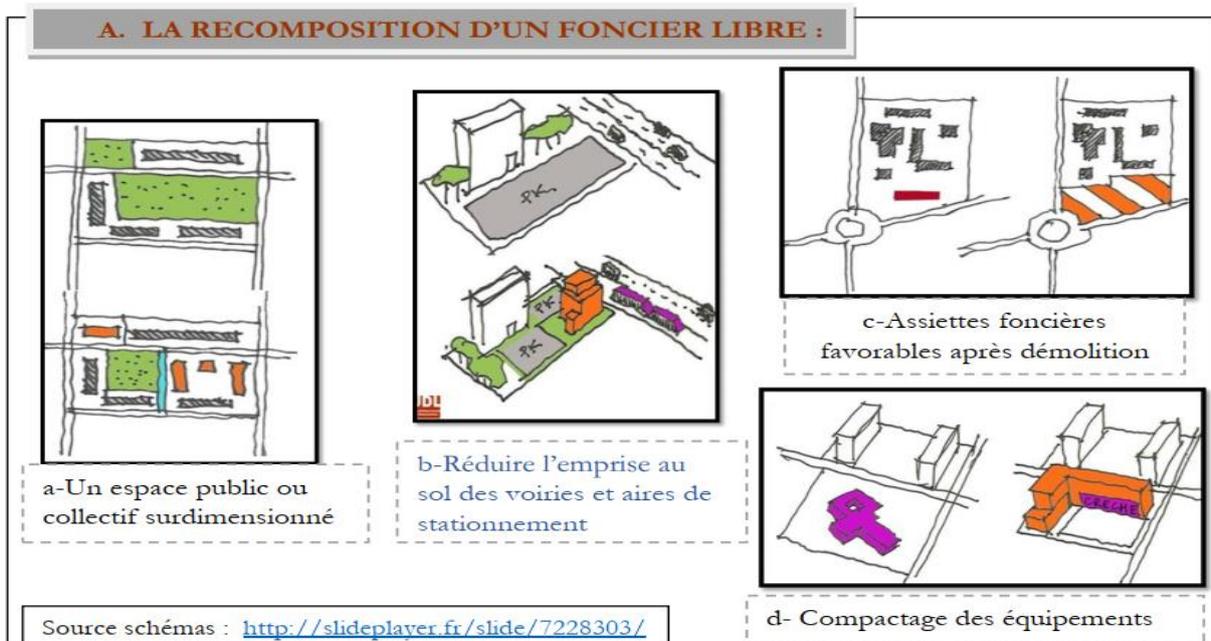
Source : L. MELOUAH, 2021.

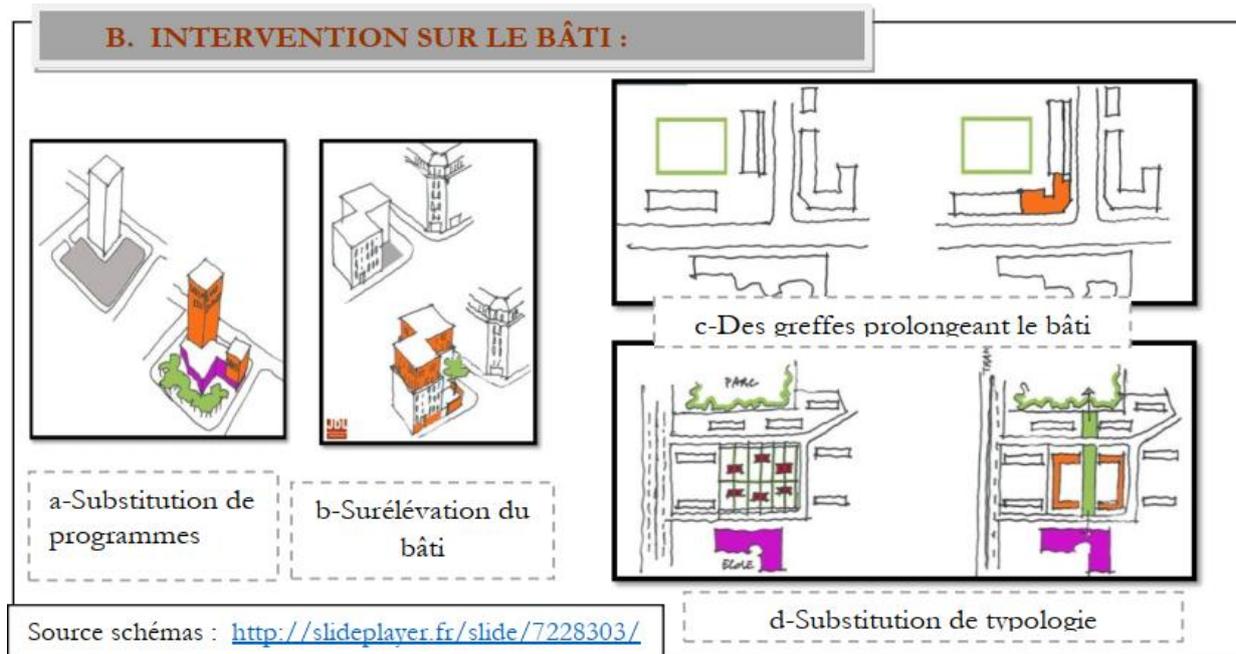
2-5- Densification urbaine :

Elle s'applique aux entités non urbanisées et qui sont destinées par le plan d'urbanisme à une urbanisation future. (Elément d'introduction à l'urbanisme p : 130)

Est un concept qui consiste à faire vivre davantage de population sur un même espace urbain. C'est ainsi, par exemple, que lorsqu'on passe d'un quartier en habitat individuel (petites maisons unifamiliales) à un quartier d'habitat collectif (avec des immeubles où les habitants partagent un immeuble en plusieurs appartements) on effectue une densification urbaine. (Mohamed BELOUNNAS, 2021).

Une densification urbaine peut se faire par :





**Figure 1.17 : schéma représentative de la densification urbaine.
Source : L. MELOUAH, 2021**

2-6- L'amélioration urbaine :

C'est l'amélioration de la réalité urbaine par des actions superficielles non radicales, elle ne produit pas de rupture dans le cadre bâti. (Elément d'introduction à l'urbanisme p : 128).

C'est une action d'aménagement globale et concentrée, qui vise à restructurer, réorganiser ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle. (Mohamed BELOUNNAS, 2021).



Figure n° 1.18 : exemples d'opération de l'amélioration dans le Place du Général De Gaulle, Chartres, 2006

Source : <http://foursquare.com>

3- Objectif général :

Elle vise, la transformation en profondeur des quartiers tant par des interventions spatiales que par la diversification de l'habitat. Elle implique des opérations d'investissement qui permettent la réalisation d'un projet urbain global à savoir :

- Les interventions de démolition, reconstruction, réhabilitation, ou de changement d'usage.
- Les aménagements nécessaires et la restructuration viaire ou consécutifs aux démolitions.
- Les équipements nécessaires aux habitants du quartier.
- La réorganisation des espaces liés aux activités économiques et commerciales.

Conclusion :

Le bâti et l'espace non bâti sont intimement liés et s'influencent en termes d'usage et de flux. Un dialogue étroit fait partie des éléments importants de tout projet pour qu'une perspective d'intégration paysagère permette d'appréhender le projet dans son contexte : copier l'atmosphère urbain et/ou les caractéristiques du paysage. Si l'on considère que nos villes et villages ne sont pas des ornements, alors le schéma de principe devrait être la traduction spatiale des usages. Ainsi, le projet de qualité valorisera l'équilibre du lieu tout en rendant compréhensible la fonction et les formes futures du bâti.

Si un lieu est inutilisable ou qu'il a perdu sa rentabilité, la rénovation est un investissement qui peut viser un changement d'usage

La rénovation peut permettre d'importantes économies d'énergie et parfois d'eau ou de place, elle peut aussi être l'occasion d'installation de systèmes de récupération des eaux de pluies, compostage, tri sélectif, de murs, terrasses ou toitures végétalisées, d'extension, etc.

2^{eme} chapitre

Etude analytique

Introduction

Ce chapitre concerne l'analyse des exemples existants et livresques, en choisissant les espaces publics suivant : le jardin de 05 juillet à Biskra, le jardin Landon à Biskra, et Les Hall de Paris. Ce choix a été fait au vu de la popularité de ces espaces publics et de leur efficacité et exploitation par les usagers pendant de longues périodes.

Dans cette perspective, ces espaces publics sont analysés selon les principes de l'approche formative, qui permet de comprendre la dynamique de l'organisation formelle de ces espaces, en tenant compte du contexte urbain dans lequel ils s'inscrivent, à partir de l'analyse de ces espaces publics dans le contexte urbain, et identifier les différentes relations entre ces espaces, le site et l'environnement bâti selon les normes géométriques et typologiques.

Cette analyse vise à identifier les interactions et les relations entre les espaces publics et le bâti adjacent, qui peuvent rendre ces lieux attractifs et attractifs aux visiteurs, et cela va au-delà de leur configuration particulière.

Les places publiques sont considérées comme l'un des éléments esthétiques les plus importants, car elles font partie des exigences d'aménagement de la ville en plus d'être l'un des lieux les plus importants où se rassemblent les activités urbaines, ainsi qu'un lieu de repos, de divertissement et de changement de routine.

Ce chapitre concerne de l'étude du terrain de la place publique à intervenir « la liberté », qui se situe au niveau de la Wilaya de Touggourt, afin de l'analyser et d'identifier ses problèmes et essayer d'y trouver des solutions appropriées et de les traiter. Selon le sujet de l'étude.

Les places publiques sont considérées comme l'un des éléments esthétiques les plus importants, car elles font partie des exigences d'aménagement de la ville en plus d'être l'un des lieux les plus importants où se rassemblent les activités urbaines, ainsi qu'un lieu de repos, de divertissement et de changement de routine.

Ce chapitre concerne de l'étude du terrain de la place publique à intervenir « la liberté », qui se situe au niveau de la Wilaya de Touggourt, afin de l'analyser et d'identifier ses problèmes et essayer d'y trouver des solutions appropriées et de les traiter. Selon le sujet de l'étude.

I- L'analyse des exemples :

1- Analyse du jardin Landon :

Le jardin Landon a été créé en 1872 par le conte Landon et Longueville, géré par la direction de l'environnement de Biskra, il subit des travaux de réaménagement et d'embellissement issue d'un projet de réhabilitation par le groupement Algéro-Italien GMAI depuis 2008.

1-1- Localisation :

Il est situé au niveau du quartier Châtenier (Biskra, sud-est), en bordure de l'oued Sidi Zarzour. Il s'étend sur une superficie de 04,10 Ha qui sont entièrement clôturés. Le jardin est entouré par des équipements éducatifs à l'est, la résidence du Wali au Sud, les habitations individuelles au côté Ouest et Nord, et les bâtiments collectif (HLM) au côté Nord-Ouest.

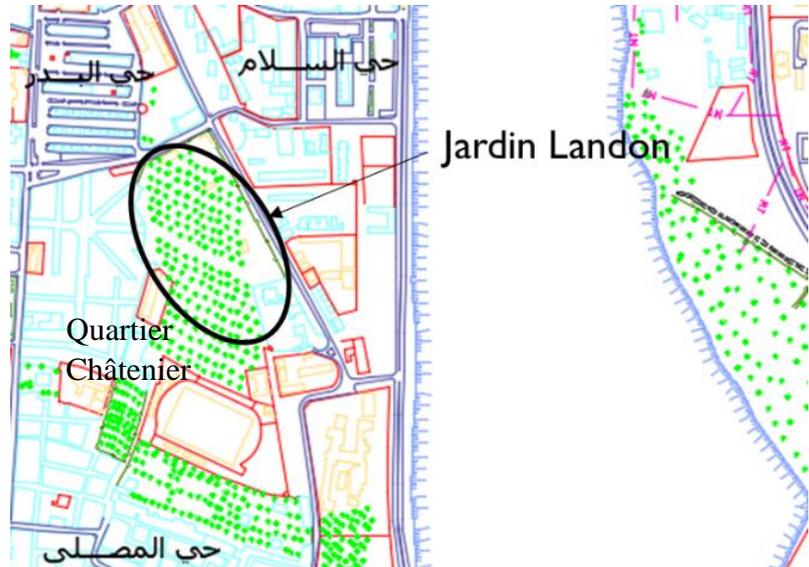


Figure 2.1 : Localisation du jardin Landon.

Source : PDAU Biskra

1-2- L'état du jardin avant le réaménagement :

Le jardin Landon créée à l'époque coloniale par le conte Landon et Longueville, constitue un enclos ou sont cultivés un grand nombre d'essences tropicales et d'arbres de grand prix ainsi que d'un ensemble de palmiers, les nombreuses essences qui y sont complantées ont été importées de tous les coins du monde, le jardin occupait à l'origine 10 ha.



Figure 2.2 : L'état du jardin à l'époque coloniale.

Source : Direction de l'environnement de Biskra.

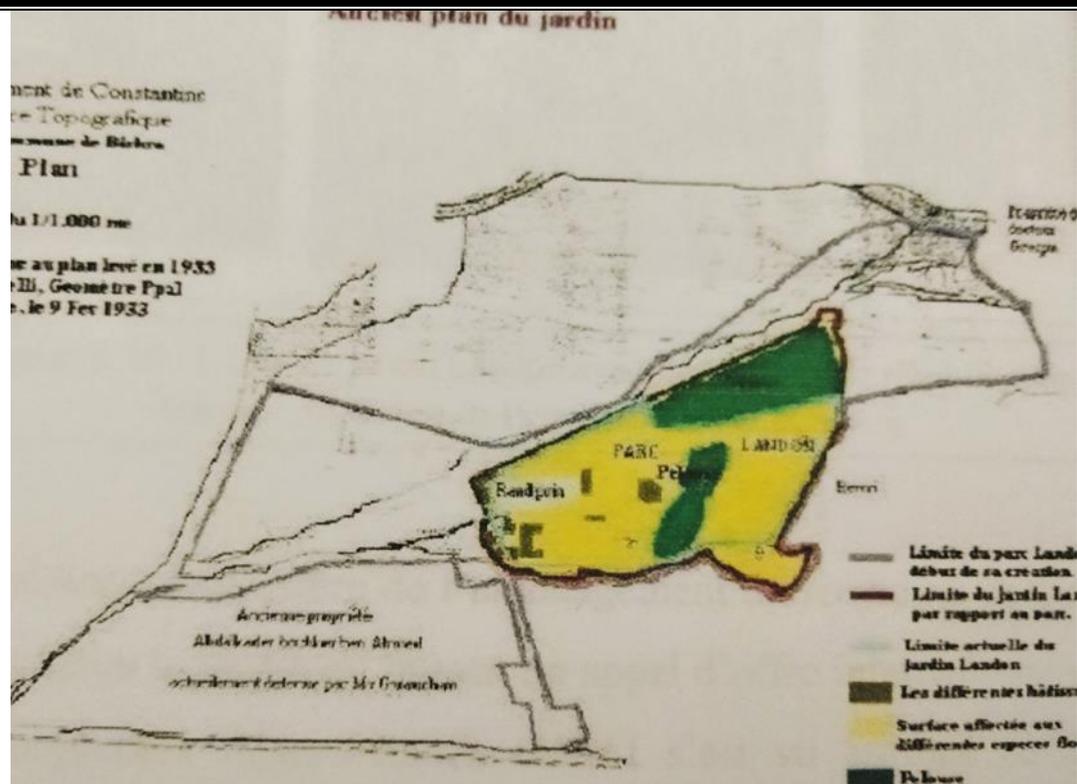


Figure 2.3 : Schématisation d'ancien plan de jardin Landon.

Source : www.docstoc.com .

Après l'indépendance la surface du jardin s'est vue diminuée d'une grande partie pour des constructions réservées à l'administration.

1-2-1. Les premiers changements :

- Le restaurant a été reconverti en bibliothèque
- Le bar a été reconverti en club de théâtre
- L'église a été occupée par une association des beaux-arts
- La résidence du centre a été reconvertie en siège de l'association de l'environnement
- La cuisine (construction abandonnée)
- Le lac « Mare aux canards » a été en mauvais état, et desséché
- La pépinière a été transformée en un vaste espace vague.

Ensuite le jardin a été abandonné depuis de longues années, pour se retrouver dans une phase importante de déclin due à plusieurs causes, et devient un espace totalement abandonné et lieu préféré de rodeurs, et considéré comme un lieu insécurisé.



Figure 2.4 : L'état du jardin à l'époque coloniale.

Source : Direction de l'environnement de Biskra.

1-2-2. Les travaux de réhabilitation du jardin Landon :

En 2008, le groupement Algéro-Italien GMAI s'est vu attribué l'appel d'offre international présentée par le ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville pour un projet de réhabilitation, plusieurs opérations ont été entreprises pour redonner vie à ce paradis, par l'introduction de nouveaux plants, réhabilitation et réaménagement de vieux bâti, des systèmes d'irrigation...etc. (Direction de l'environnement de Biskra)

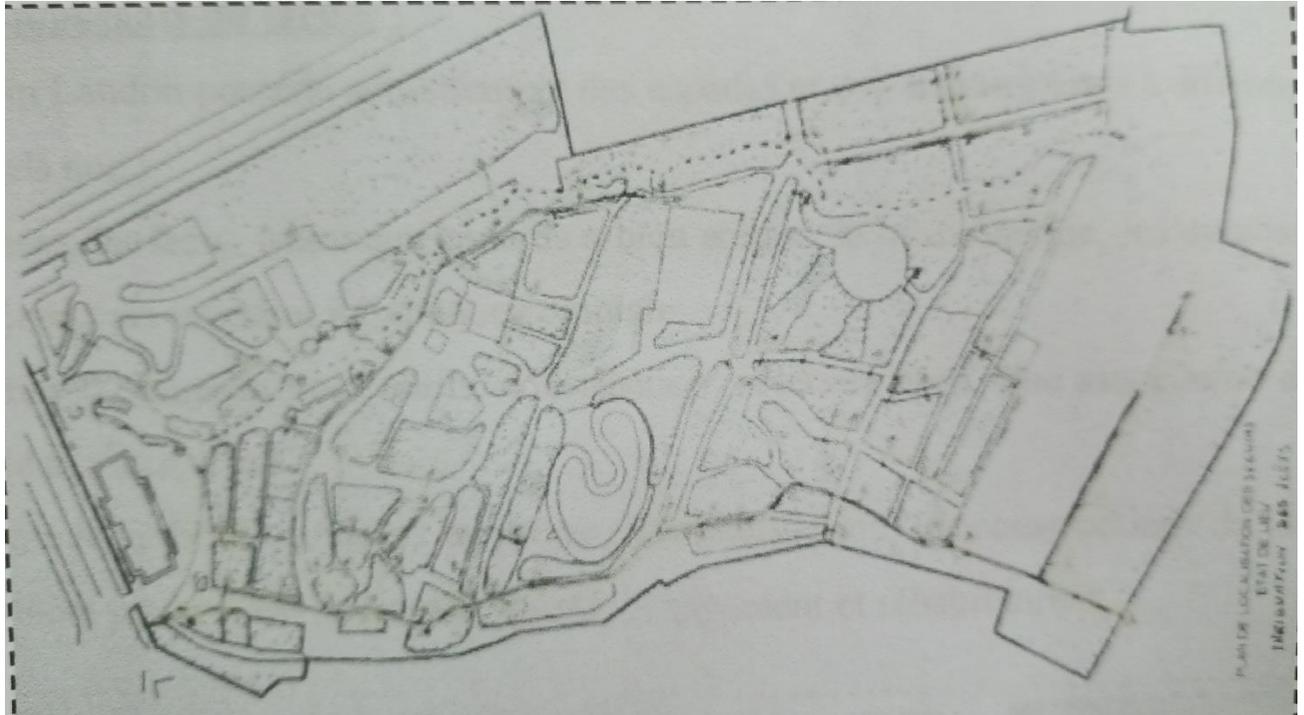


Figure 2.5 : Schématisation du plan de jardin Landon.
Source : Direction de l'environnement de Biskra.



Photo 2.1 : les travaux de la réhabilitation du jardin Landon.
Source : l'auteur 2022.

1-3- Les composants du jardin :

Le jardin Landon possède actuellement des espaces et des constructions à différentes fonctions tels que :

- La pépinière, le lac « Mare aux canards » bien soigné, la bibliothèque, les espaces équipés par les objets d'art revenant à l'époque coloniale.
- Administration, magasin pour outils, construction réservée pour les beaux art, galerie des arts, ...etc.

Toutes les constructions sont encore fermées sauf l'administration.

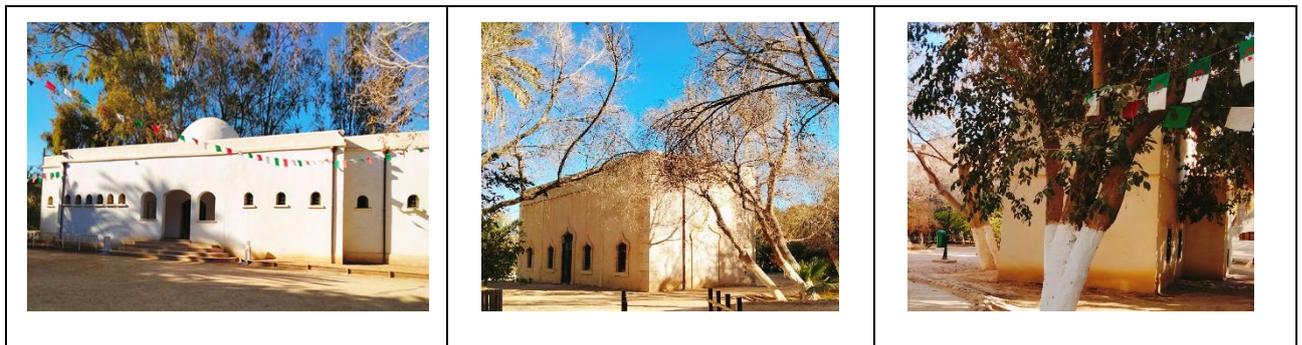


Photo 2.2 : les composants actuels du jardin Landon.

Source : l'auteur 2022.

1-3-1. Le sol :

Le sol du jardin est traité sans toucher à son aspect naturel, il est en terre bien compensé et nettoyé, dont le cheminement sont bordés de bois et de pierres sous forme naturelle, qui reflètent l'aspect paysager du jardin conçu selon le style Anglais, en respectant et gardant les éléments naturels. On constate que la topographie du jardin est plate dans la partie Ouest et accidentée dans la partie Est du jardin.



Photo 2.3 : Le traitement du sol dans le jardin Landon.

Source : l'auteur 2022.

1-3-2. La végétation :

Naceur. F (2004) souligne qu'une étude faite par l'équipe du C.R.S.T.R.A sur la flore du jardin, a permis d'identifier la présence de 52 espace végétales représentant la strate arborescente du parc, le jardin possède diverses essences végétales et arbres de valeur qui ont été importés, à grands frais de

pays lointains, il est considéré comme un jardin Botanique. La couverture du jardin donc est très variée et très dense.



Photo 2.4 : L'état actuel de la couverture végétales dans le jardin Landon.
Source : l'auteur 2022.

1-3-3. L'élément d'eau :

Ce jardin est riche de l'élément d'eau, on constate lors de mon observation les cours d'eau (seguias) qui irriguent tous les ilots du jardin, ainsi que le lac « mare aux canarde » qui est considéré comme un point d'appel dans le jardin.



Photo 2.5 : L'état actuel des sources d'eau dans le jardin Landon.
Source : l'auteur 2022.

1-3-4. Le mobilier urbain :

On constate que le mobilier urbain existant au sein du jardin est un nouveau type, introduit lors des travaux de réhabilitation, il est caractérisé par sa bonne qualité, tels que les bancs, les bordures et les corbeilles poubelle en bois importé d'Europe. Le mobilier urbain actuellement existant, est réparti dans tout le jardin. On remarque également l'existence des objets d'art appartenant à l'héritage de la révolution Algérienne.



Photo 2.6 : Les différents types du mobilier urbain existant dans le jardin Landon.
Source : l'auteur 2022.

1-4- La typologie du jardin Landon :

- Forme irrégulier (jardin Anglais)
- Les allées de forme courbée selon un ordre organique
- L'aspect des arbres se sont développées d'une manière naturelle



Figure 2.6: La typologie du jardin Landon.

Source : PDAU Biskra

1-5- Analyse morphologique du jardin Landon :

L'analyse fait par l'étude : du rapport au sol, du rapport au parcellaire, du rapport à la voirie et du rapport au bâti, selon les critères topologiques, géométriques, et dimensionnels.

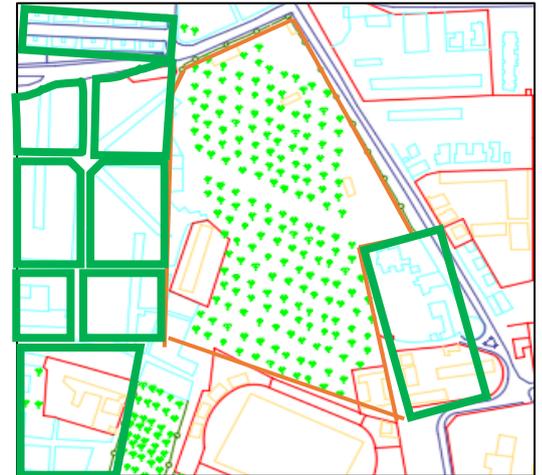
1-5-1. Le rapport au site :

Le jardin est situé dans un terrain accidenté, qui influe sur la forme du parcellaire géométrique du jardin, on constate que le jardin obéit à la typologie du site et prend une forme irrégulière et organique.

1-5-2. Le rapport au parcellaire :

- La parcelle du jardin n'épouse pas le même type de forme du parcellaire existant.
- Les dimensions de la parcelle sont convenables avec les autres parcelles environnantes.

Figure 2.7 : Le rapport au parcellaire du jardin Landon.
Source : PDAU Biskra



1-5-3. Le rapport à la voirie :

- Le jardin est délimité par deux voies principales lesquelles, la rue 08 Mars (A) et la rue Gouassmi Mohamed (B) qui dérive du célèbre rue Hakim Sàadane (C).
- L'accessibilité très bonne.

Figure 2.8 : La rapport à la voirie du jardin Landon.
Source : PDAU Biskra



1-5-4. Le rapport au bâti :

La variété des forme et fonction du bâti autour du jardin engendre une variété de dimensions.

- Le jardin
- Stade
- La résidence du Wali
- Habitations individuelles
- Habitations collectives (HLM)

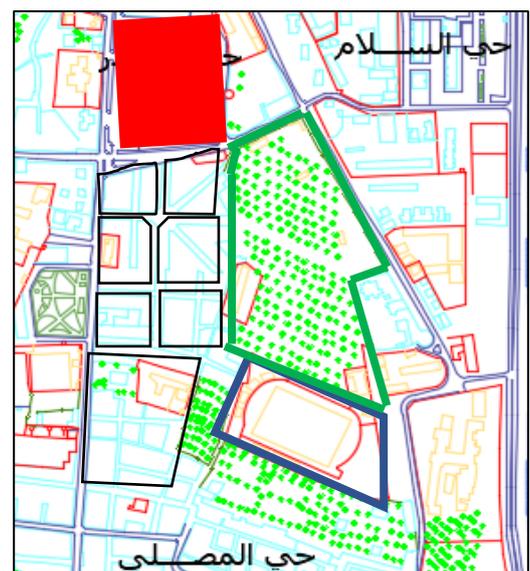
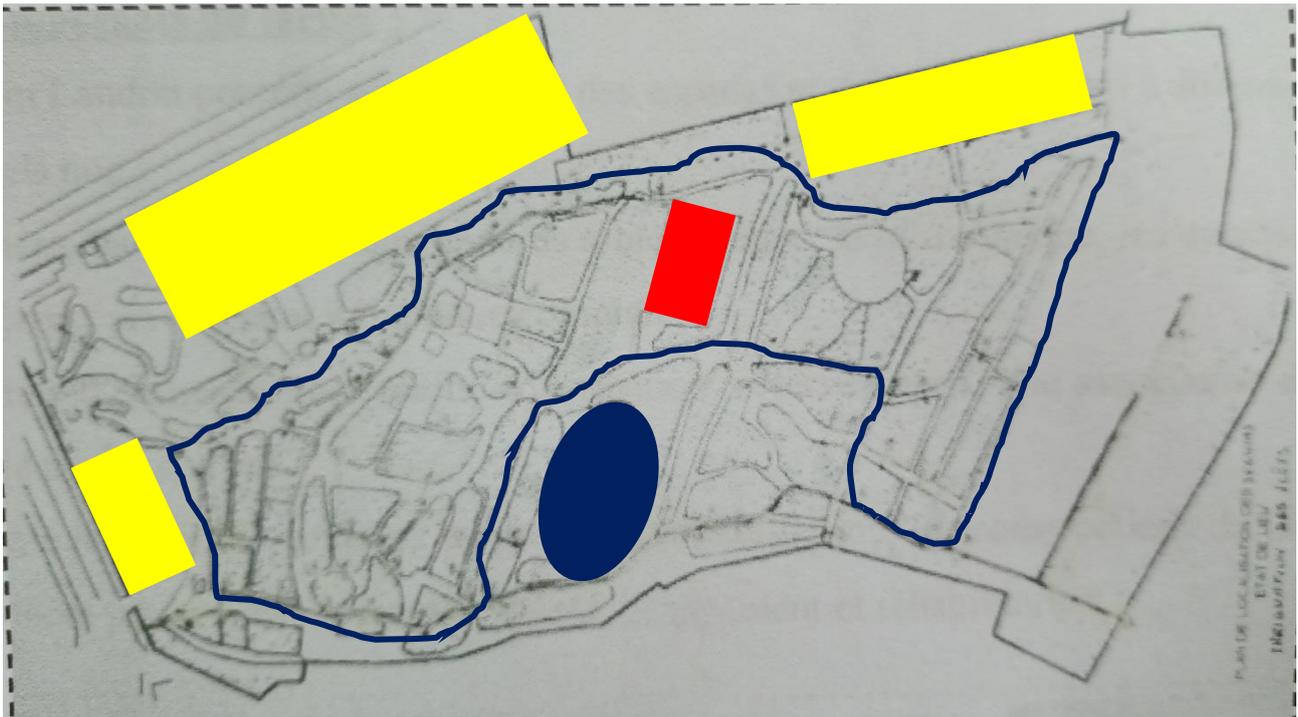


Figure 2.9 : La rapport au bâti adjacent du jardin Landon.
Source : PDAU Biskra



La clé :

	Surfaces bâties		air de jeux
	Espaces d'eau		le reste tous des espaces verts

Figure 2.10 : Schématisation de composition du plan de jardin Landon.
Source : Direction de l'environnement de Biskra.

2- Analyse du jardin 05 juillet 1962 :

Le jardin est géré par l'APC de Biskra, il subit actuellement des travaux de réaménagement fruits d'un projet de réhabilitation élaboré par la direction de l'environnement de Biskra, le jardin est considéré comme un patrimoine végétal hérité de l'époque coloniale.

2-1. Localisation :

Le jardin se situe en plein centre-ville dans le quartier du damier colonial, limité au Nord-Est par une caserne, et la gare ferroviaire au Nord, du quartier de la gare et des équipements administratifs au Sud-Ouest. Il est bordé par le collège les sœurs Ouregha du côté Est. Le jardin est d'une forme quasi-rectangulaire, il s'étend sur une superficie avoisinant 4.02 Ha.

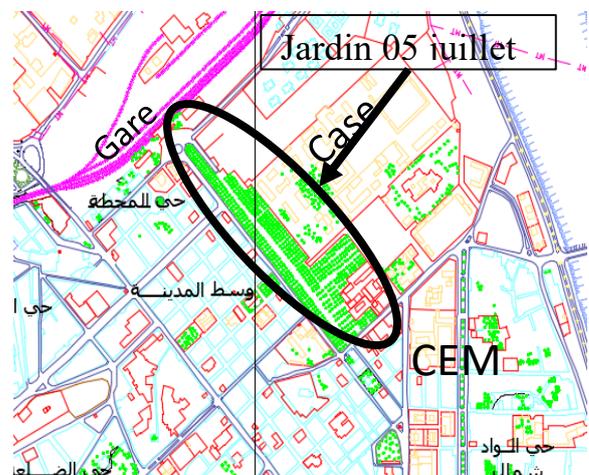


Figure 2.11 : localisation du jardin 5 juillet 1962.

Source : PDAU Biskra.

- La création des Séguias irriguant toute la ville de Biskra
- La réhabilitation de l'église qui sera transformée par la suite en un centre culturel islamique



Figure 2.13 : Plan d'aménagement du jardin 5 juillet 1962.

Source : Direction d'environnement de Biskra.

2-3. Les composants du jardin :

Au sien du jardin 05 juillet 1962, on peut distinguer plusieurs composants intéressants :

- Un système important d'irrigation
- Une pépinière
- Un bureau d'administration
- Une aire de jeux pour enfants
- Quatre cafés répartis sur les deux façades du jardin



Photo 2.07 : les composants actuels du jardin 05 juillet.

Source : l'auteur 2022.

2-3-1. Le sol :

La plancher du jardin en terre, reflète le sol naturel, et l'intégration des éléments naturels, à l'exception de l'axe principale du jardin qui est traité en béton.



Photo 2.8 : Le traitement du sol dans le jardin 05 juillet.
Source : l'auteur 2022.

2-3-2. La végétation :

Le tapis végétal du jardin du 05 juillet semble peu diversifié, pourtant l'étude sur la flore par l'équipe du **C.R.S.T.R.A.**, a permis d'identifier la présence de 30 espèces végétales, qui représentent la strate arborescente au niveau de ce jardin. (C.R.S.T.R.A) cité par (Naceur. F, 2004), la couverture végétale du jardin est très dense et variée.



Photo 2.9 : la végétation dans le jardin 05 juillet.
Source : l'auteur 2022.

2-3-3. L'élément d'eau :

Les Séguias d'eau sont réparties sur toute la surface du jardin, qui possède un forage récent, ces séguias issues d'une retenue d'eau, actuellement le jardin souffre d'un manque terrible d'eau.



**Photo 2.10 : L'état actuel du séguia dans le jardin 05 juillet.
Source : l'auteur 2022.**

2-3-4. Le mobilier urbain :

On constate l'existence d'un mobilier urbain ancien et nouveau au sien du jardin.



**Photo 2.11 : Les différents types du mobilier urbain existant dans le jardin 05 juillet.
Source : l'auteur 2022.**

2-4. La typologie du jardin 05 juillet :

- Forme régulière
- Tracés de cheminements réguliers et droits
- Organisation spatiale axiale suivant un axe d'équilibre

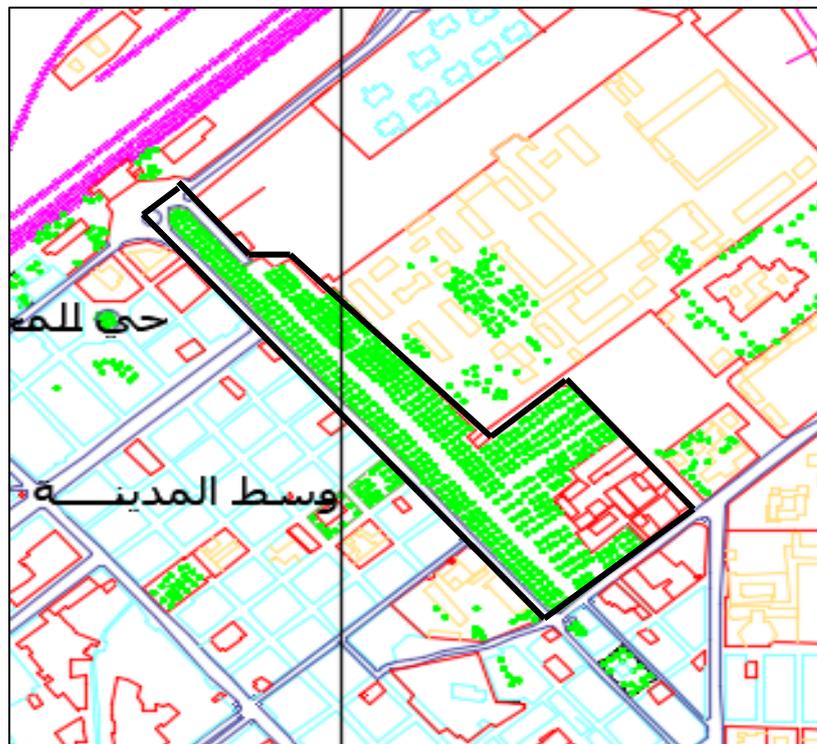


Figure 2.14 : La typologie du jardin 05 juillet.

Source : PDAU Biskra

2-5. Analyse morphologique du jardin 05 juillet :

L'analyse fait par l'étude : du rapport au sol, du rapport au parcellaire, du rapport à la voirie et du rapport au bâti, selon les critères topologiques, géométriques, et dimensionnels.

2-5-1. Le rapport au site :

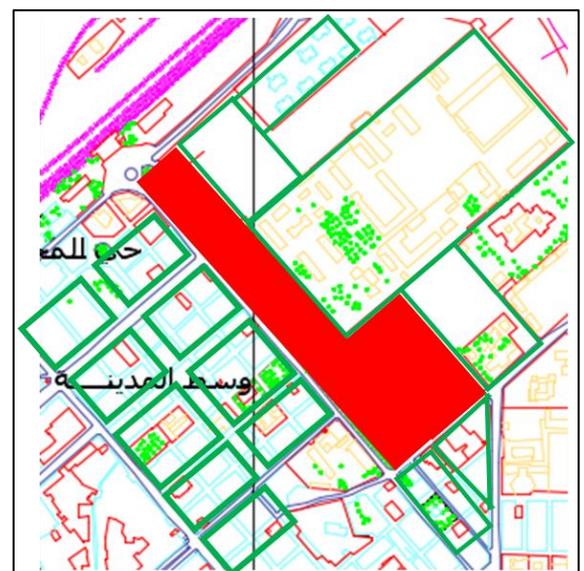
Le site du jardin est caractérisé par une typologie plate, la forme géométrique du jardin est presque rectangulaire obéissant à la trame viaire conçue selon le plan en damier.

2-5-2. Le rapport au parcellaire :

- La parcelle du jardin d'une forme quasi-rectangulaire.
- Cette forme est le résultat d'intersection des voiries en échiquier.
- La parcelle du jardin est plus grande par rapport aux parcelles du quartier en face.

Figure 2.15 : Le rapport au parcellaire du jardin 05 juillet.

Source : PDAU Biskra



2-5-3. Le rapport à la voirie :

- Le jardin est délimité par deux voies principales lesquelles, la rue de la **république** (A) et la **rue Ben Badis** (B)
- L'accessibilité est très bonne

Figure 2.16 : Le rapport à la voirie du jardin 05 juillet.

Source : PDAU Biskra



2-5-4. Le rapport au bâti :

Le bâti environnant du jardin, sont des constructions publiques, qui ont des différentes fonctions, administrative, éducative, militaires, économiques, et touristiques. Il est considéré comme une zone d'intense activités et service. La plupart de ces constructions sont disposées sur un même axe suivant la rue de la république. On note que le bâti de la partie Est, est moins dense que celui de la partie Ouest.

La clé :

- Le jardin
- Caserne
- Centre culturelle islamique
- Equipements publics
- Habitations privées
- La gendarmerie nationale

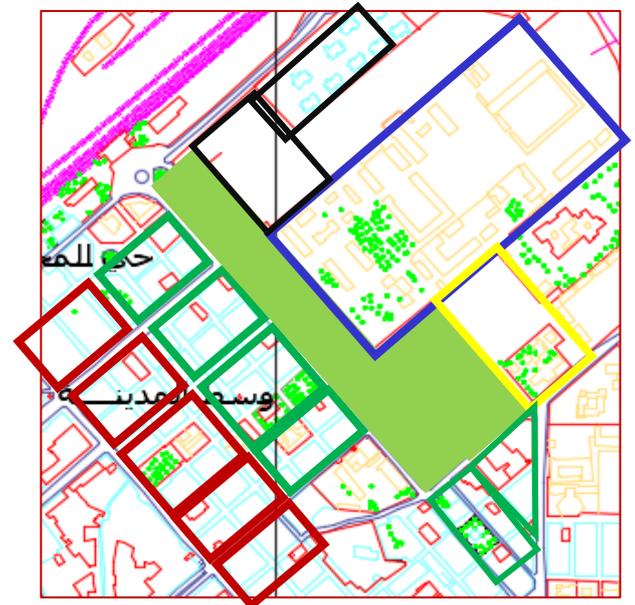
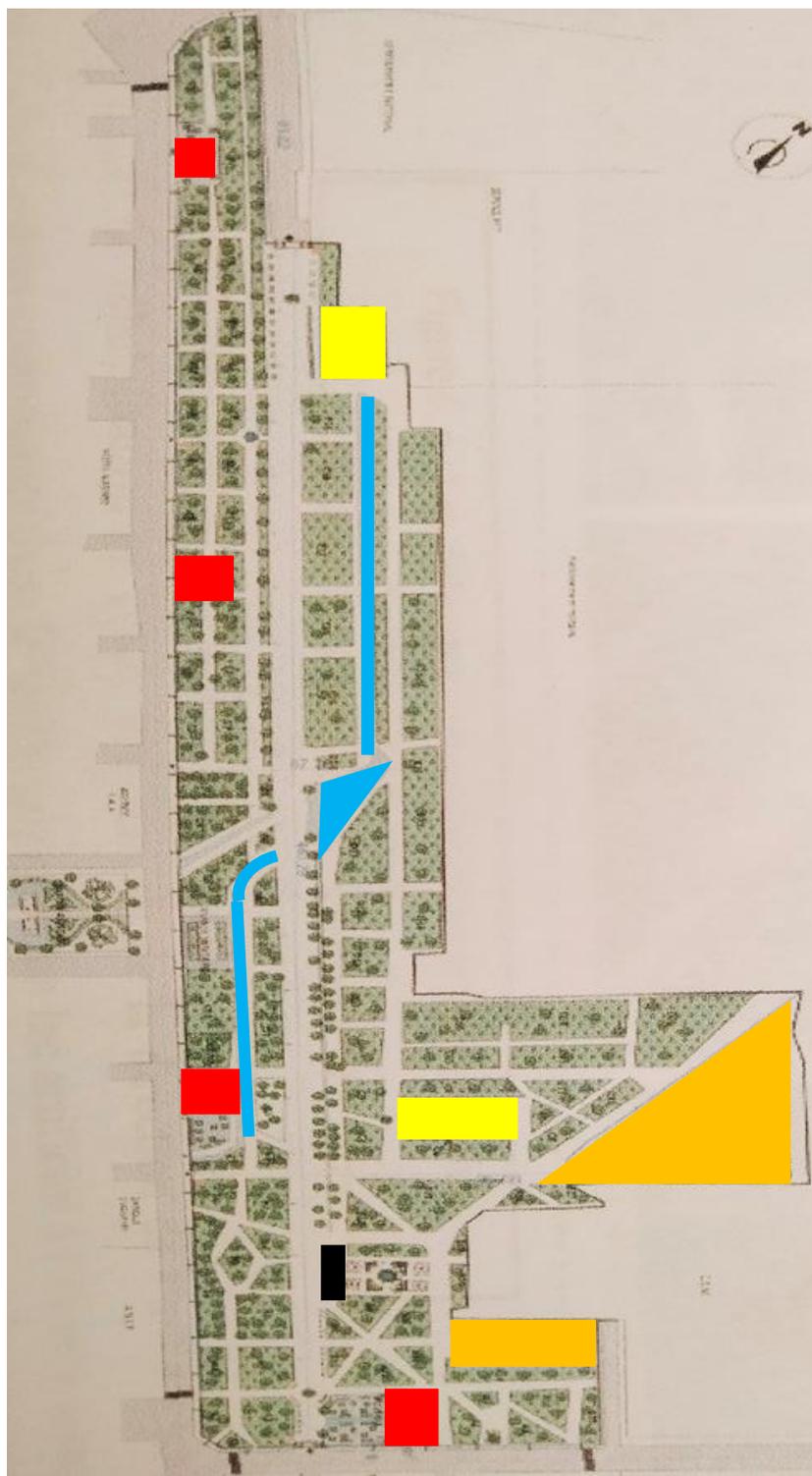


Figure 2.17 : Le rapport au bâti adjacent du jardin 05 juillet.

Source : PDAU Biskra



La clé :

	Surfaces bâties		Air de jeux		Espace des exercices sportifs
	Espaces d'eau		Cafétéria		Administration et poste de sécurité
	Toutes les restes des espaces verts				

Figure 2.18 : Schématisation de composition du plan de jardin 05 juillet.
Source : Direction d'environnement de Biskra.

3- Analyse des Halles de Paris :

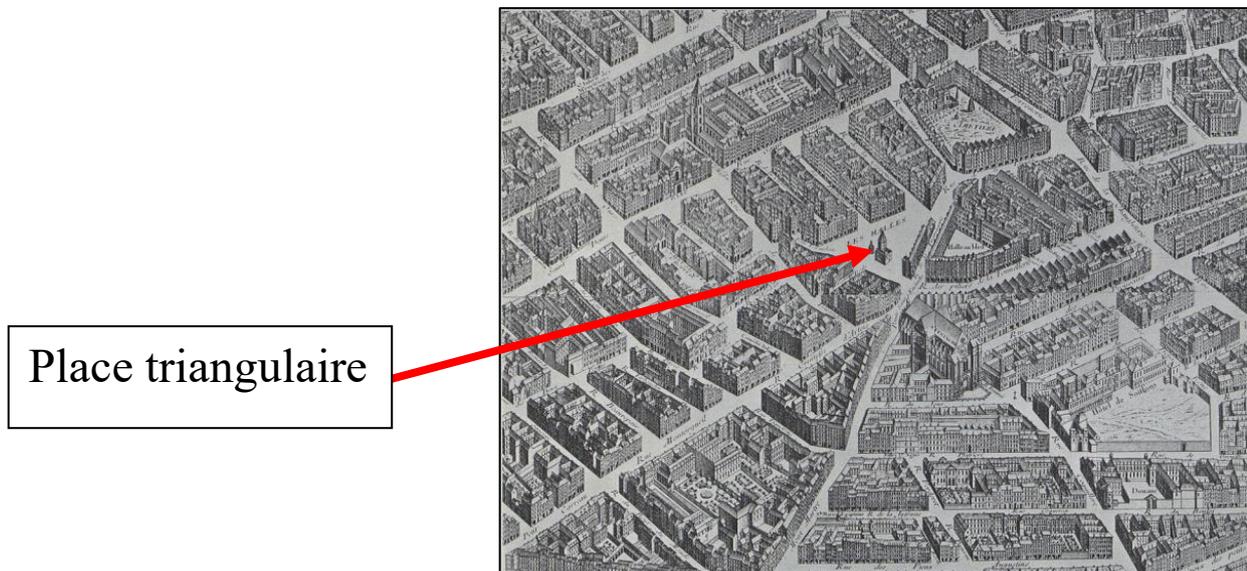
3-1. Aperçu historique :

- Le marché s'est établi sur un point haut, protégé des crues, appelé les champeaux.
- Il se retrouve à la rencontre de 3 rues majeures :
 - La rue Montmartre.
 - La rue Saint Denis.
 - La rue Saint Honoré.



Figure 2.19 : l'aperçu historique des halles de paris.
Source : Marcel Diebolt, 1969.

En 1137 : la fondation des halles par Louis VI le gros, le marché parisien a occupé une place triangulaire



Place triangulaire

Figure 2.20 : Les halles de paris en 1137.
Source : Marcel Diebolt, 1969.

Au XIX siècle :

La construction des halles de Baltard est accompagnée de transformations importantes de la trame urbaine par Haussmann :

- destruction de certains îlots.
- élargissement des rues.

En 1848 :

Le concours d'architectes lancé fut remporté par Victor Baltard qui projeta d'édifier 12 pavillons.

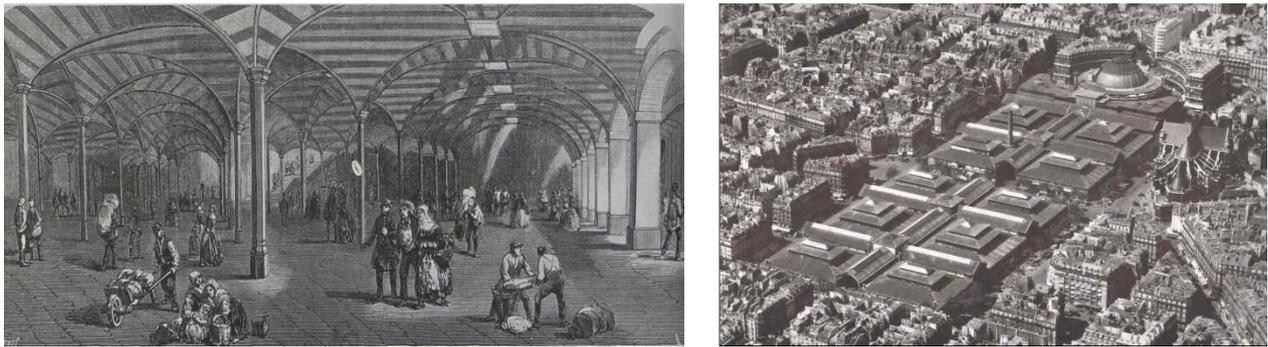


Figure 2.21 : Les halles de paris en 1848.

Source : Marcel Diebolt, 1969.

En 1969 :

Les opérations de transfert de toutes les activités du marché de gros vers Rungis et la villette, pour des problèmes :

- L'insuffisance des surfaces disponibles.
- La difficulté d'accéder et de circuler.
- Le vieillissement de certains bâtiments.

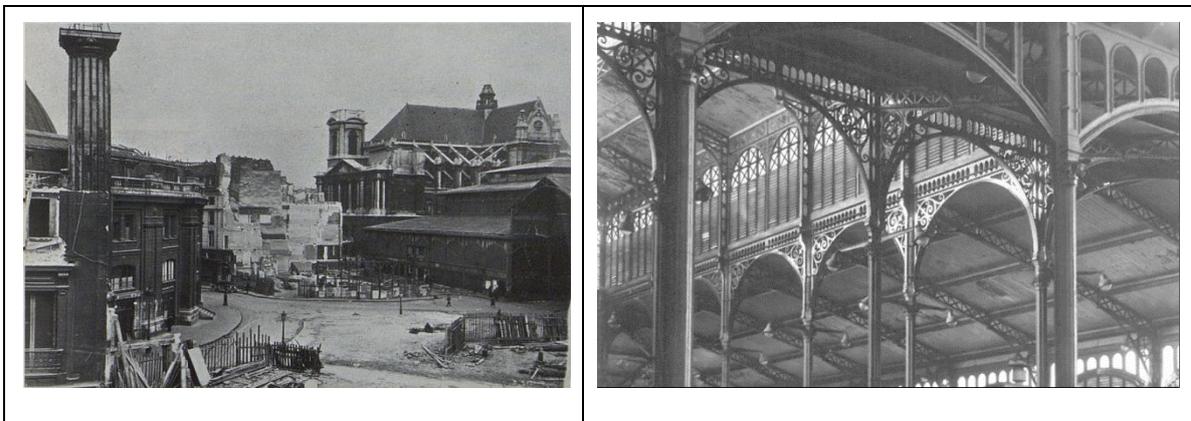


Figure 2.22 : Les halles de paris en 1969.

Source : Marcel Diebolt, 1969.

3-2- Le réaménagement du quartier des halles de paris 1969 :

- Au nord les rues sont détournées ou supprimées.
- La rue des halles est interrompue au sud.
- Le rectangle des halles est rempli d'une multitude d'objets qui empêchent la lecture du volume urbain (l'espace actuel est refermé sur lui-même).

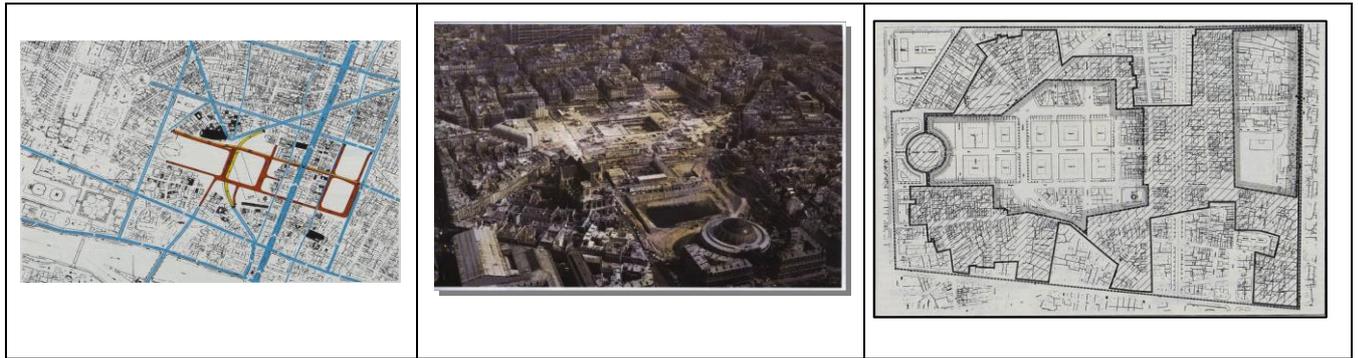
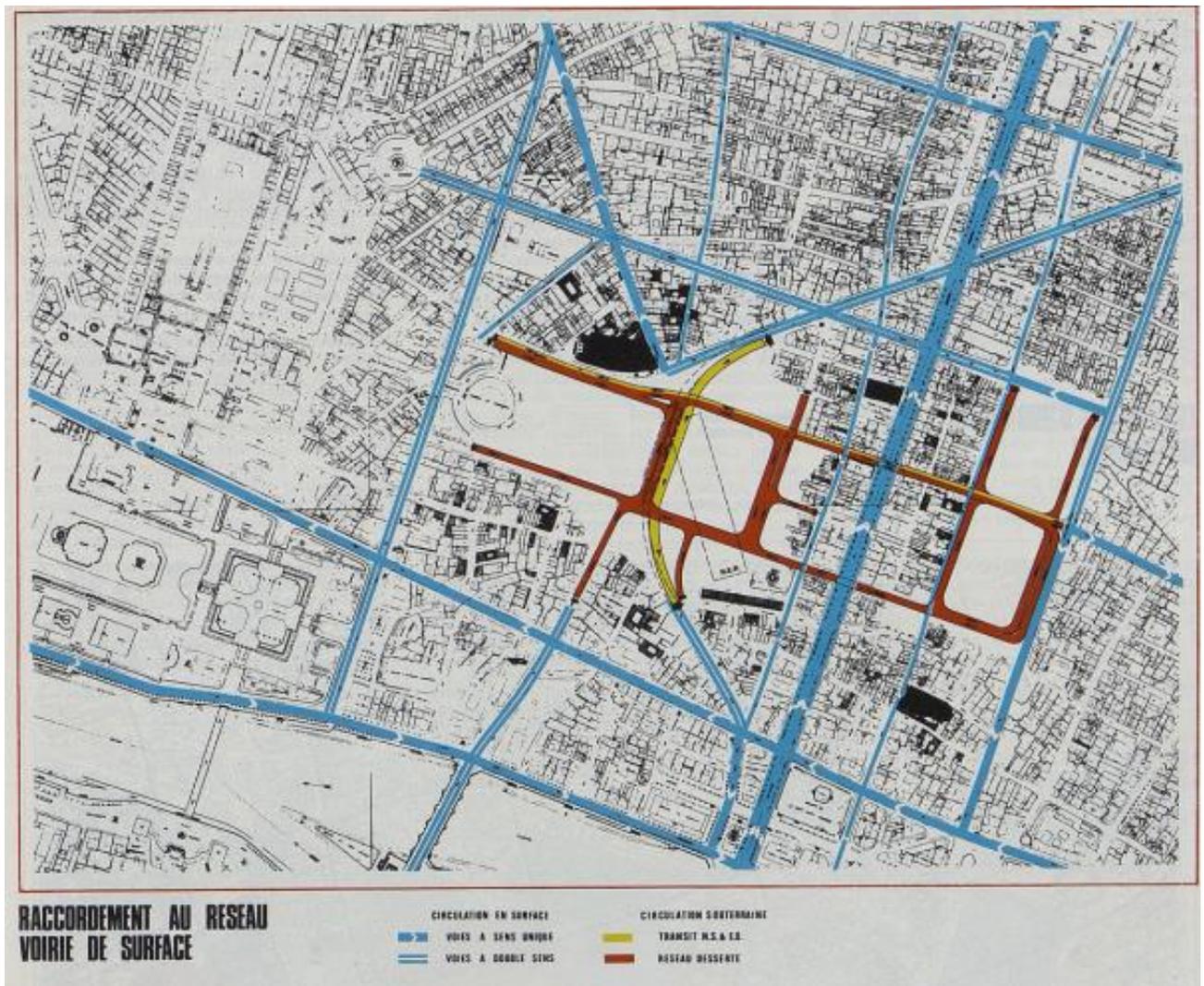
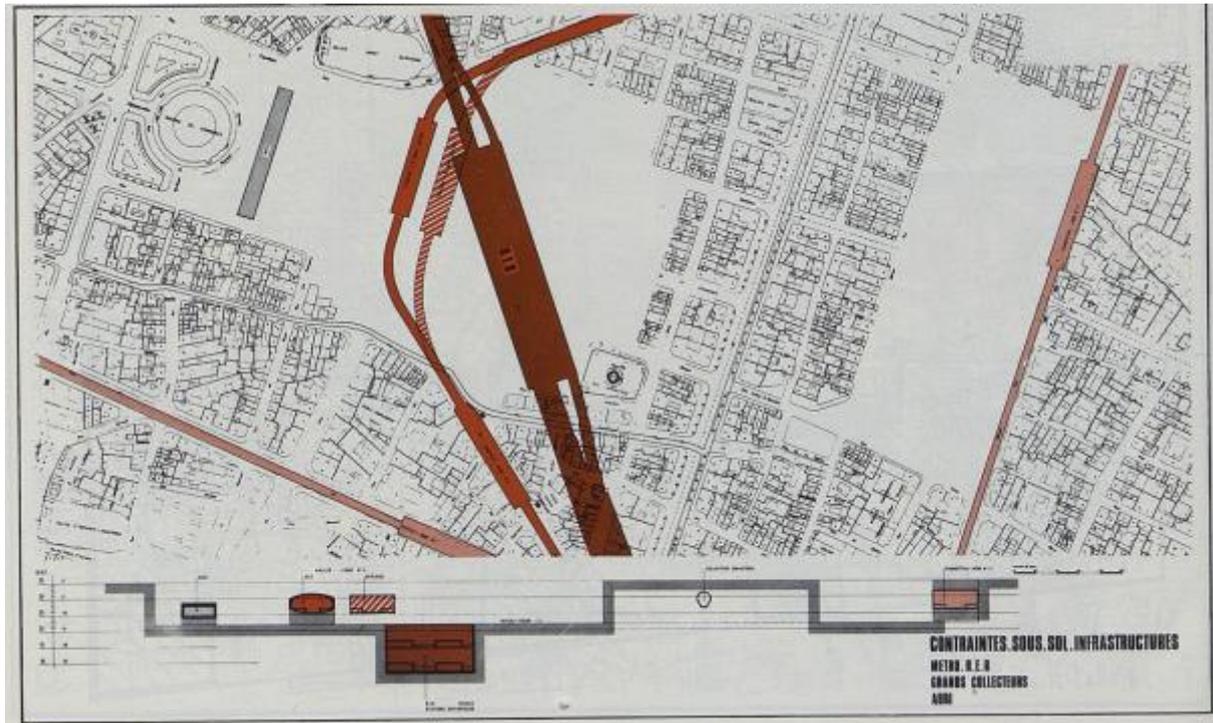


Figure 2.23 : Le réaménagement du quartier des halles de paris en 1969.
Source : Marcel Diebolt, 1969.

3-2-1-La circulation :

L'accès des véhicules est limité au strict nécessaire





**Figure 2.24 : Projet de réseau urbain libérant le quartier des halles de la circulation.
Source : Marcel Diebolt, 1969.**

3-2-2- La juxtaposition :

- 1- Le souterrain entièrement dédié à l'infrastructure, aux échanges entre moyens de transport et aux échanges commerciaux.
 - Stations RER.
 - Voiries souterraines.
 - Construit en sous-sol le plus grand centre commercial parisien.
- 2- Le sol des halles doit être réparé et réhabilité car il est l'élément primordial qui permet de relier le lieu central avec ses environs immédiats.
 - De nombreux équipements culturels et de loisirs.
 - Jardin en surface, lieu de détente et de relaxation.

3-2-3-L'infrastructure :

Le sous-sol divisé en 2 parties :

a. Le forum :

- L'ancienne partie « Le forum » développe 5 niveaux du sous-sol.
- L'atrium du forum est vaste mais il n'offre ni vues intéressantes, ni éclairage naturel.



Figure 2.25 : Les accès au forum et les cheminements piétons souterrains.

Source : <http://fr.wikipedia.org>

Les problèmes :

- Le système est dense.
- La circulation est complexe.

b. La partie plus récente :

Se développe à partir de la place carrée, d'où part une grande galerie qui évolue sur 3 niveaux du sous-sol.

La galerie se développe sur toute la hauteur et ses coursives offre des vues d'un niveau à l'autre.

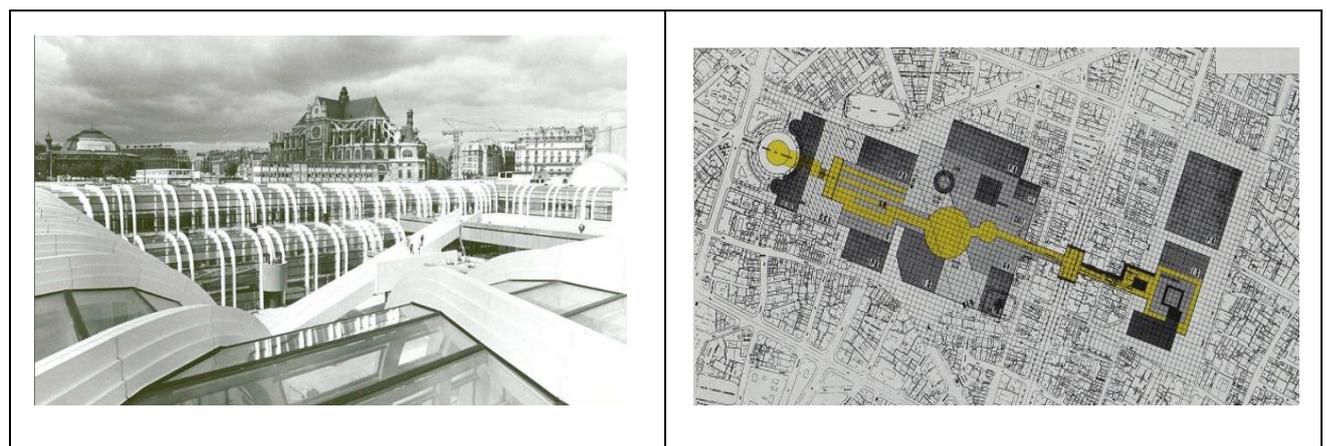


Figure 2.26 : Le sous-sol est éclairé par des verrières.

Source : Marcel Diebolt, 1969.

Les problèmes :

- Le système est moins dense.
- Les communications avec l'extérieur restent complexes.

3-2-4-Le sol :

4 pavillons nouveaux, dédiés chacun à une activité culturelle.

- Pavillon des arts.
- Bibliothèque.
- Crèche.



Figure 2.27 : Assurer les lieux de détente et de relaxation (intégrer l'eau et la végétation).

Source : <http://fr.wikipedia.org>

En 1985 :

La décision de créer un programme souterrain a également été motivée par la volonté d'alléger le centre de Paris et d'y ouvrir un espace vert.



Figure 2.28 : Les halles de paris en 1985.

Source : Mairie de paris, 2011

Les problèmes :

- La difficulté d'accéder et de circuler.

- Le manque de lisibilité des espaces.
- Une coupure est ressentie entre le « dessous » et le « dessus ».

C'est pourquoi la ville de Paris souhaite aujourd'hui repenser le quartier des halles.

3-3- Projets des 4 équipes :

- En décembre 2002 le conseil de Paris délibère sur « la mise en valeur du quartier des halles ».
- Le forum en sous-sol, traversé chaque jour par 800 000 voyageurs, visiteurs et consommateurs.
- Le véritable problème des halles est une affaire d'optimisation de flux d'hommes, de véhicules et de marchandises, les gaines de désenfumages, la largeur des couloirs.
- Dans le quartier des halles on rêve d'un cœur vert.

Les 4 équipes ont cherché à donner un caractère à ce lieu et de le singulariser.

3-3-1- Seura, David Mangin avec Philippe Raguin (paysagiste).

a. Rénovation :

- Il faut rénover les halles à l'échelle métropolitaine.
- L'église Saint-Eustache
- La halle au blé (transformé en Centre de design et de la mode).

Restent les éléments dominants.

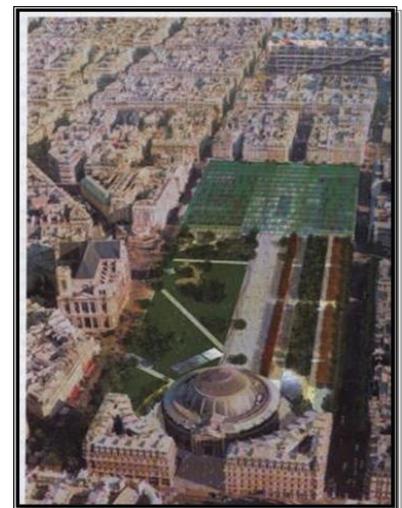


Figure 2.29 : La première rénovation.

Source : Mairie de paris, 2011

b. Aménagement d'un jardin :

- Il faut aménager un jardin.
- L'aménagement du jardin s'articule autour d'un axe Est-ouest.
- Inscrire les halles dans un réseau piétonnier, pour ne pas étouffer le jardin par la fréquentation successive.

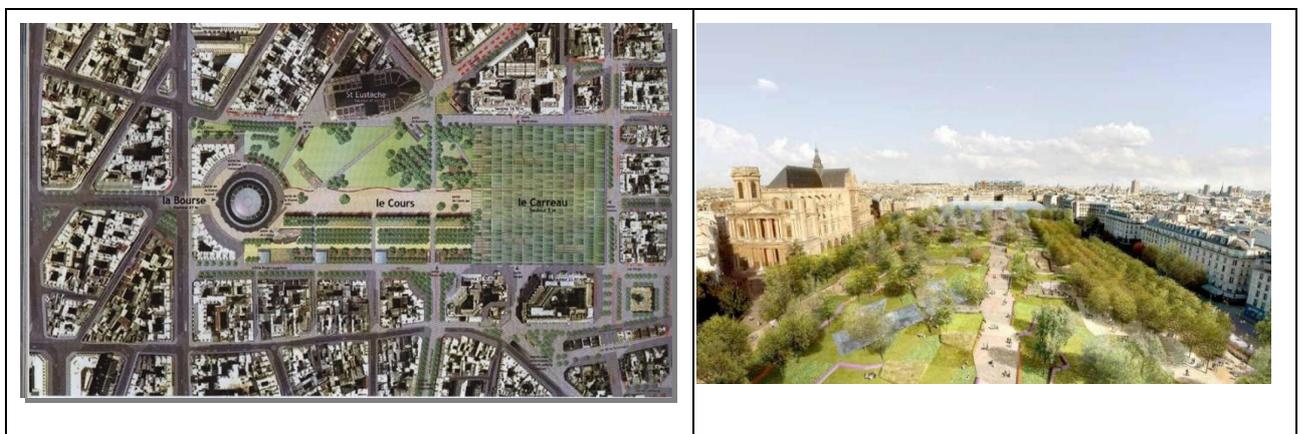


Figure 2.30 : L'aménagement d'un jardin.

Source : Mairie de paris, 2011

c. Le forum :

Un grand toit, translucide en partie, couvre l'actuel atrium.

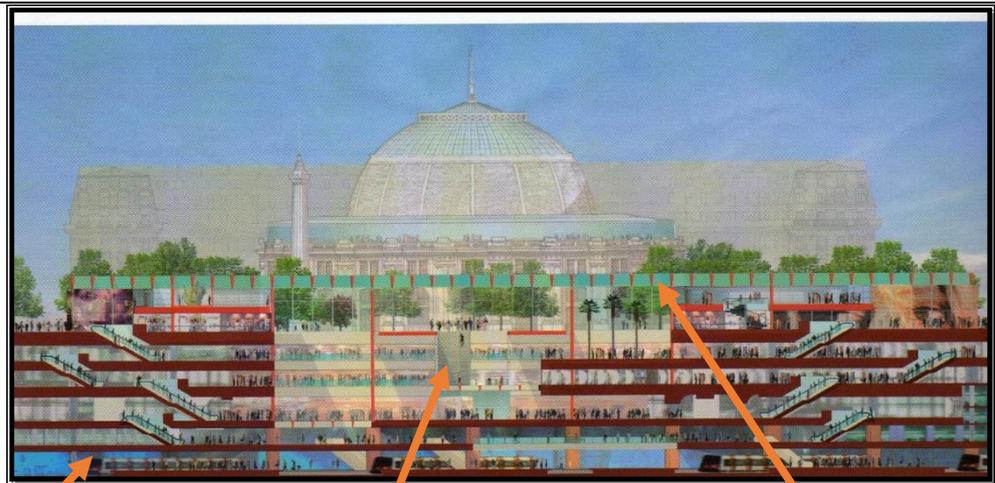


Le toit translucide

Le sou sol, sera éclairé par la lumière du jour.



Coupe



Station RER

forum

toit translucide

Figure 2.31 : Détails.
Source : Mairie de Paris, 2011

3-3-2- MVRDV, Winy Maas, West 8, Adrian Gueuze (paysagiste).

- L'équipe souhaite réunir une myriade de microprojets par un grand vitrail qui les abrite.
- Créer un hall souterrain.
- Le vitrail réduit la possibilité d'y planter un jardin.



Figure 2.32 : Vue du jardin éclairé par le sol.

Source : <http://fr.wikipedia.org>

3-3-3- L'atelier de Jean Nouvel, Michel Desvignes (paysagiste) et Nicolas Michelin (Architecte).

- Il faut enrichir Paris par un nouveau dialogue de modernité.
- Pour redonner au centre de Paris sa puissance d'organisation, l'équipe propose de remplacer les bâtiments conçus par « le carreau des halles ».

a. Les jardins des halles :

➤ Le 1^{er} jardin :

Il dégage une grande perspective centrale, il ne remplit pas l'espace il l'étend.

➤ Le 2^{ème} jardin :

A mi-hauteur entre le sol et les toits de Paris, c'est le balcon sur Saint-Eustache.

➤ Le 3^{ème} jardin :

Suspendu à la hauteur des toits parisiens.

1^{er} jardin
2^{ème} jardin
3^{ème} jardin

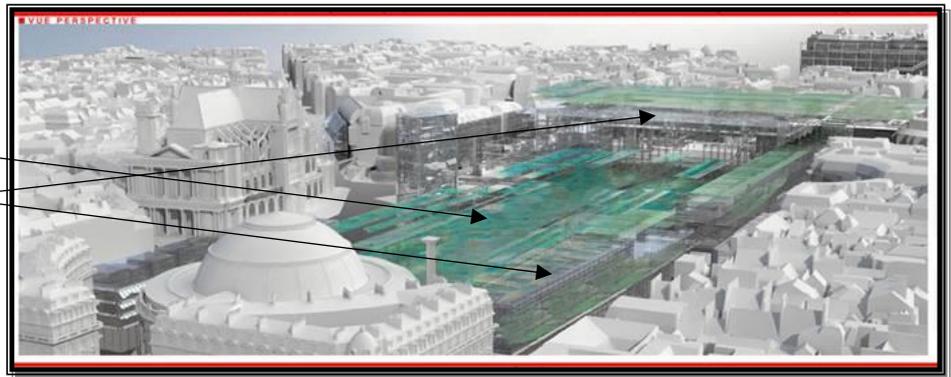
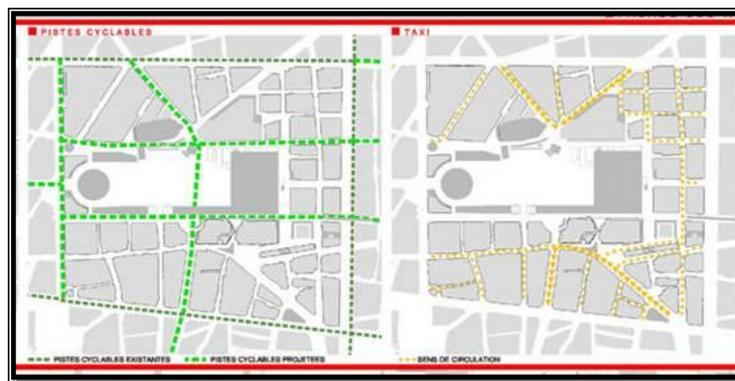


Figure 2.33 : représentation de la situation des jardins.

Source : <http://fr.wikipedia.org>

b. Le forum :

Faciliter l'accès au forum, par la création des cheminements piétonniers souterrains.



Piste cyclable

Taxi

Figure 2.34 : représentation de la circulation dans les jardins.

Source : <http://fr.wikipedia.org>

c. Le carreau des halles :

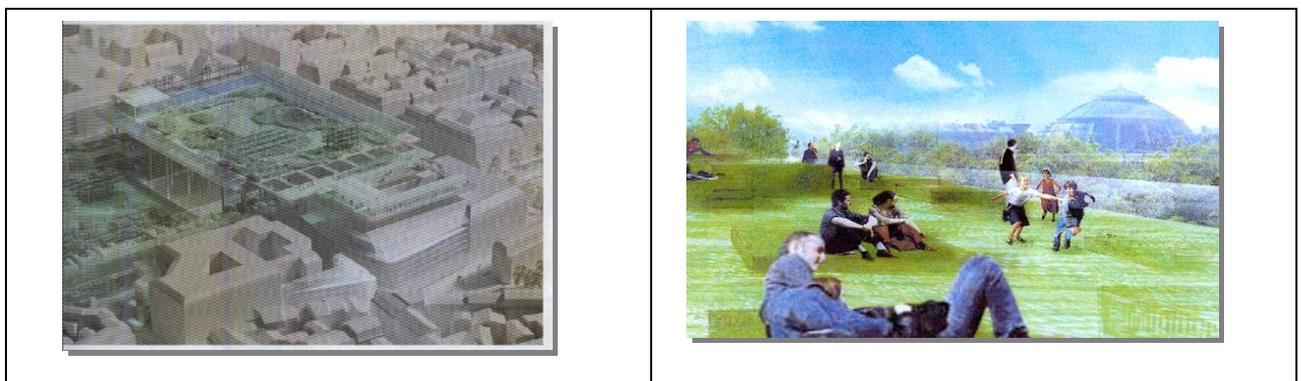


Figure 2.35 : La végétation et la piscine du toit jardin offrent des vues importantes sur les monuments parisiens.

Source : <http://fr.wikipedia.org>

d. Les équipements proposés :

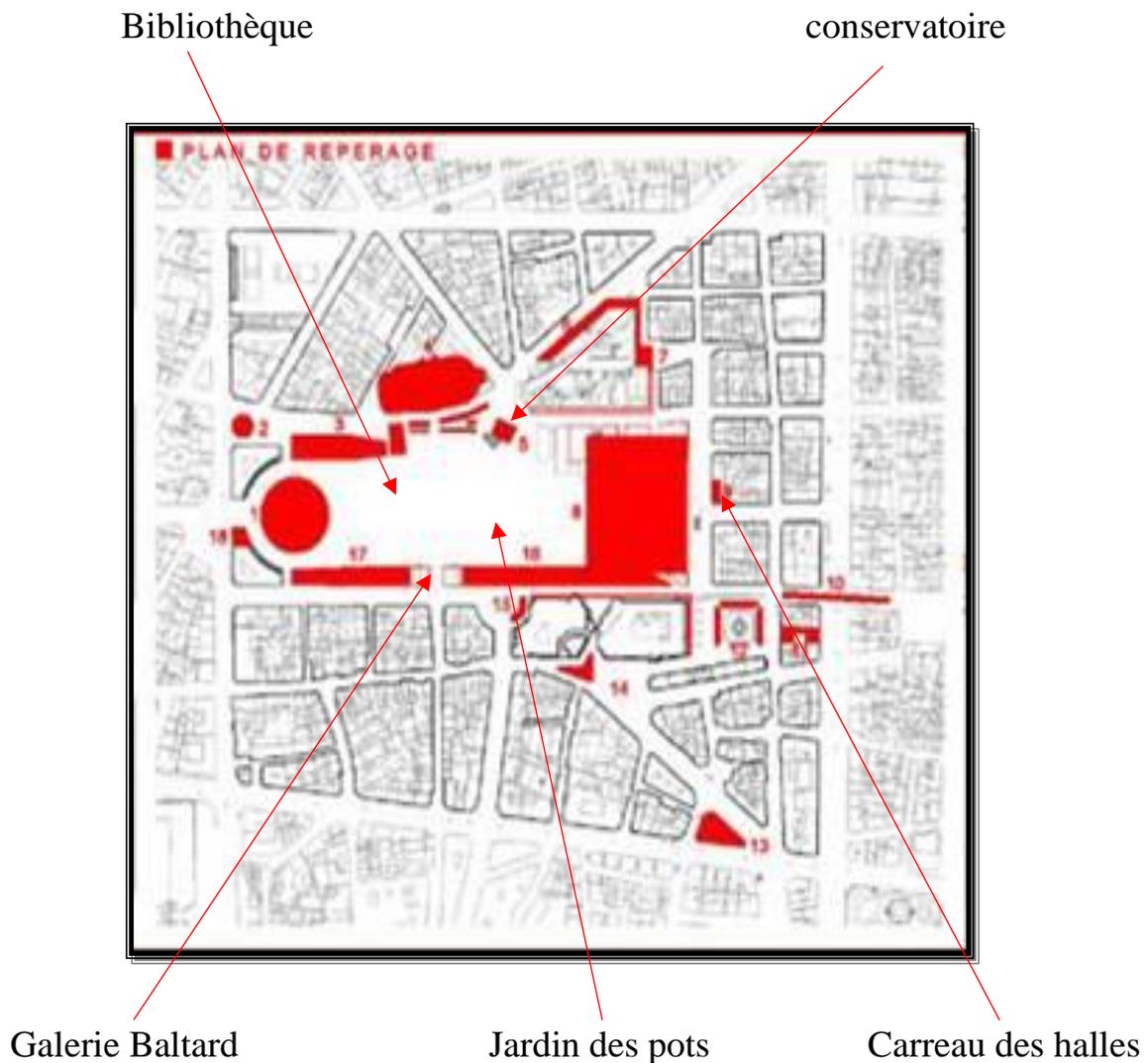


Figure 2.36 : les équipements proposés.

Source : <http://fr.wikipedia.org>

3-3-4- Oma, Rem Koolhaas, avec atelier TER, d.van Dansik, et Xavier de Geyter.

- Convertir les halles à une nouvelle modernité en contradiction avec la logique des projets existants.
- Ils proposent un projet cumulatif.
- L'étendue du lieu serait radicalement transformée, traversée par des canyons et ponctuée de pavillons dont la hauteur varie de 25 à 35m.
- La connexion entre le monde souterrain et celui de la ville.

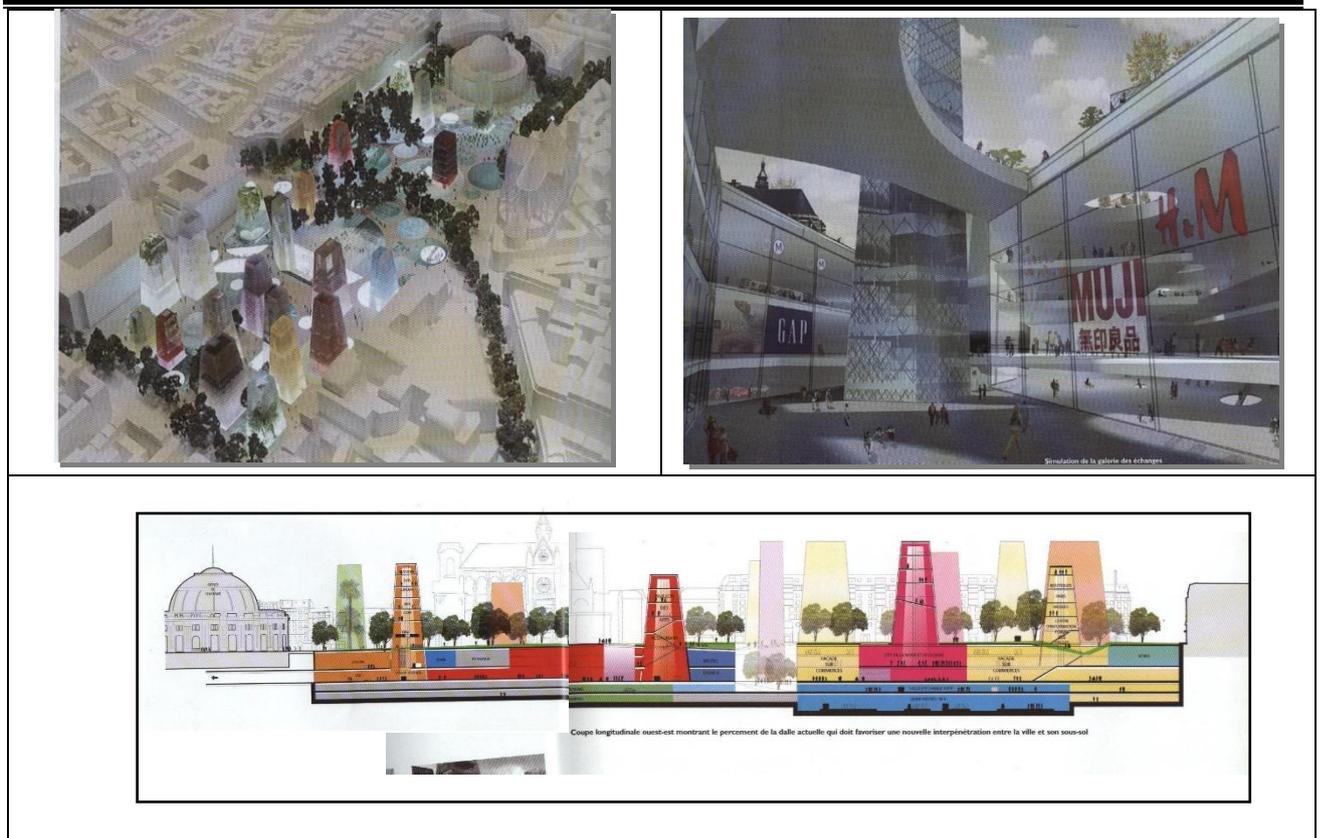


Figure 2.37 : Détails
 Source : <http://fr.wikipedia.org>

4- Synthèse de l'analyse des exemples :

On peut résumer que, les jardins publics qui ont fait l'objet de cette étude sont tous différents, même si on peut y trouver des similitudes. Par contre leur morphologie est différente, par : la taille, la situation dans la ville, la topologie, leur plantation, leurs cheminements, la présence de jeux pour les enfants, le mobilier urbain, les équipements, la relation entre l'espace public et son environnement bâti...etc.

II- Présentation du cas d'étude :

Présentation générale de la wilaya de Touggourt :

1- Situation :

Touggourt est une Wilaya Algérienne créée en 2019 et officialisée en 2021, elle est située dans le Sahara algérien, sa superficie est de 17 428 Km². Elle est délimitée par la wilaya d'El M'Ghaire au nord, par la wilaya d'El Oued à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la wilaya d'Ouargla. Lors du découpage administratif de 2015, la wilaya de Touggourt constituée de 13 communes et 4 daïras, et de superficie : 17 428 Km².

Elle est située astronomiquement entre les latitudes 32° et 43° N et les longitudes 4° et 32° E. Elle est à :

- 160 Km de la Wilaya de Ouargla.
- 620 Km de la Wilaya d'Alger.
- 450 Km de la Wilaya de Constantine.
- 220 Km de la Wilaya de Biskra

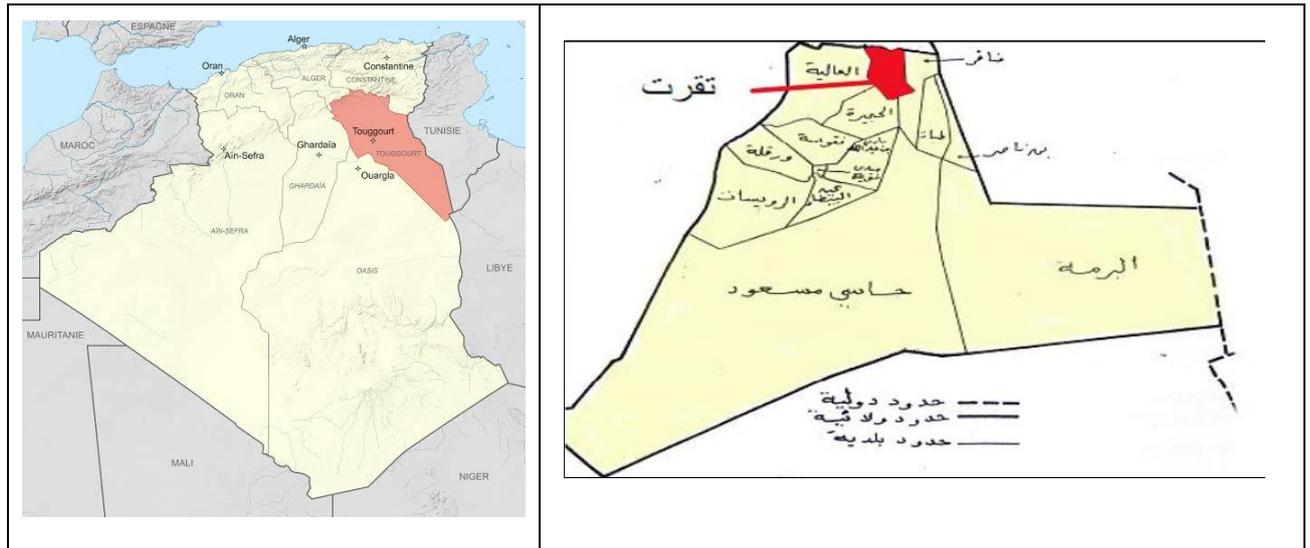


Figure 2.38 : situation de Touggourt.

Source : Le rapport du plan directeur d'aménagement et de reconstruction de Touggourt 2013

2- La localisation de l'agglomération de Touggourt :

Elle est située dans la dépression du Wadi Rig au nord du désert, qui est une série d'oasis s'étendant sur une distance de 150 km entourées de dunes de sable avec une direction longitudinale du sud au nord, et c'est ce qui a fait l'urbanisation de la ville prend une forme longitudinale entre (60 à 70m).

Son emplacement est généralement plat et dépourvu de relief, à l'exception de quelques hauteurs montagneuses situées de long de la route Massad (RN B1), ou les altitudes varient entre 125 et 140 m au-dessus du niveau de la mer, et la taille de la pente dans la région est estimé à 0.01%.

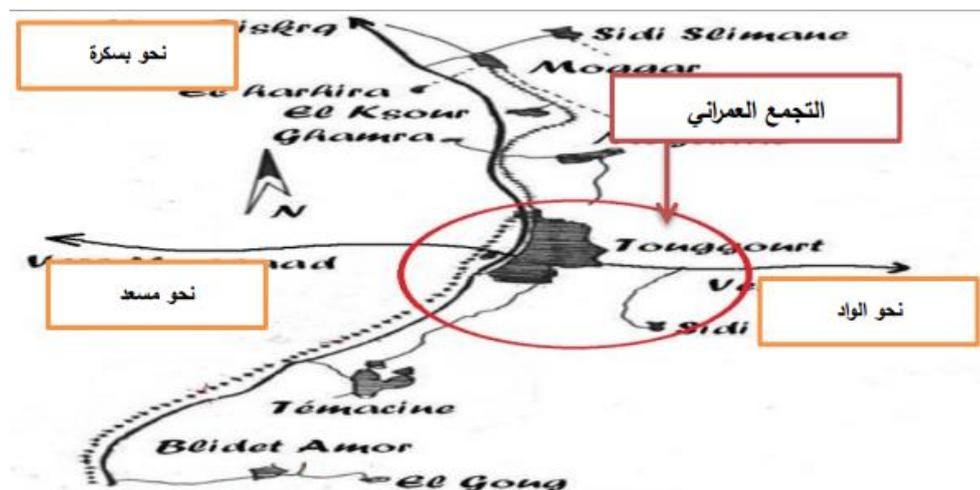


Figure 2.39 : La localisation de l'agglomération de Touggourt.

Source : Le rapport du plan directeur d'aménagement et de reconstruction de Touggourt 2013

3- Le cadre naturel et physique :

3-1. La topographie de la zone d'étude :

Les reliefs à un grand impact sur les bâtiments et les installations urbaines en tant que principal déterminant de la direction de la construction.

- **Dépressions** : elles sont situées dans la partie sud de la ville et se caractérisent par une élévation comprise entre 60 et 80 m et une pente de 0 à 2 %
- **Les hauteurs rocheuses** : elles sont situées dans la partie nord et ouest, elles se caractérisent par des altitudes comprises entre 100 et 160 m et une pente comprise entre 2 et 4%
- **Veines** : elle couvre la plus grande surface de la superficie totale située dans la partie orientale, sa hauteur varie entre 20 et 80m, et elle se caractérise par une pente comprise entre 0 et 2%.
- **Al-Shottout et Al-Sebkha** : sont représentés dans des lacs sans drain dispersés dans des zones sèches et semi-arides, ou ils se nourrissent de peu d'eau pluie.



Figure 2.40 : les reliefs et la topographie de la zone.

Source : Le rapport du plan directeur d'aménagement et de reconstruction.

3-2. Les facteurs climatiques :

Le climat de Touggourt est caractérisé par un climat désertique continental et une sécheresse chaude pendant une période importante et longue au cours de l'année, avec un taux de précipitation faible et limité.

a) La température :

Année	T	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc	Moy
2018	Min	5.6	6.6	11.1	14.8	18.9	23.6	29.5	25.8	23.0	16.3	9.9	5.3	15.87
	Max	19.7	18.8	25.5	29.6	32.2	37.9	45.5	38.5	37.4	29.0	23.2	19.6	29.74
	Moy	12.65	12.7	18.3	22.2	25.55	30.75	37.5	32.15	30.2	22.65	16.55	12.45	22.80

Tableau 2.1 : les moyens de températures 2018

Source : station de météorologie, Ouargla 2018.

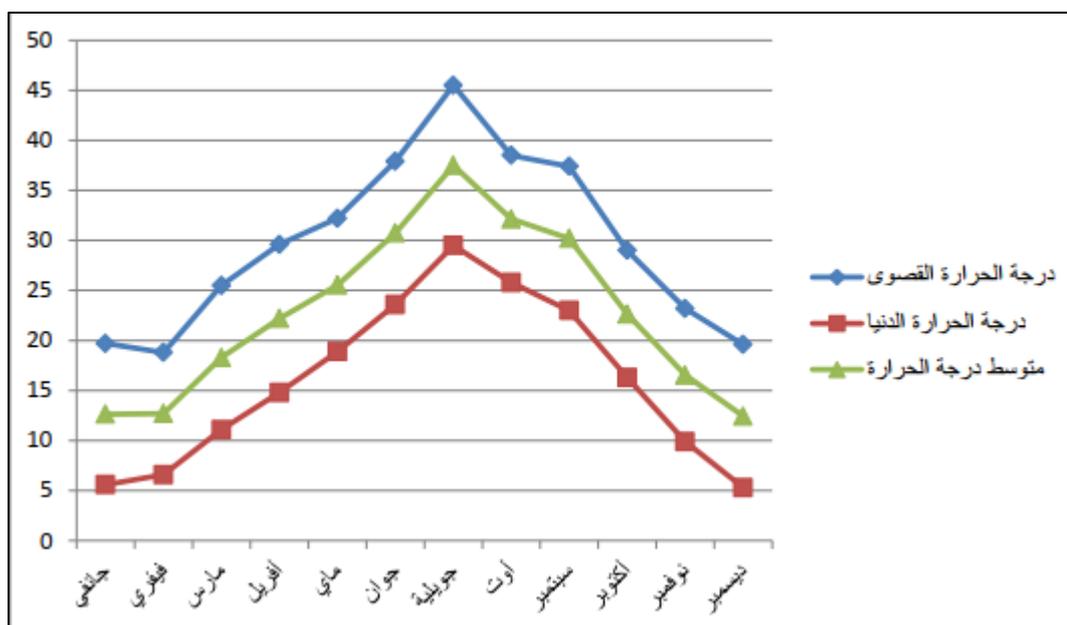


Figure 2.41 : courbes de température.

Source : station de météorologie, Ouargla 2018.

On remarque d'après le tableau et les courbes ci-dessus que la ville de Touggourt se caractérise par une grande variation des taux de température entre la saison la plus froide, atteignant son maximum durant l'été (ou elle dépasse 38° dans chacun des juin, juillet, août et septembre), atteignant 45,5° au maximum et 37.7° en moyenne en juillet.

b) La précipitation :

Quantité de pluie(mm) 2018	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aut	Sep	Oct	Nov	Déc	Annuel
	0.3	9.8	4.2	2.4	7.2	0.0	0.0	2.0	5.0	0.1	0.6	0	31.6

Tableau 2.2 : les quantités de pluie en 2018

Source : station de météorologie, Ouargla 2018.

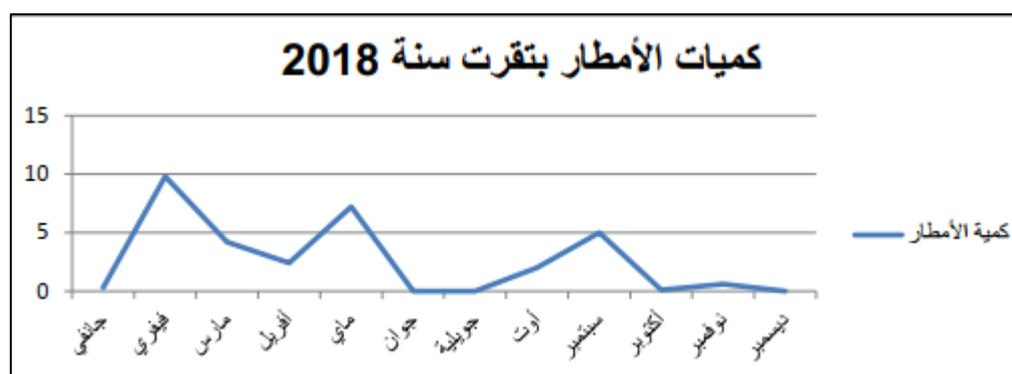


Figure 2.42 : courbes des quantités de pluie en 2018.

Source : station de météorologie, Ouargla 2018.

Nous notons à travers le tableau et la courbe graphique ci-dessus que la zone d'étude est caractérisée par la rareté des précipitations par rapport aux années précédentes, et il y a une différence significative dans les quantités de précipitation, car la plus grande quantité de pluie a été enregistrée en 2018 avec un total de (31,6 mm), et la plus grande précipitation a eu lieu au mois de février, où la quantité de pluie s'est élevée à 9,8 mm, il est absent dans les mois (juin, juillet, décembre), mais dans le reste des mois, la pluie tombe en petites quantités.

c) Les vents :

L'étude des vents et de leur destination est très importante en raison des résultats de celui-ci, car il travaille à assécher les zones humides et accélère le processus d'évaporation, ainsi que les travaux de transfert de sable ou le phénomène dit de désertification, qui est un des plus grandes menaces pour la vie dans la région et ses environs.

Vitesse de vents (m/s) 2018	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aut	Sep	Oct	Nov	Déc
	08	10	12	10	12	10	11	11	10	10	08	07

Tableau 2.3 : la vitesse de vents en 2018

Source : station de météorologie, Ouargla 2018.

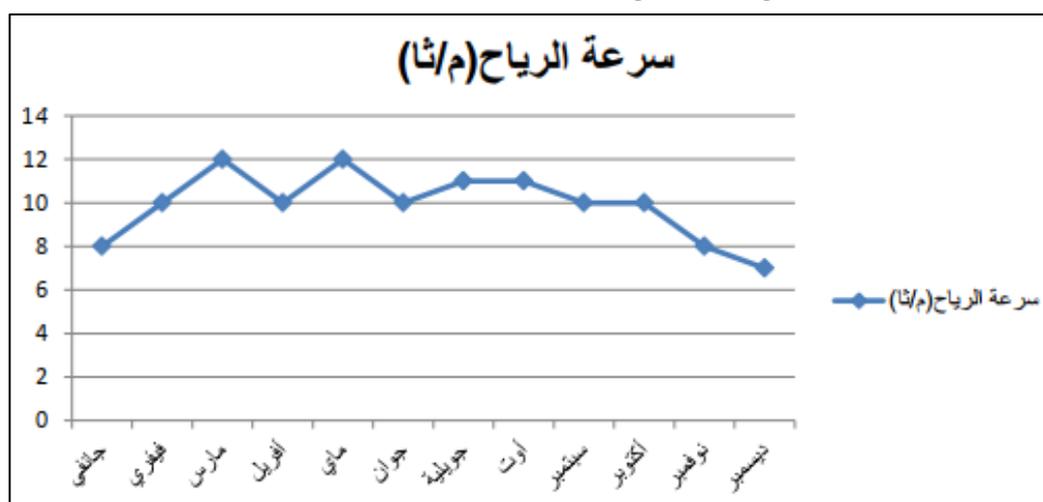


Figure 2.43 : la vitesse des vents en 2018

Source : station de météorologie, Ouargla 2018.

Les vents dominants dans la région sont du sud-ouest, d'octobre à avril, tandis que pendant la période estivale, les vents de sirocco du sud-est sont plus rapides et chargés de poussière et durent de mars à mai, avec une vitesse d'environ 32 m/s.

d) La végétation :

En ce qui concerne les plantes et la végétation, et le fait que la zone soit désertique, elles ne peuvent survivre que par des variétés dispersées aux caractéristiques particulières : elles ont des racines profondes, des feuilles incomplètes, des grains résistants et des conditions de survie difficiles. L'état est limité à environ 300, sachant que le nord du grand Maghreb contient environ 4500 espèces.

Il n'y a que quelques types d'arbres regroupés dans les oasis et les ruisseaux des vallées en général, et la couverture végétale change en fonction de la zone, on retrouve donc les veines couvertes de

plantes granuleuses et fourragères, telles que : Al-Ahad, Al-Karam, Al-Durin, et de petits buissons de bourdons, qui appartiennent à la famille Cornea, jujube et cerf. Les plantes granuleuses et fourragères et les petits arbustes tels que les reliefs et l'acacia peuvent se développer largement dans ces zones. Nous avons également signalé la présence de certaines herbes forestières, dont la plupart ont des usages médicaux, nous les citons : Ajjar, Al-Hara, Al-Qartufa, Al-Wazzazah, Al-Shandagoura...etc.

e) Les eaux :

La région profite peu de l'eau de pluie, car elle se perd souvent dans le sable ou dans les fissures de la terre, ou bien elle se jette dans le lac de Malagig, mais la pluie tombe irrégulièrement et en quantité relativement faible.

(Toutes les informations mentionnées ci-dessus relatives aux caractéristiques de la zone proviennent du : rapport du plan directeur d'aménagement et de construction)

III- L'analyse de terrain :

1- Le développement historique :

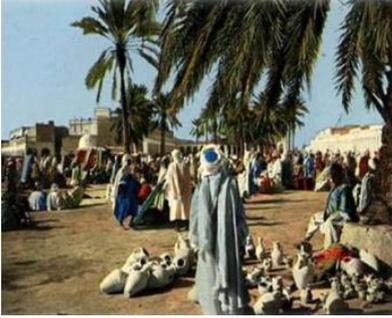
<p>Dans les années cinquante, elle faisait partie de la forêt ALMORAVIDE.</p>			
<p>Dans les années 60, elle devient un marché de marchands pour échanger divers biens et marchandises (forgerons, marchands d'épices, tailleurs de sellerie, marchands de dattes...etc.)</p>			
<p>En 2002 première intervention urbaine sur elle, elle devient une place publique à un caractère romain, avec une fontaine au milieu, avec des tonnelles pour l'ombrage, en plus des tribunes.</p>			
<p>Aujourd'hui</p>			

Tableau 2.4 : Le développement historique.

Source : archive personnelle de l'auteur.

2- Situation :

La place de la liberté se situe au centre-ville de Touggourt, elle est considérée comme le cœur de la ville de Touggourt en raison de l'emplacement stratégique qu'elle occupe, c'est un espace libre ouvert sur l'extérieur, qui donne une beauté et un souffle à la ville.



Figure 2.44 : la situation de la place de la liberté.

Source : POS de Touggourt.

3- La géométrie du terrain :

Les données géométriques terrestres :

- Terrain plate à une forme irrégulière
- Surface : 10265 m²
- Dimensions :

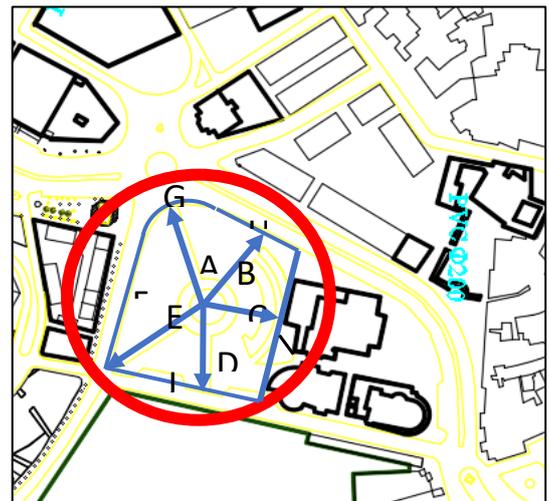
A= 72,5 m / D= 60 m / F= 95,2 m / J= 92 m

B= 65 m / E= 76,5 m / G= 75 m

C= 50 m / H= 52,8 m / I= 103,5 m

Figure 2.45 : Les données géométriques.

Source : POS de Touggourt.



4- La climatologie :

Climat, ensoleillement, vents...etc.

Le contenu de l'environnement :

La température :

-l'hiver : -2° +21 / -le printemps : +5° 35°

- l'été : +21° 45° / - l'automne : +15° +38°

Les vents : -Chaude : sud-ouest -Froide : nord-est

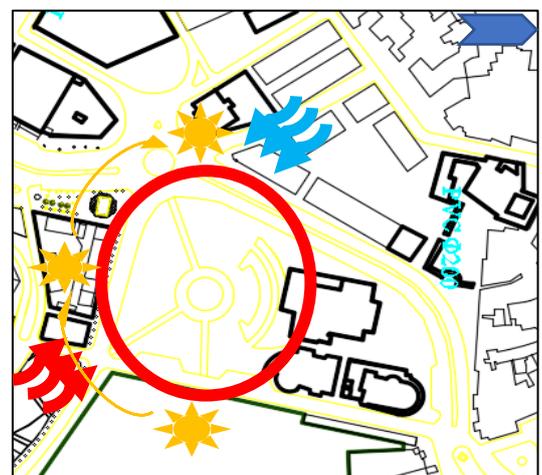


Figure 2.46 : Les données géométriques.

Source : POS de Touggourt.

5- L'environnement bâti :

Les constructions environnantes :

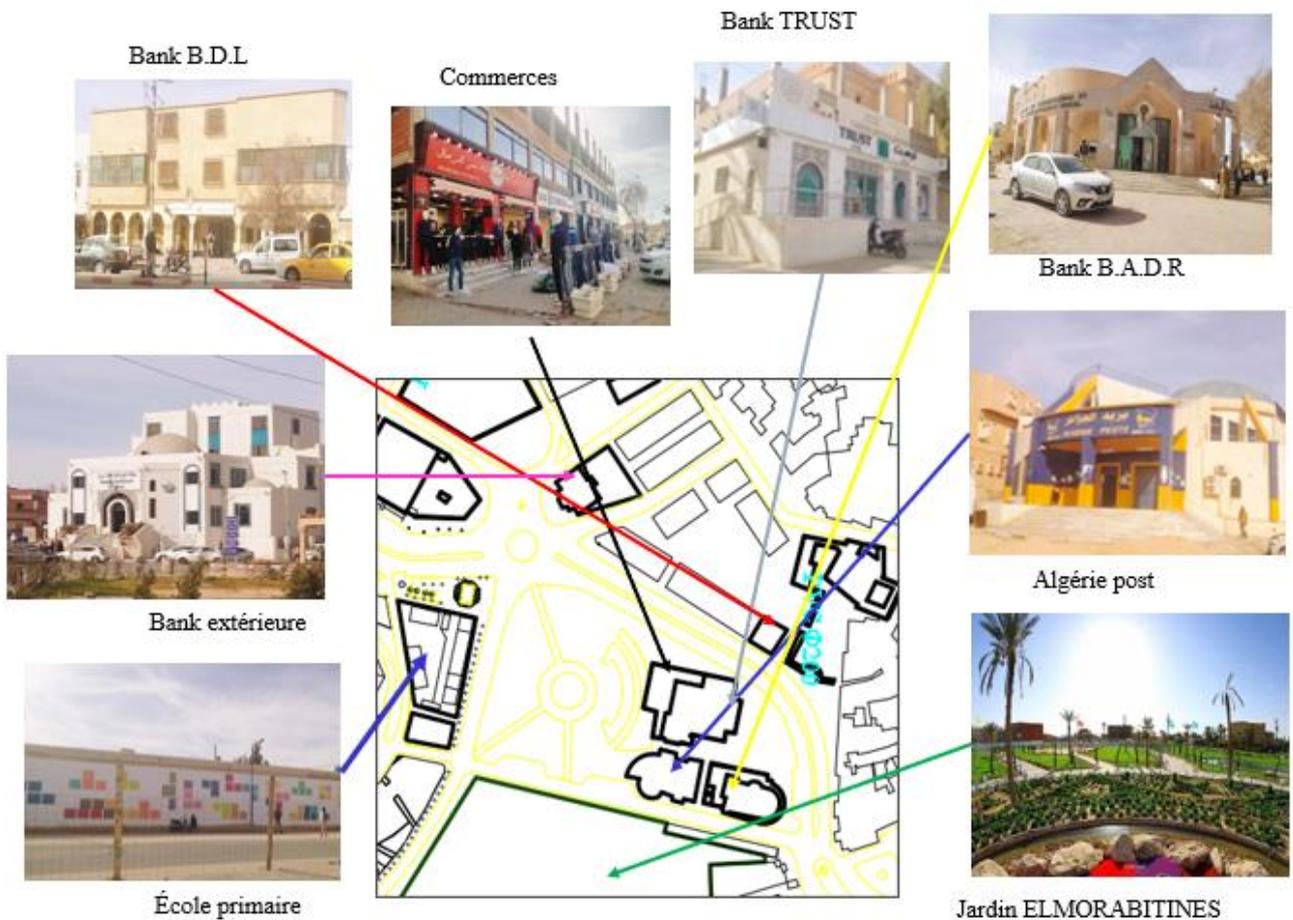


Photo 2.12 : présentation de l'environnement bâti.

Source : POS de Touggourt et l'auteur 2022.

6- L'accessibilité :

Le terrain du projet à une accessibilité importante, car il a des frontières avec la route nationale n°16 et deux autres routes qui ont des dimensions importantes.

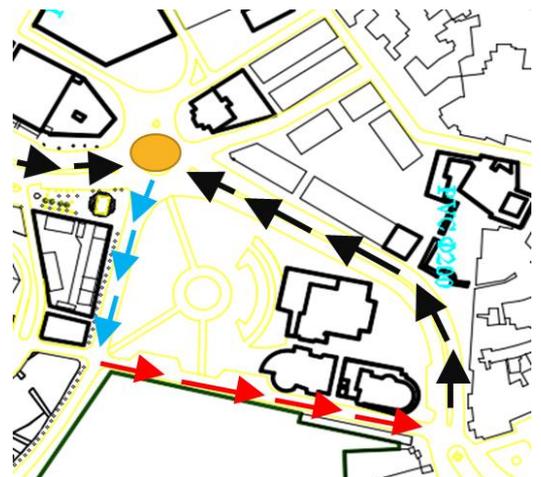
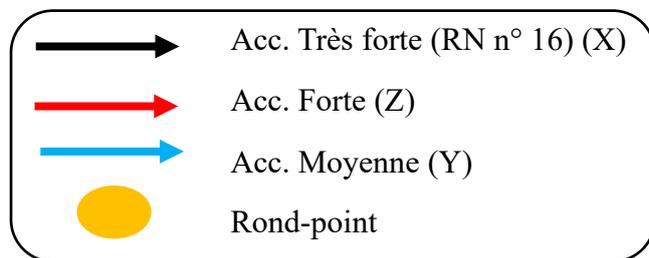


Figure 2.47 : Schématisation de l'accessibilité du terrain.

Source : POS de Touggourt et l'archive d'auteur.

7- Les voies de circulation mécanique et son influence :

Les voix :

- Principale : X=20m (RN n° 16)
- Secondaire : Y=12m / Z=9m

La route nationale n° 16 affecte positivement et négativement le terrain, car elle fournit une forte accessibilité, mais elle est considérée comme un élément de bruit, tandis que les deux routes secondaires affectent positivement le débit et ne l'affectent pas négativement. (Voir la figure 4.10)

8- Les sources de nuisance :

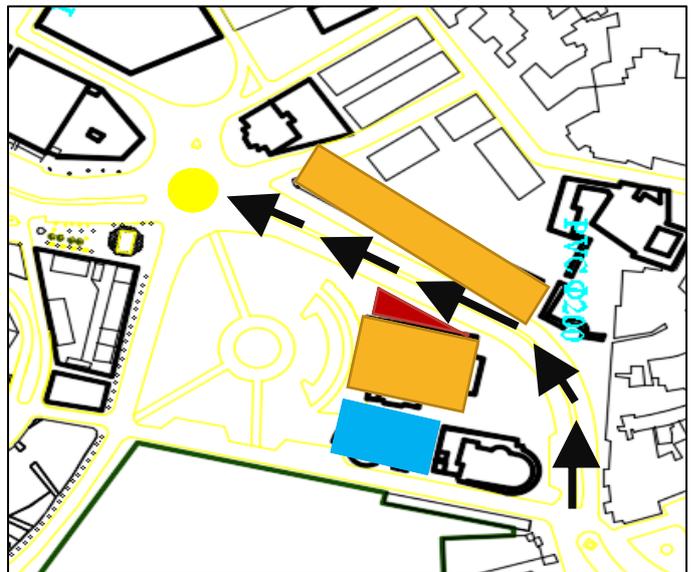
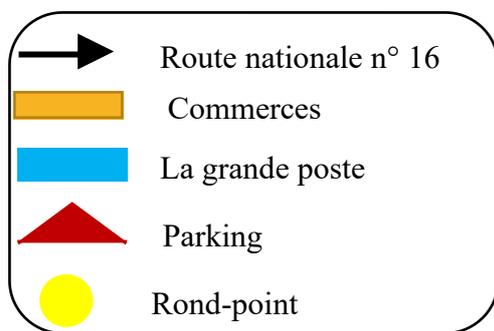


Figure 2.48 : Schématisation des sources de nuisance.

Source : POS de Touggourt et l'archive d'auteur.

9- Le mobilier urbain :

Bancs	Poteaux
	
Pergolas	Fontaine



Photo 2.13 : le mobilier urbain de la place.

Source : l'auteur 2022.

10- Les phénomènes sociaux :

L'absence d'une clôture entourant le terrain le rendait non sécurisé et entraînait des maux sociaux tels que l'abus de la contrebande et le rassemblement de gangs armés, et l'horloge était détruite à chaque fois après sa modification.

Synthèse des analyses :

Dans les exemples existants on trouve que :

- La végétation dégradée et quasi inexistante au niveau de la place.
- L'absence des espaces d'eau.
- Le manque et la détérioration de l'état du mobilier urbain.
- Le manque d'aires de jeux pour les enfants.
- Le manque de sécurité.
- Le manque des parkings et détérioration des parkings existantes.
- Absence totale des services.
- Absence totale des sanitaires.

Par contre dans l'exemple livresque, on trouve que :

- La végétation est bonne et varié.
- Le mobilier urbain est bon est bien étudiée.
- Il y a des aires des jeux pour les enfants.
- Disponibilité des services.
- Bonne relation de l'espace avec son environnement extérieur.

IV- Le diagnostic :

Explication de questionnaire : (l'échantillon était composé de 50 personnes)

- 1- 90% des hommes et 10% des femmes.
- 2- L'âge entre : 20 et 70 ans.
- 3- Le niveau scolaire : 5% sans niveau, 5% primaire, 12% moyenne, 28% secondaire, et 50% universitaire.
- 4- Profession : 50% Fonctionnaire, 20% Fonction libérale, 15% Retraité, 5% sans profession.
- 5- Situation familiale : 70% mariées, 20% célibataires, 10% autres.
- 6- Les facteurs qui vous incitent à fréquenter ce lieu : 50% les équipements de services, 12% la placette AL-MORABITINE, 30% pour récupérer leurs enfants de l'école, 8% L'existence des locaux commerciaux.
- 7- Durée du séjour en place : 75% peu de temps, 25% assez de temps.

- 8- Les usagers des bâtiments tertiaires ont besoin d'espace public : 90% Oui, 10% Non.
- 9- Si la réponse est Oui : 75% lieu d'attente, 15% passage, 10% parking.
- 10- Si l'utilisation comme lieu d'attente : 50% pour le bureau de poste, 40% pour l'école, 20% pour les locaux commerciaux.
- 11- Si l'utilisation comme parking : 40% pour le bureau de poste, 40% pour l'école, 20% pour la placette AL-MORABITINE.
- 12- Pourcentage de fréquentation des bâtiments de services et les magasins jouxtant de ce lieu : 50% toujours, 20% parfois, 30% assez.
- 13- L'aménagement de cette place : 60% pas du tout satisfaisant, 40% pas trop satisfaisant.
- 14- Le traitement du sol de cette place convenable : 80% pas du tout, 20% pas trop.
- 15- Les dimensions des objets qui se trouvent dans la place : 100% grandes dimension.
- 16- La disposition des bancs publics convenable : 80% non, 20% oui.
- 17- La satisfaction de l'aspect esthétique : 90% pas des tout, 10% pas trop.
- 18- Les éléments qui contribuent à l'esthétique de la place publique : 40% les arbres et les plantes, 40% le mobilier urbain, 10% l'architecture des façades urbaines environnantes, 10% les plans d'eau.

➤ Résultats de questionnaire

A travers du questionnaire pré-préparé, nous avons remarqué que :

La plupart des usagers de cette place l'utilisent comme espace attenante pour la recette principale de Algérie poste, car sa salle d'attente est étroite et encombrée, tandis qu'une autre partie des habitants des quartiers voisins l'utilisent comme lieu d'attente pour récupérer leurs enfants de l'école. Cela est également dû à l'absence d'un espace d'attente privé pour l'école, et à la rencontre de l'école avec la route nationale n° 16, tout cela est un usage de jour, tandis que l'autres l'utilisent la nuit comme lieu de rencontre, et une autre partie de la population de les quartiers voisin l'utilisent comme espace de transit, car il relie les lieux de résidences, les lieux de travail et les commerces, sans oublier qu'un autres groupe l'utilise pour stationner les voiture lorsqu'ils viennent chercher le courrier ou la placette AL-MORABITINE.

Les utilisateurs de la place voient que l'élément d'attraction en elle est du à son situation important et à son environnement cinétique, car il est entouré par des équipements de services et par des locaux commerciaux, alors que la plupart d'entre eux ne s'y rendent pas pendant la journée pour se rencontrer ou s'asseoir, et c'est parce qu'elle n'est pas confortable de jour, et qu'il n'a pas de sécurité car elle est ouverte à tous égards, alors qu'ils attribuent son mouvement aux éléments du site et de la voie publique, et que ce n'est qu'un moyen de traverser ou d'attendre.

Nous avons également remarqué que les usagers de la place préfèrent si la place a des espaces verts, des espaces d'eau et des endroits ombragés pour ressentir un confort psychologique à l'intérieur, et ils voient que ce sont des éléments de beauté et de stérilité, et que s'elle est bien aménagé, elle va être une destination de repos pour les usagers.

V- Le programme :

La clé :



Réhabilitation



Restauration



Réaménagement

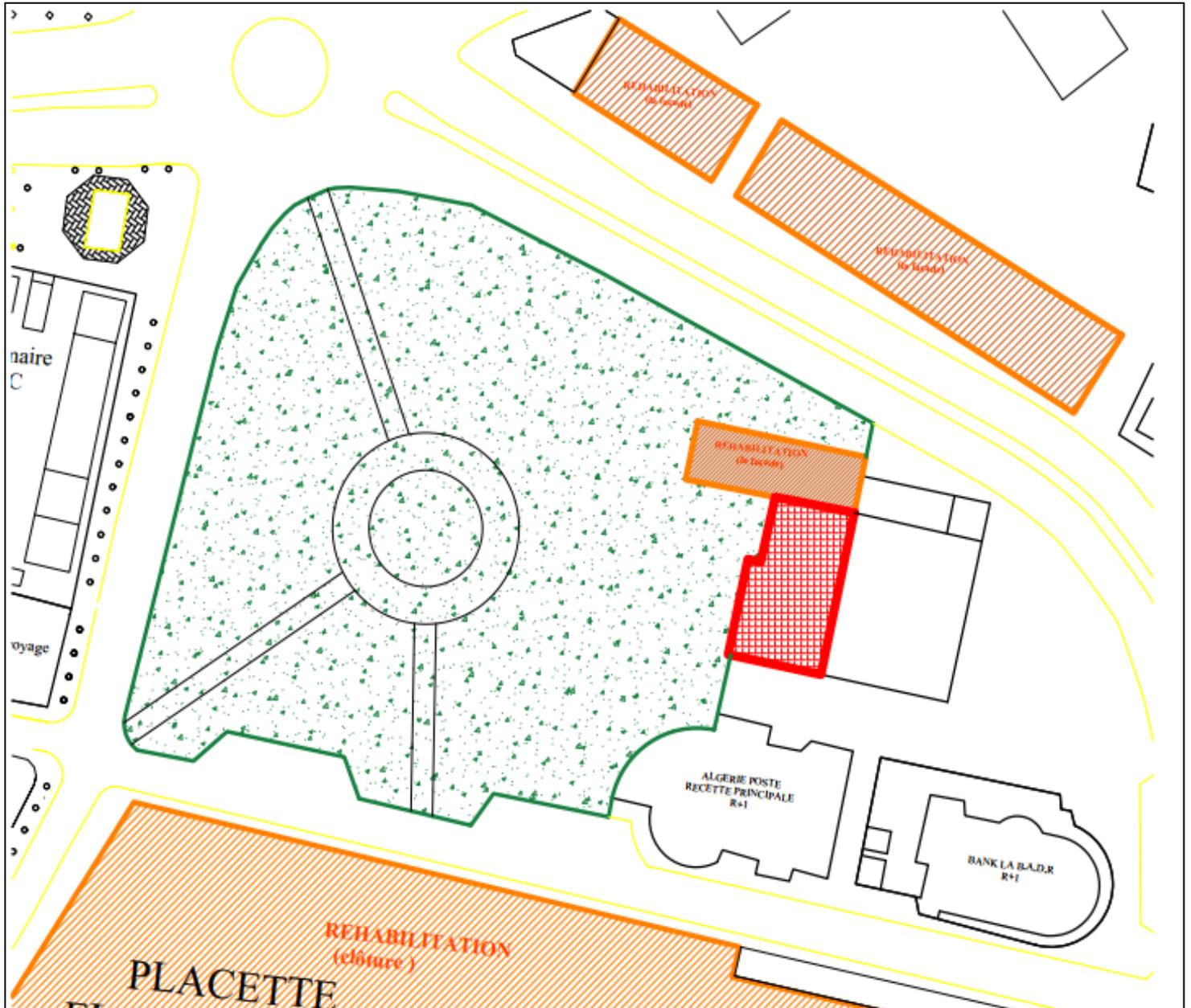


Figure 2.49 : le programme.

Source : l'étude de l'auteur.

L'espace vert : 20 % = 3079,5 m²

Circulation : 30 % = 3079,5 m²

Service : 10 % = 1026,5 m²

Plan d'eau : 05 % = 513,25 m²

Conclusion

Touggourt est considérée parmi les villes algériennes qui souffrent d'une grave pénurie d'espace publics de toutes sortes, qu'elle s'agisse d'espaces urbains, d'espaces verts, ou d'espaces appartenant aux équipements publics...etc. ceci est dû aux conditions climatiques et à la dureté de la région, et c'est ce que nous avons constaté à travers ce chapitre et après l'étude analytique détaillée, nous sommes arrivés aux problèmes accumulés qui ont causé la détérioration de la situation des places publiques, et nous les avons bien évalués et à tous égards, afin de rectifier et éviter les erreurs en proposant un programme d'intervention urbaine sur la place de la liberté, unique par son intimité et qui prête son ouverture sur l'extérieur à la beauté une autre ville de Touggourt.

3^{ème} chapitre

Parcours conceptuel

1- Objectifs et intentions :

- Intervenir sur les bâtiments environnants et intégrer des activités qui favorisent la fréquentation de l'espace public.
- Intervenir sur la place et intégrer des aménagements qui favorisent la fréquentation des bâtiments environnants.
- Assurer un aménagement qui reflète l'identité de la région.
- Intégrer des activités et des services qui assurent la satisfaction des usagers.
- Assurer le confort physique par l'intégration des éléments d'aménagement adéquate.

2- Les éléments de passage :

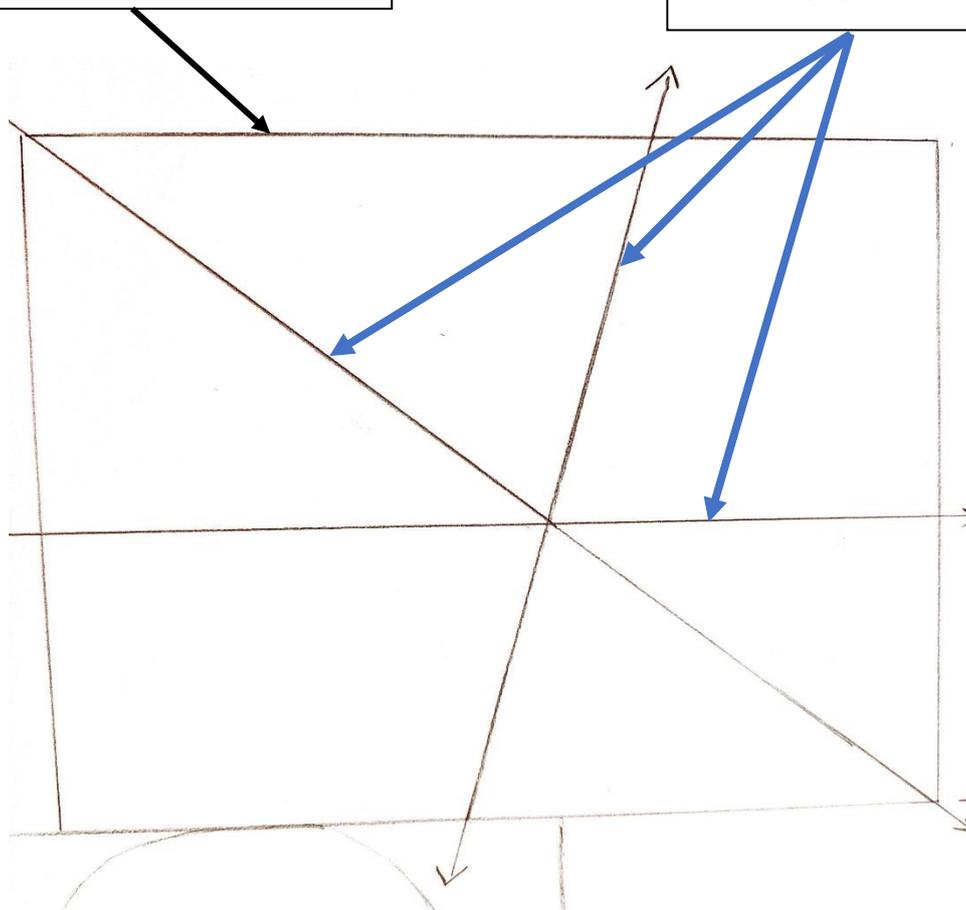
2-1. L'application du sujet au projet :

- Création d'un espace attenant extérieure pour les usagers de la recette principale de l'Algérie poste.
- Création d'un espace attenant extérieure pour les parents qui attendent devant l'école pour récupérer leurs enfants.
- Restauration d'un bâtiment désaffecté et création d'une activité spéciale d'artisanat traditionnel.
- Réhabilitation des façades des bâtiments opposées à l'aide d'éléments architecturaux locaux tels que des arcs, pour créer une façade urbaine unifiée en termes de forme et de couleur.
- Création des lieux de service telles que la vente des glaces, les boissons et d'autres services pour plus de commodité pour les utilisateurs de la place.
- Création d'espace d'exposition extérieur.

2-2. L'idée conceptuelle :

- Partant de la forme carrée de la place publique

- Deuxièmement, tracer des passages reliant les habitations, les zones de travail, les commerces et les équipements de services



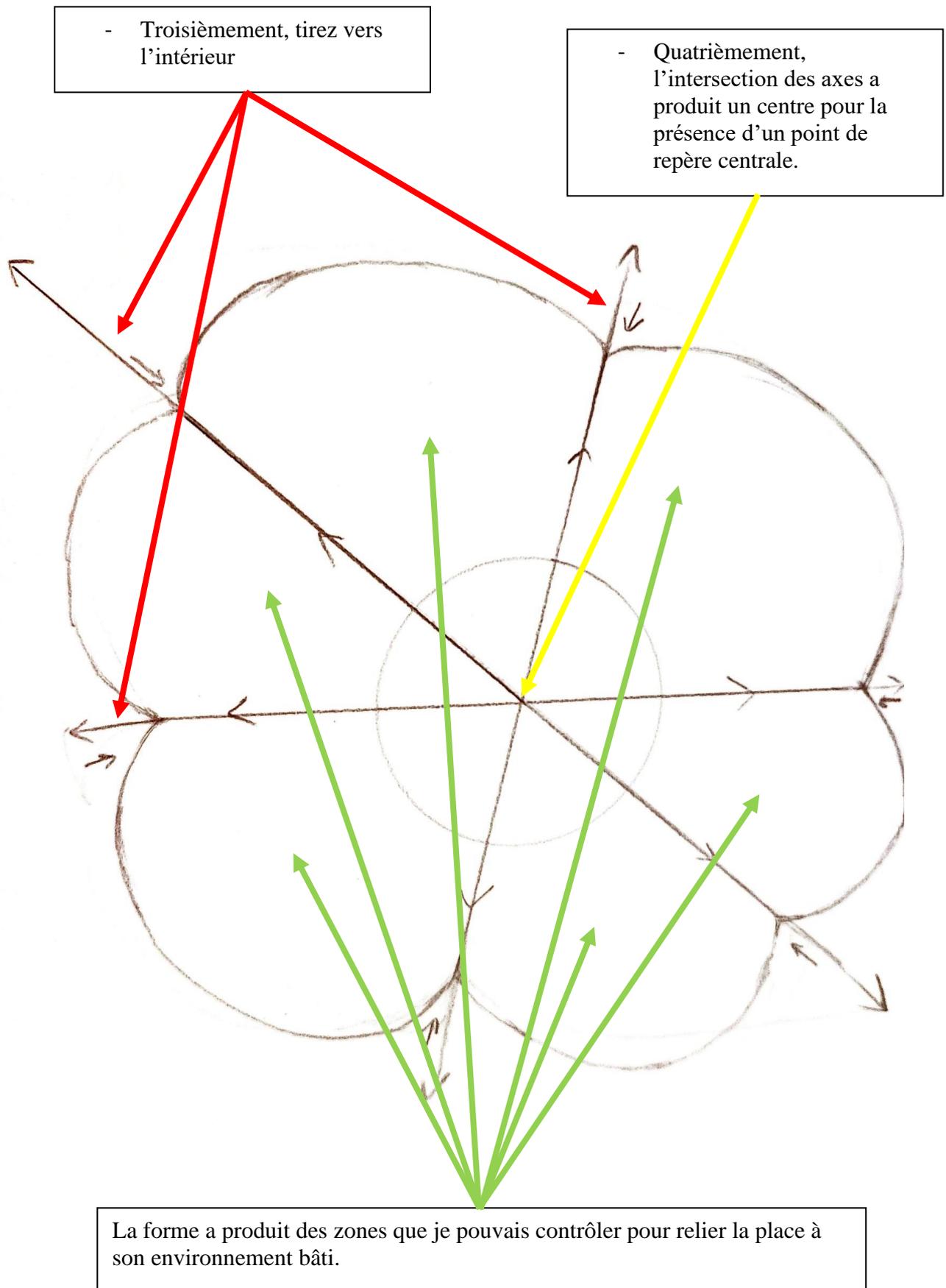


Figure 2.50 : L'idée conceptuelle.

Résultat :

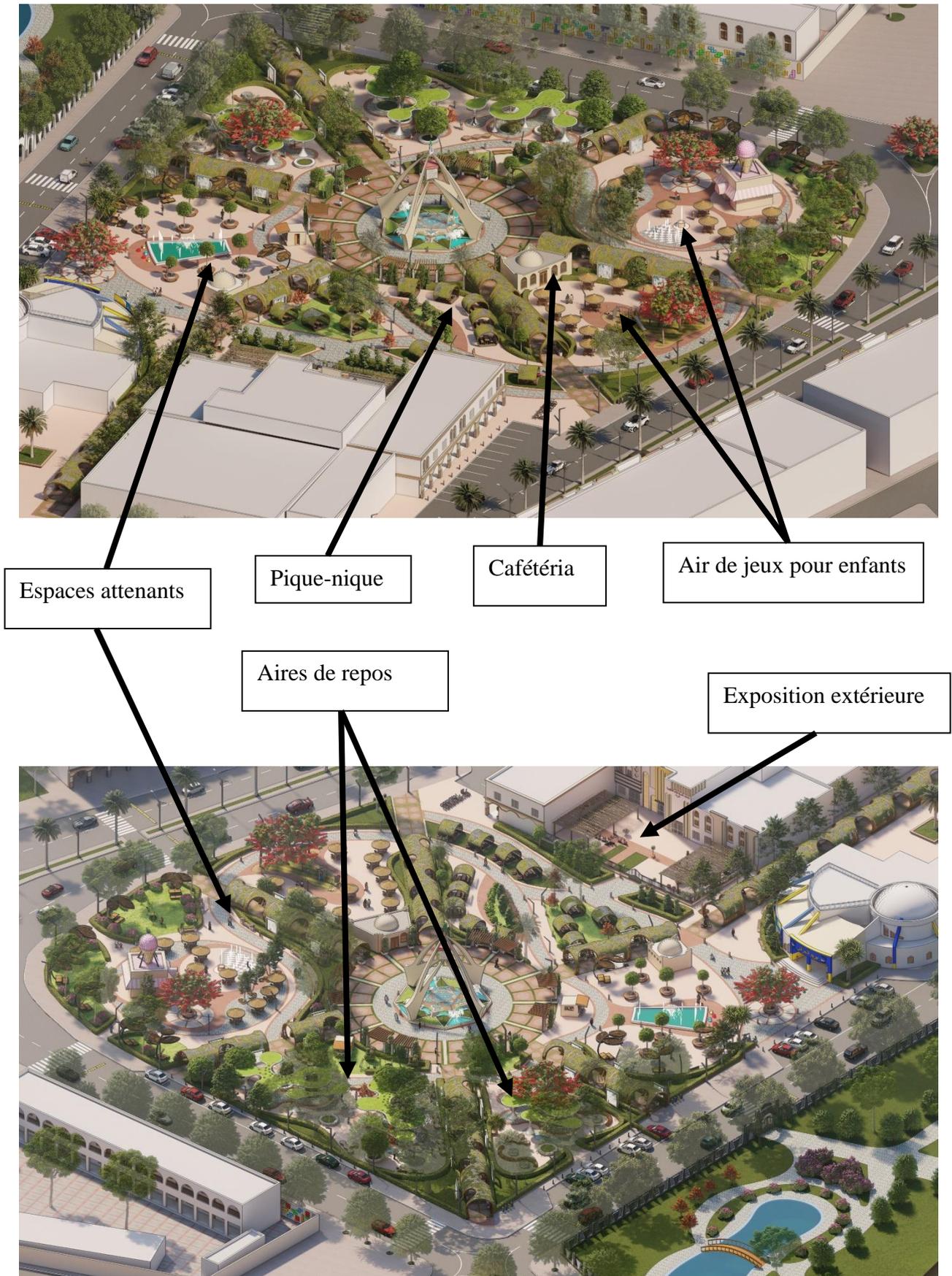


Figure 2.51 : les résultats.

3- Présentation graphique du projet

3-1- plan de situation :

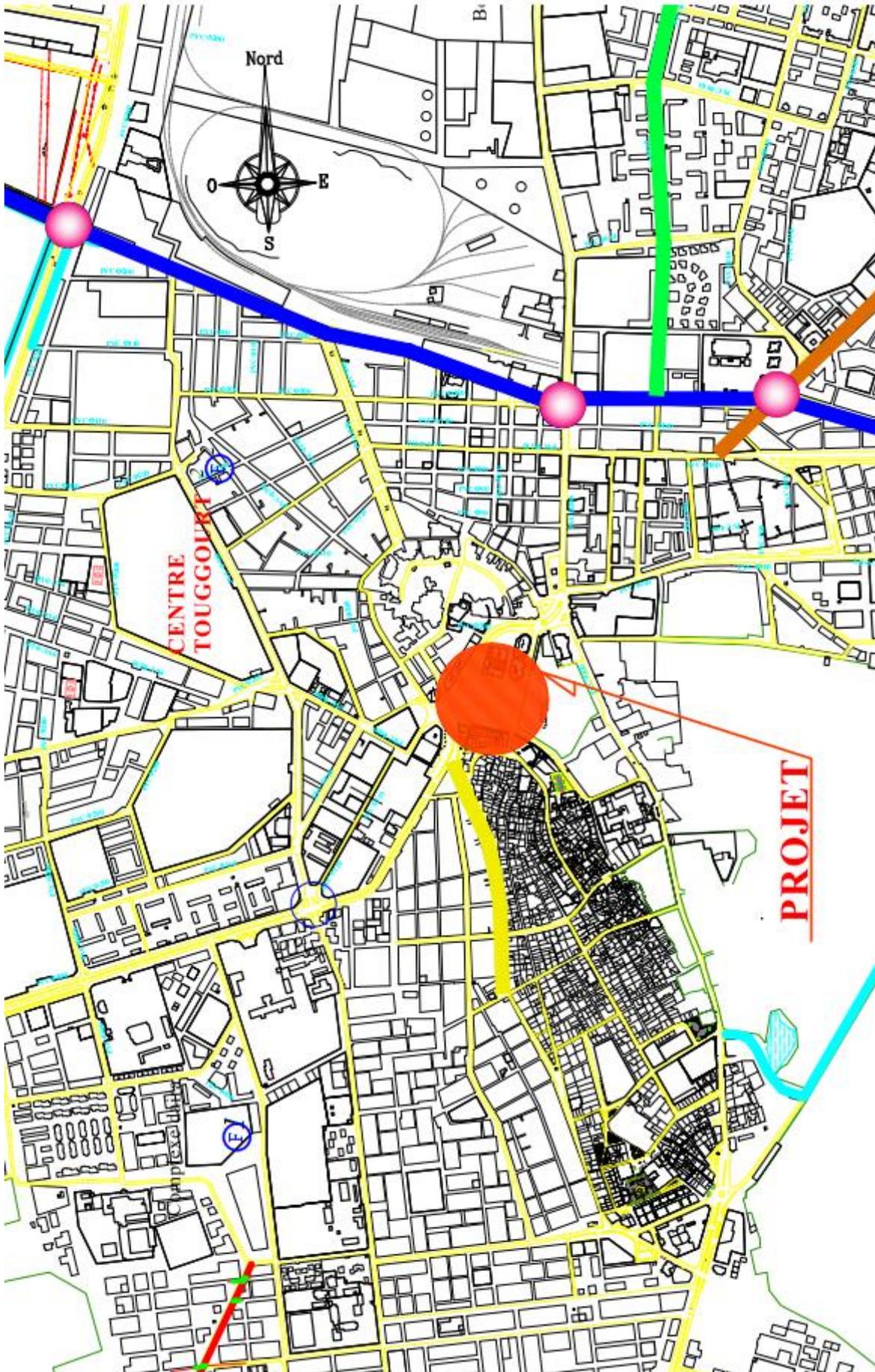


Figure 2.52 : plan de situation.

3-2- l'état de lieu

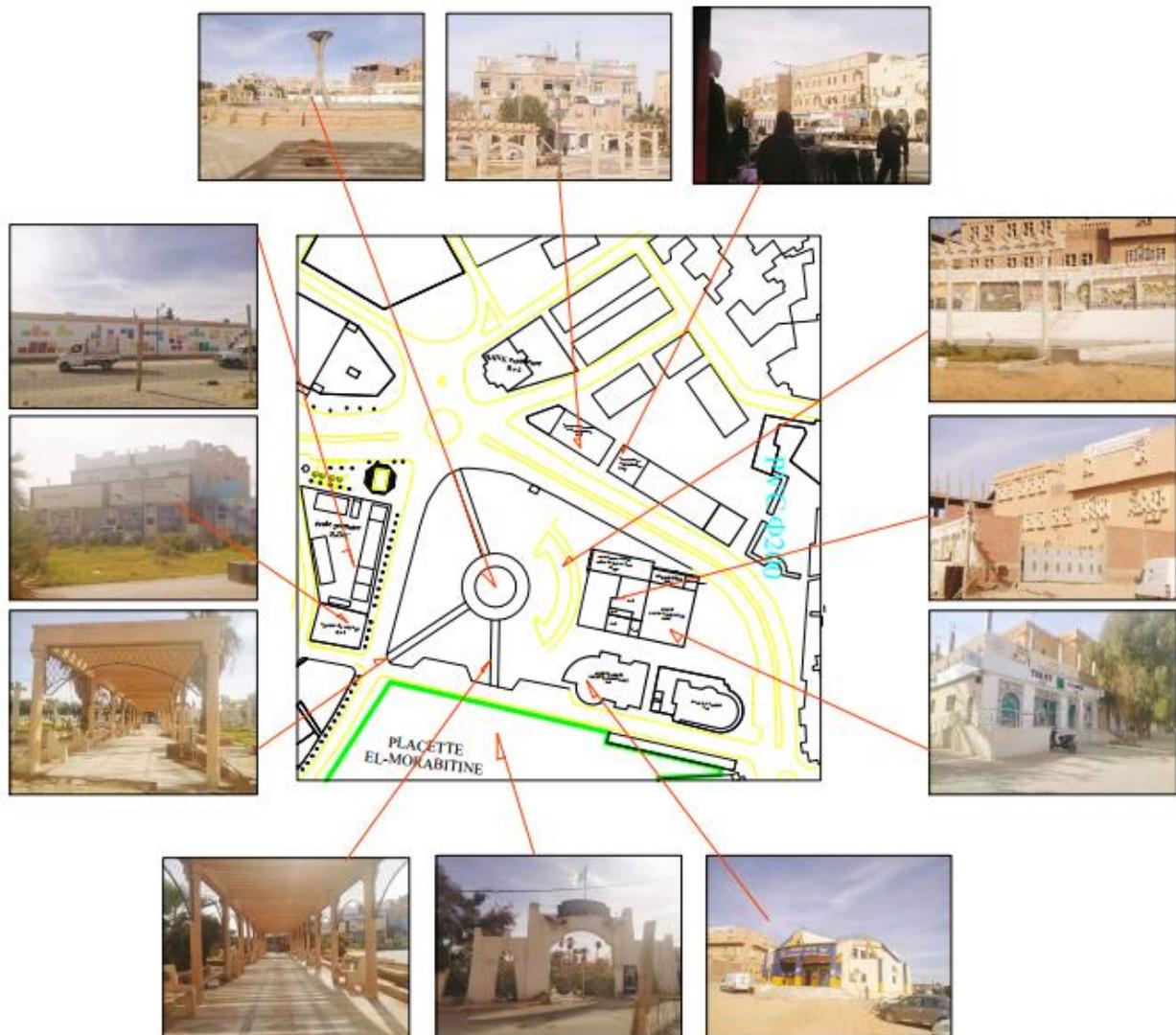


Figure 2.53 : l'état de lieu.

3-3- plan de masse :



Figure 2.54 : plan de masse.

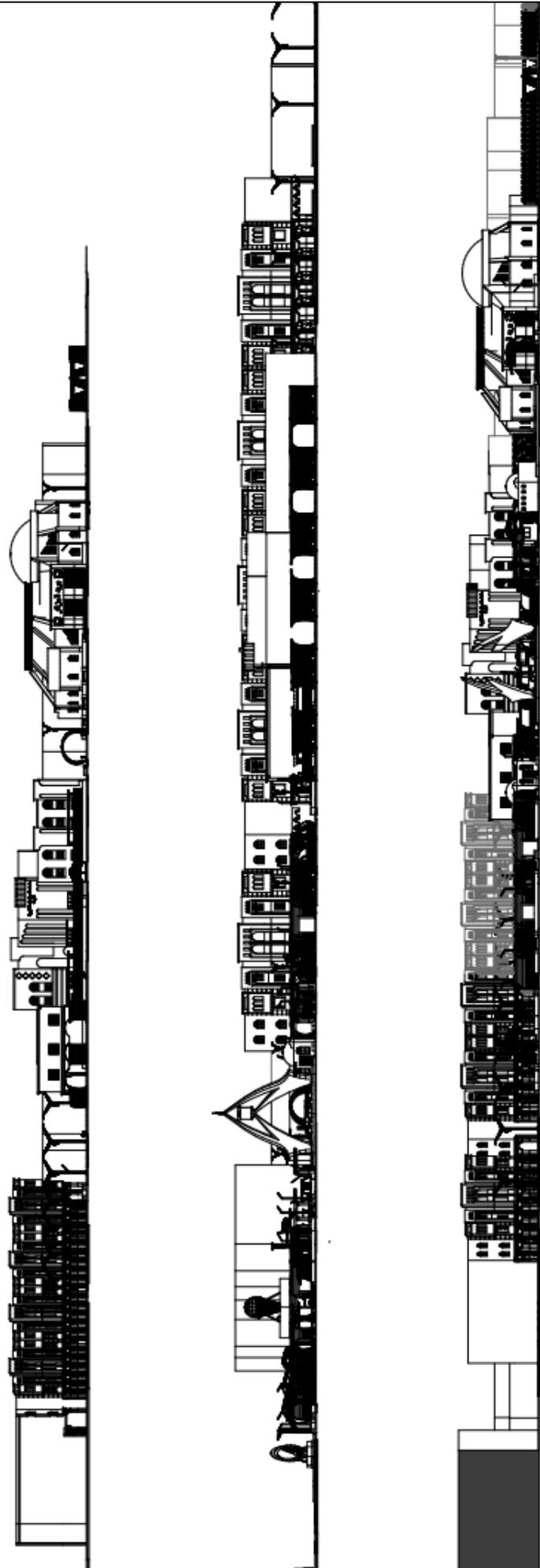
3-4- Façades urbaines :



Figure 2.55: façades urbaines

3-5- les coupes urbaines :

Figure 2.56: coupes urbaines

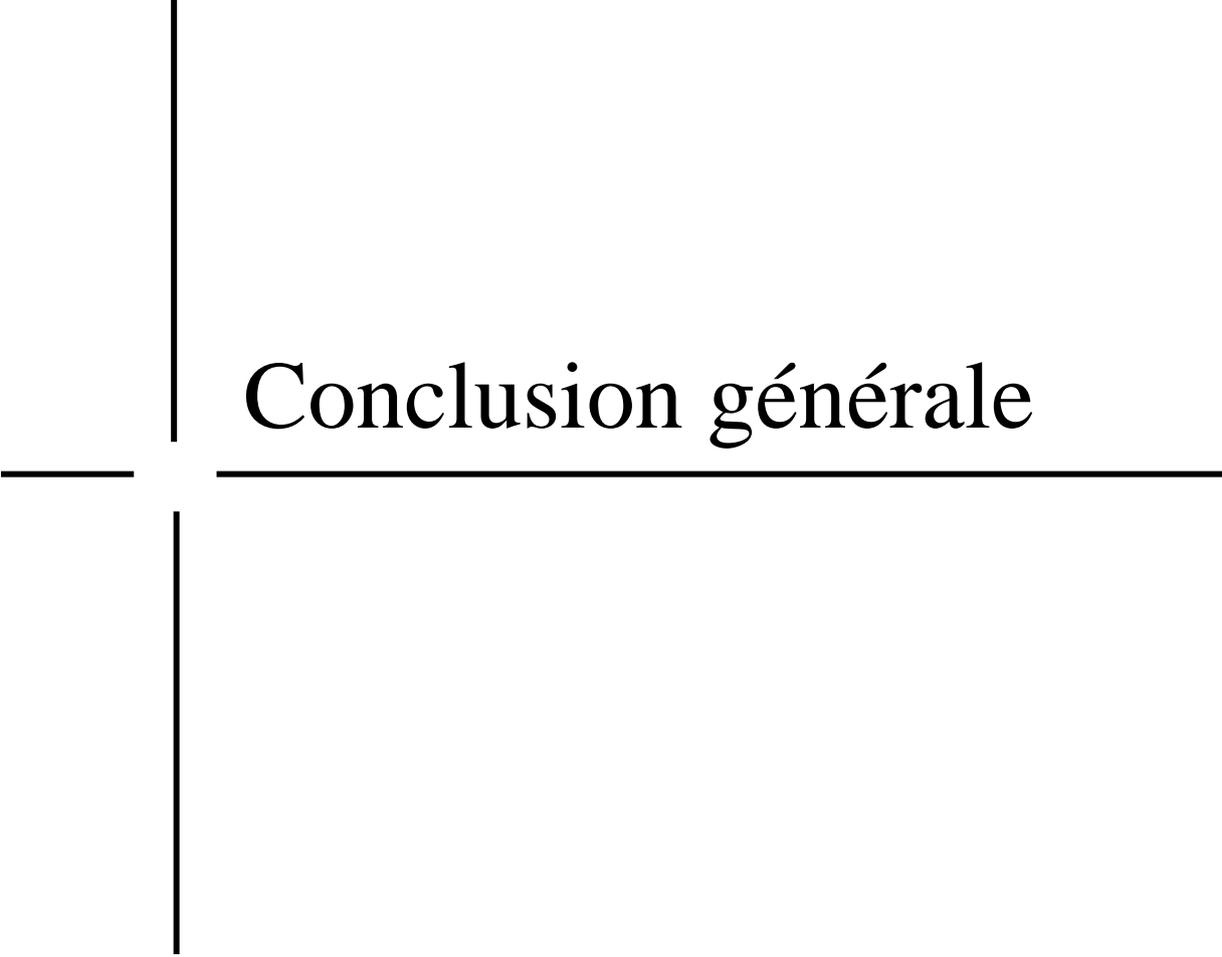


3-6- les vues :





Figure 2.57: Les vues



Conclusion générale

Conclusion générale

En conclusion, il s'agissait d'explorer comment l'architecture pouvait contribuer et en même temps être influencée par l'espace public pour former un lieu à vivre pour la population, afin d'en faire un repère et un pôle au sein de la ville.

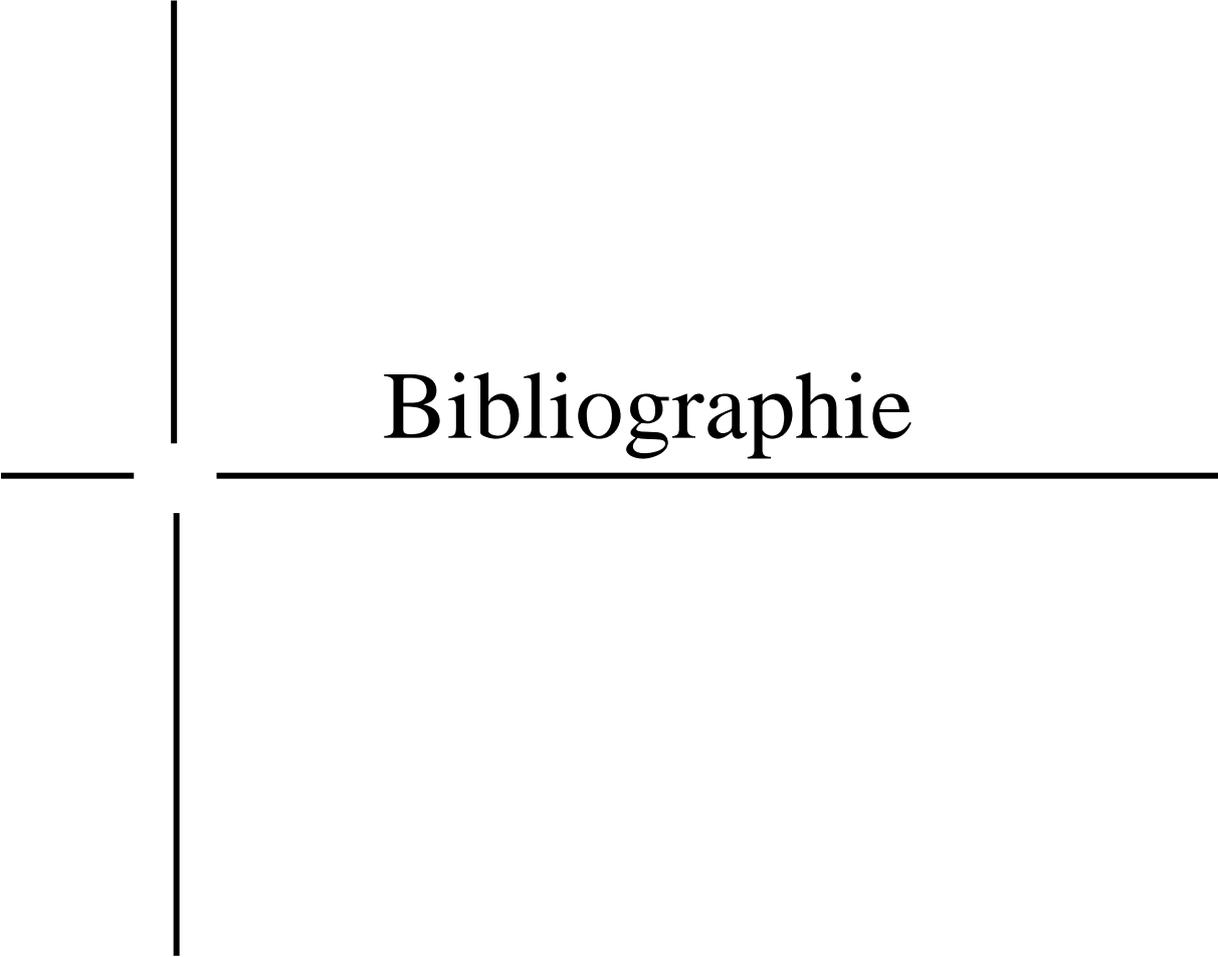
Bref, l'essai propose une démarche qui vise à repenser la conception architecturale en fonction de la relation entre l'espace public et l'environnement bâti dans le but d'une meilleure cohésion de ces espaces trop souvent planifiés indépendamment. Cette relation est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit d'un équipement public voué à la diffusion culturelle puisqu'il s'agit d'un lieu destiné à tous les échanges. C'est aussi toute l'importance du rôle identitaire et rassembleur d'un projet visant le développement d'un secteur de la ville.

En plus de ces objectifs généraux de design, il était extrêmement important de comprendre les contextes socioculturel, économique et historique du site d'implantation puisque la démarche fut initiée par des observations in situ en regard à ce secteur névralgique de la ville de Touggourt. Dans le but de répondre aux objectifs mentionnés préalablement. D'une part, les enjeux de l'espace public contemporain se sont avérés incontournables pour répondre et surtout réinsérer le rôle historique de lieux de tous les rassemblements et de toutes les rencontres qu'occupait auparavant la place de la liberté. Une réinterprétation des caractéristiques de l'identité du centre-ville dans les éléments urbains, a permis d'intervenir avec fermeté sur la place publique.

Bref, l'ensemble du processus a permis d'intervenir dans l'espace public pour le relier à son environnement bâti et en faire un espace important au cœur de Touggourt. Afin de créer un pôle emblématique et sensible pour la ville, une volonté pérennité urbaine et de cohésion sociale.

Enfin, nous pouvons proposer les recommandations suivantes :

- Intervenir sur les bâtiments environnants et intégrer des activités qui favorisent la fréquentation de l'espace public.
- Intervenir sur la place et intégrer des aménagements qui favorisent la fréquentation des bâtiments environnants.
- Assurer un aménagement qui reflète l'identité de la région.
- Intégrer des activités et des services qui assurent la satisfaction des usagers.
- Assurer le confort physique par l'intégration des éléments d'aménagement adéquate.



Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

- **DESABLET M, (1988).** « Des espaces urbains agréables à vivre Place, rues, squares et jardins. Paris ; édition le Moniteur. La végétation urbaine. »
- **Gauthiez B. (2003),** « Espace urbain, vocabulaire et morphologie ». Edition le patrimoine
- **Larousse P (1852).** « Dictionnaire LAROUSSE ».
- **Pierre M, Choay F. (2005),** « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement »
- **Saidouni M.** « Eléments d'introduction à l'urbanisme ».
- **MAAOUI Moufida. (2014),** ATLAS, PLANTES ORIENTALES DES ZIBAN. Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides, station des bio ressources EL OUTAYA.
- **الهيئة العليا لتطوير مدينة الرياض (2015)،** دليل نباتات الرياض
- **MARCEL DIEBOLT,** « Paris projet, aménagement urbanisme avenir ».
- **Ville de Paris, (2011).** « Sempariseine • interventions des équipes seura & saguez-and-partners ».

MEMOIRES ET THESES :

- **Colette Renard-Grandmontagne. (2019),** Commerce et espaces urbains, Bulletin de la Société Géographique de Liège, Société Géographique de Liège, Université lorraine, France.
- **Dion E. (2012),** Rencontre entre architecture & espace public, Université Laval, École d'architecture
- **Gabrielle Piché (2011),** L'appropriation de l'espace public, Université de Montréal.
- **Gilles Brougère, (1991),** Espace de jeu et espace public, Université Paris-Nord, laboratoire de recherche sur le jeu et le jouet.
- **HANAFI ABDELHAKIM, (2018),** le végétal urbain générateur de confort thermique dans les villes sahariennes contemporaines. « Cas des places publiques de la ville de Biskra/ Algérie ». Université de Biskra, département d'architecture.
- **Pierre Favre, (2007),** les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics, l'atelier du politiste.

Les cours universitaires :

- **L. MELOUAH. M1 GV, (2021).** Cours n° 04 : La recomposition de l'espace urbain.
- **Mohamed BELOUNNAS, (2021).** Cour n° 05 : les opérations d'aménagement urbain, institut d'architecture et des sciences de la terre, université Ferhat Abbas – Sétif 01

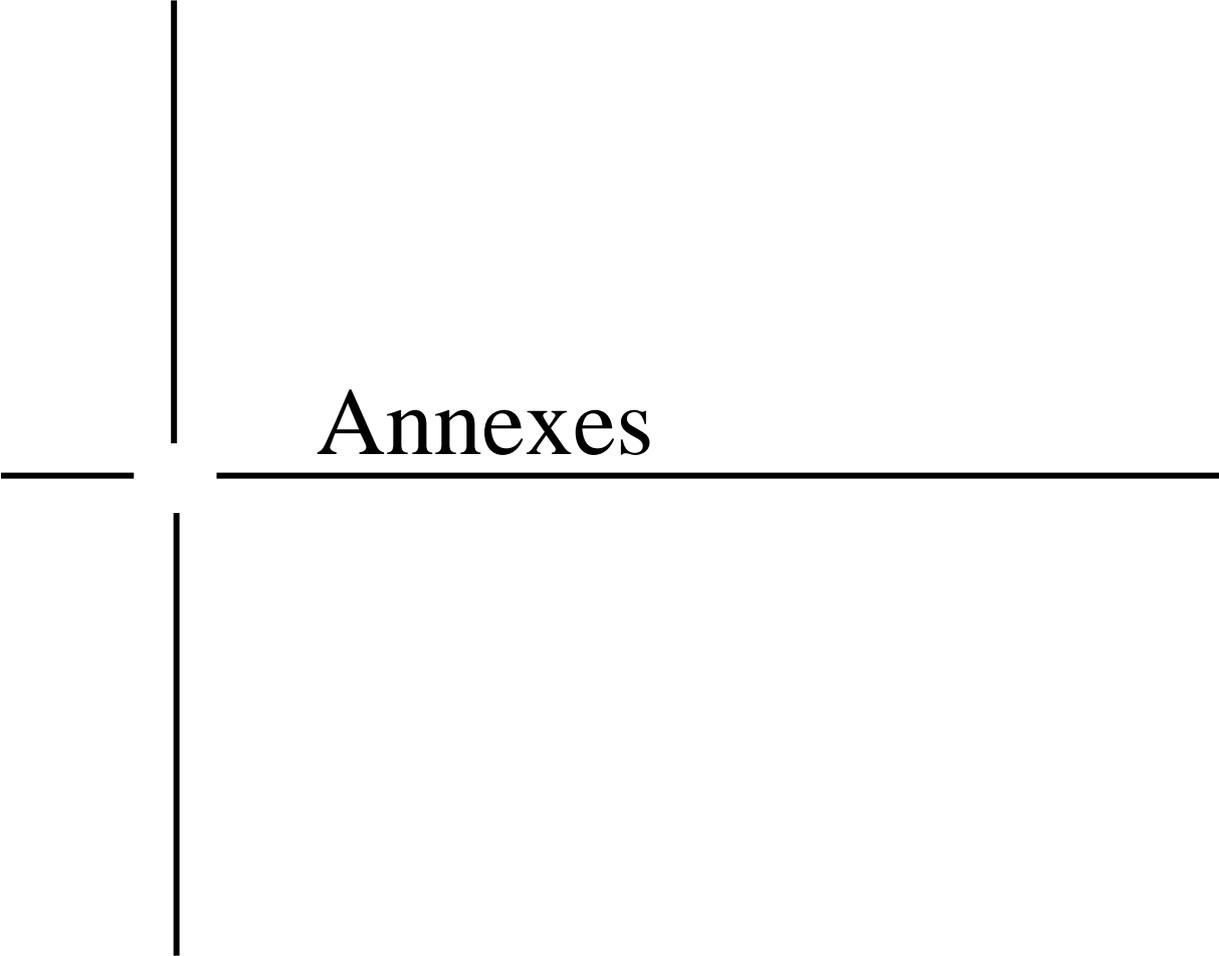
Les articles :

- Le plan d'occupation des sols de Touggourt (POS).
- Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de Biskra (PDAU)

- Le rapport du plan directeur d'aménagement et de reconstruction de Touggourt 2013.
- Le rapport du plan directeur d'aménagement et de reconstruction de Touggourt 2013
- Les données climatiques du bureau de météorologie, Ouargla 2018
- Les rapports de la direction de l'environnement de Biskra.

Les sites WEB :

- <http://foursquare.com>
- <http://fr.wikipedia.org>
- <http://guide-tourisme-france.com>
- <http://id.pinterest.com>
- www.docstoc.com



Annexes

ANNEXE 01

FORMULAIRE DE QUESTIONS

Thème : la relation entre le bâti et le non bâti

Bonjour,

Je suis une étudiante en processus de réalisation d'un mémoire de fin d'études pour l'obtention du master en architecture, j'ai besoin de vous pour compléter cette recherche.

Le travail porte sur la relation entre le bâti et le non bâti, quelques minutes de votre temps suffisent à m'aider. Je vous assure également sur les réponses que vous fournissez qu'elles seront traitées de manière secrète et que les informations personnelles ne seront pas publiées, en vous remerciant par avance de votre aide.

N.B : veuillez mettre une croix dans la case à coté de votre réponse.

1. Date : 2. Heure :

Formulaire de questions relatif à la place :

1. Sexe : Homme ¹ Femme ²

2. Age :

3. Niveau scolaire :

Aucun ¹ Primaire² Moyen ³ Secondaire ⁴ Universitaire ⁵

4. Profession :

Fonctionnaire¹ Fonction libérale ² Retraité ³ Sans ⁴

5. Situation familiale :

Marié ¹ Célibataire ² Autres ³

6. Quels sont les facteurs qui vous incitent à fréquenter ce lieu ?

L'existence de jardin public (ALMORABITINE)¹

L'existence des équipements de services ²

L'existence des locaux commerciaux ³

Pour récupérer vos enfants à l'école primaire ⁴

Autre ⁵ (précisez) :

7. Quels sont les moments les plus confortables pour utiliser l'espace ?

Le matin ¹ (de 8h à 12h)

L'après-midi ² (de 12h à 19h)

Le soir ³ (19h jusqu'à la tombée de la nuit)

8. Avez-vous besoin de cette place en vous rendant dans les bâtiments de services adjacents ?

Oui ¹ Non ²

9. Si la réponse est Oui, de quoi avez-vous besoin ?

- Lieu d'attente ¹
- Place de parking ²
- Un endroit pour s'éloigner du bruit ³
- Un passage ⁴

10. Si vous avez besoin de cette place comme lieu d'attente, dans quel bâtiment en auriez-vous besoin ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Bureau de poste (recette principale) ¹
- L'école primaire ²
- Jardin Almorabidine ³
- Les locaux commerciaux ⁴
- Autres ⁵ (précisez) :

11. Si vous avez besoin de cette place comme place de parking, dans quel bâtiment en auriez-vous besoin ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Bureau de poste central ¹
- L'école primaire ²
- Jardin Almorabidine ³
- Les locaux commerciaux ⁴
- Autres ⁵ (précisez) :

12. Combien de fois, fréquentez-vous les équipements de service et les magasins jouxtant de ce lieu ?

Rarement ¹ Parfois ² Souvent ³ Toujours ⁴

13. Comment trouvez-vous l'aménagement de cette place ?

- Pas du tout satisfaisant ¹ Pas trop satisfaisant ²
- Assez satisfaisant ³ Tout à fait satisfaisant ⁴

14. Trouvez-vous le traitement du sol de cette place convenable ?

Pas des tout ¹ Pas trop ² Assez ³ Beaucoup ⁴

15. A votre avis, les objets qui se trouvent dans la place (fontaine, monument et autre) sont de :

- Grandes dimensions ¹ Dimensions convenables ² Petites dimensions ³

16. Trouvez-vous la disposition des bancs publics convenable ?

- Oui ¹ Non ²

17. L'aspect esthétique de la place, est-t-il satisfaisant ?

- Pas du tout ¹ Pas trop ² Assez ³ Tout à fait ⁴

18. A votre avis quels sont les éléments qui contribuent à l'esthétique de la place publique ?

- Les arbres et les plantes ¹
 Le mobilier urbain ²
 L'architecture des façades urbaines environnantes ³
 Les plans d'eau ⁴

19. A votre avis, quels sont les facteurs les plus importants pour assurer une bonne relation entre la place publique et son environnement bâti ?

.....
.....
.....
.....
.....

استجاب

الموضوع: العلاقة بين المبني وغير المبني.

مرحبا.

انا طالبة في طور انجاز مذكرة تخرج للحصول على درجة الماستر في الهندسة المعمارية، احتاج منكم المساعدة في انجاز هذا البحث. يرتكز العمل على اظهار العلاقة بين ما هو مبني وما هو غير مبني، بضع دقائق من وقتكم تكفي لمساعدتي. كما أؤكد لكم على ان الإجابات التي ستقدمونها سيتم التعامل معها سرا وان المعلومات الشخصية لن تنشر، شاكرة لكم مقدما على مساعدتكم لي.

ملاحظة: ضع علامة X في الخانة التي ترونها مناسبة.

التاريخ..... التوقيت.....

الموقع.....

1. الجنس: نكر¹ انثى²

2. السن:

3. المستوى الدراسي :

لم تدرس¹ ابتدائي² متوسط³ ثانوي⁴

4. المهنة :

موظف¹ اعمال حرة² متقاعد³ دون عمل⁴

5. الحالة العائلية:

متزوج¹ اعزب² غير ذلك³

6. ما هي العوامل التي تجعلك مرتببا بهذا الحي؟

وجود ساحة المرابطين¹

وجود تجهيزات²

وجود محلات تجارية³

اخذ الأطفال من المدرسة⁴

غير ذلك⁵ (حدد):.....

7. ما هي الأوقات المفضلة للتردد على هذه الساحة:

صباحا (من 8:00 الى 12:00)¹

بعد الظهر (12:00 الى 19:00)²

مساء (من 19:00 الى غاية الليل)³

8. هل تحتاج الى الساحة اثناء ارتيادك على المباني الخدماتية المجاورة لها؟

نعم¹ لا²

9. إذا كانت الإجابة نعم، فيما تحتاجونها؟

مكان انتظار¹

مكان لركن السيارات²

مكان للابتعاد من الضجيج³

مكان عبور⁴

10. إذا كنت تحتاج هذه الساحة كمكان للانتظار، ما هو المبنى الذي تحتاجها فيه؟

مكتب البريد المركزي¹

المدرسة الابتدائية²

حديقة المرابطين³

المحلات التجارية⁴

غير ذلك⁵ (حدد).....

11. إذا كنت تحتاج هذه الساحة كمكان لركن السيارة، ما هو المبنى الذي تحتاجها فيه؟

مكتب البريد المركزي¹

المدرسة الابتدائية²

حديقة المرابطين³

المحلات التجارية⁴

..... غير ذلك⁵ (حدد)

12. كم عدد المرات التي تتراد فيها المباني الخدماتية والمحلات المجاورة للساحة

نادرا¹ احيانا² عادة³ دائما⁴

13. كيف تجدون تهيئة هذه الساحة؟

سيئة¹ ليست بذلك السوء²
 حسنة³ جيدة⁴

14. هل تجد ان أرضية الساحة مناسبة؟

لا على الاطلاق¹ قليلا² كافية³ كثيرا⁴

15. حسب رأيك الاجسام التي توجد بالساحة (نافورة، نصب تذكاري او أشياء أخرى) هي ذات:

ابعاد كبيرة¹ ابعاد مناسبة² ابعاد صغيرة³

16. حسب رأيك هل موضع المقاعد العمومية مناسب؟

نعم¹ لا²

17. هل يعجبك المظهر الجمالي للساحة؟

لا على الاطلاق¹ ليس كثيرا² كافية³ تماما⁴

18. حسب رأيك ماهي الأشياء التي تساهم في تزيين الساحة العمومية؟

الأشجار والنباتات¹

الأثاث الحضري²

الطراز المعماريين للواجهات الحضرية المحيطة³

الاسطح المائية⁴

..... غير ذلك⁵ (حدد)

19. حسب رأيك ما هي العوامل الأكثر أهمية التي تؤمن أفضل علاقة بين المبني وغير المبني؟

.....
.....

Annexes

ANNEXE 02

Les types de végétation utilisés dans la place publique

1. Les arbres :

- *Casuarina equisetifolia* L, 1759 (Filao, Pin d'Australie)



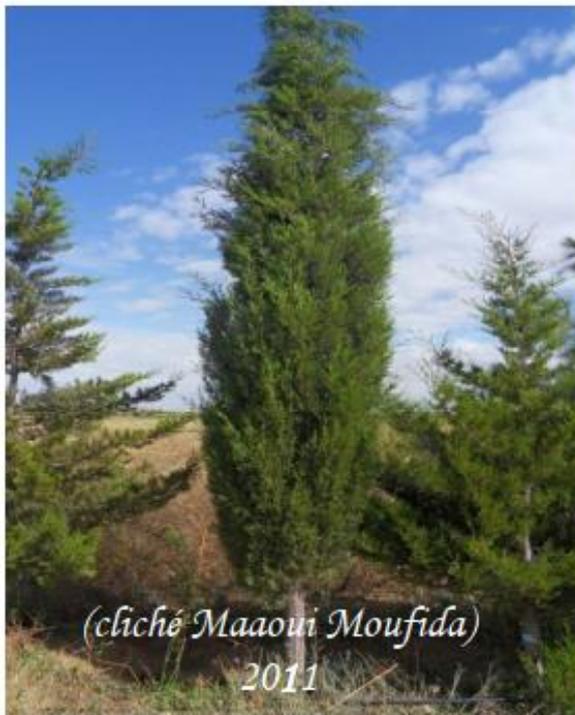
Catégorie	Origine	Hauteur	Type	Forme	Longévité	Croissance
Arbre élégant	Australie	12-18 m	Persistant	Couronne conique	--	rapide

Tronc court**Rameaux** longs, pleureurs, gris argent**Ecorce** gris brunâtre ou noire, écailleuse**Feuilles** 10-27 cm possédant des articles droits (long : 4-9 mm)**Flours** unisexuées (dioecie ou monécie), les mâles groupées en épis axillaires (long : 1-4 cm)**Fruits** Cônes fructifères ellipsoïdes (long : 12-25 mm, diam : 9-11 mm),**Graines** samares noires (long : 5-8 mm).**Utilisation** arbre d'agrément ou d'ombrage, fournit l'un des meilleurs bois de chauffage, construction de bateaux, de maisons, de meuble

Rusticité	Floraison	Exposition	Sol	Multiplication	Toxicité
Non rustique Zone 10-12	avril à mai.	Plein soleil	Fertile, frais, bien drainé	Semis au printemps, bouturage dans la 2 ^{ème} moitié de l'été.	Inhibe la croissance d'autres plantes à cause des substances libérées par ses brindilles

Source : MAAOUI. M ,2014

➤ **Cupressus sempervirens. L,1753** (Cyprès commun)



'stricta'



'horizontalis'

Catégorie	Origine	Hauteur	Type	Forme	Longévité	Croissance
Arbre	Est du Bassin Méditerranéen , Proche Orient	jusqu'à 30 m	persistant	Port colonnaire étroit	-	rapide

ornementale dans le monde entier

Ecorce grise, lisse, devenant gris brun sillonnée avec l'âge

Feuilles écailles moins de 1mm de long vert grisâtre sombre sur des rameaux légèrement aplatis

Fleurs ocre brun pour les fleurs mâles ; vert pour les fleurs femelles

Fruits cônes brillants, brun gris, pédoncule court, écailles par paires, bord ondulé

Graines brunes

Utilisation haie brise-vent, isolé pour les grands jardins

Feuilles (écailles)
Originale Maaoui Moufida
2013



Fruit (cône)
Cliché Maaoui Moufida
2013



Graines
Cliché Maaoui Moufida
2013

Rusticité	Floraison	Exposition	Sol	Multiplication	Toxicité
Rustique Zone 8-10	fin février, début mars	soleil, mi-ombre	ordinaire, drainé, indifférent au pH humidité normal à sec	semis sous abris, bouturage de tige, Plantation, rempotage printemps, automne	très allergisant

Source : MAAOUI. M ,2014

➤ *Ulmus americana* L., 1753 (Orme d'Amérique)

Catégorie	Origine	Hauteur	Type	Forme	Longévité	Croissance
Arbre	Est des Etats-Unis, S-E, Canada	30 à 36m	Caduc	silhouette de parasol, long fût, droit, coiffé d'une foison de branches très ramifiées.	500 ans	rapide

Tronc droit, large à la base, divisé en grosses branches ascendantes, Les extrémités de ses ramilles sont souples et légèrement retombantes

Rameaux sinueux

Racines superficielles

Ecorce gris cendré, crevassée, à crêtes écailleuses

Feuilles alternes, oblongues-ovales, distiques, simples, doublement dentées-serrées, à nervation pennée, les nervures secondaires se terminent dans les dents, à limbe à base asymétrique, stipulées

Fleurs chacune sur un pédicelle individuel, en fascicules pauciflores lâches, sans intérêts

Fruits samares ciliées

Graines aplaties

Utilisation arbre d'ornement pour sa rusticité, sa croissance rapide et son ombre épaisse, Aménagements ornementaux (Alignement, Grands espaces, Isolé), Abri ou habitat faunique, Stabilisation de sol, Médicinale/pharmaceutique

Rusticité	Floraison	Exposition	Sol	Multiplication	Toxicité
supporte le froid jusqu'à -23° Zone 3-9	Hiver-début printemps	Préfère le plein soleil, tolère la mi-ombre.	fertiles bien drainés, fuit les terres acides	Bouturage, marcottage rejets, semis, greffage	Non toxique

Source : MAAOUI. M ,2014

➤ *Tipuana tipu* Benth (Bois de rose)

Catégorie	Origine	Hauteur	Type	Forme	Croissance
Arbre	Sud du Brésil et de Bolivie	15 à 20 m de haut et 10 à 12 m de large	Persistant	port largement étalé et touffu Cime irrégulière	rapide



Feuille



Fleurs



Fruits

Feuilles alternes, composées imparipennées, jusqu'à 30 cm de longueur. Foliolles 6 à 11 paires elliptiques à oblongues mesurent jusqu'à 6 cm de longueur et 2 cm de largeur

Fleurs jaunes, veinées de rouille au centre, regroupées en grappes pendantes, axillaires ou terminales

Fruits gousses brunes, ailées, environ 8,5 cm de longueur, contiennent une graine par gousse.

Utilisation plantations urbaines, ombrage, en ébénisterie. L'écorce est utilisée comme tannant et en médecine populaire, le feuillage peut être utilisé comme fourrage

Rusticité	Floraison	Exposition	Sol	Multiplication	Toxicité
résiste bien à la sécheresse Zone 9-12	printemps	lumière, soleil relativement abrité	riche, profond et bien drainé	Semis au printemps	Non toxique

Source : MAAOUI. M ,2014

➤ **Bougainvillea glabra (Nyctaginaceae)**

Le bougainvillier est un arbre ligneux grimpant avec de fortes épines. Il pousse bien dans les zones sèches. Il a plusieurs couleurs vives. Il supporte également la croissance à des températures inférieures à zéro. Il peut grimper à plus de 10 mètres lorsqu'un support approprié est fourni. Il pousse également à taux rapides et supporte le soleil et le vent.



Informations générales	
Pays d'origine	Méditerranée, subtropical
Croissance	Relativement rapide
Humidité	Semi-aride, semi-humide, trop humide
Condition environnementales	
Environnement urbain	Résistant
Sécheresse	Sensible
Irrigation	Moyen
Salinité	Bas
Froid	-3°
Forme de la plante	
Nature de la croissance	Grimpantes

Hauteur	5m à 12m
Elongation	4m à 5m
Feuilles	Glouton à feuilles persistantes
Fleur	
Couleurs	Violet, cramoisi, rose, rouge, orange, blanc.
Volume	2cm à 4cm
Date de floraison	D'avril à juin

Source : Le Haut-commissariat au développement de Riyad ,2014

2. Les arbustes :

- Rosa x damascena Mill., 1768 (Rosier de Damas)



Catégorie	Origine	Hauteur	Type	Forme	Croissance
Arbrisseau	Moyen-Orient	2,2 m	Caduc	Port dressé, Buissonnant	Rapide

Rosier hybride, considéré comme l'un des types importants des roses anciennes.

Tiges armées de robustes aiguillons courbés, accompagnés de poils raides.

Feuilles stipulées, alternes, imparipennées et composées de cinq (rarement sept) folioles.

Fleurs corymbes terminaux, les fleurs roses, semi-doubles, et présentent une odeur sucrée. étamines disposées en 10 séries rayonnantes, donnant par transformation en culture les pétales , nombreux carpelles.

Fruit cynorrhodon ou réceptacle en forme d'urne chamue.

Graine en akène longuement plumeux.

Utilisation haies, roseraie, parfumerie, médecine

Rusticité	Floraison	Exposition	Sol	Multiplication	Toxicité
Rustique -25°C	Juin	Soleil	Humifère, sans trop de calcaire, sec à modérément humide.	Semis, bouturage, greffage	Présence d'épines

Source : MAAOUI. M ,2014

➤ **Hibiscus rosa-sinensis L.,1753 (Rose de Chine, Ketmie)**

Catégorie	Origine	Hauteur	Type	Forme	Longévité	Croissance
arbuste	Asie du Sud-est	4 à 5 m	Persistant	port arbustif et buissonnant	-	Rapide

Feuilles brillantes, vert foncé, ovales, pointues et dentées. de 5 à 7,5 cm sur 2,5 à 4 cm.

Fleurs Grandes éphémères de 10 à 15 centimètres qui s'épanouissent tout au long de l'année, de couleur rouge, rose, blanc, orange, jaune, voire bicolores et peuvent être simples ou doubles. Chaque fleur s'ouvre le matin pour se faner le soir même.

Utilisation espaces verts pour les haies vives

Rusticité	Floraison	Exposition	Sol	Multiplication	Toxicité
Non rustique Zone 10-12	mars à novembre	ensoleillée	Léger et drainé	Bouturage au printemps ou en été.	non toxique

Source : MAAOUI. M ,2014

3. Les herbacées :

- *Alcea rosea* L., 1753 (Rose trémière, Rose à bâton)



Catégorie	Origine	Hauteur	Type	Forme	Longévité	Croissance
Bisannuelle ou vivace herbacée	Europe, Asie	jusqu'à 3 m	Semi-caduc	Dressée	vie assez courte	Rapide

Tige unique non ramifiée, cylindrique, droite, épaisse, ferme, recouverte de poils épars blanchâtres,

Feuilles alternes portées par un long pétiole recouvert lui aussi de poils blanchâtres. La feuille d'un beau vert a un limbe légèrement cordiforme et généralement 3 lobes, la marge est grossièrement velue et dentée.

Fleurs de 5 à 20 cm de diamètre disposées sur des courts pédoncules dans les aisselles des feuilles supérieures, elles forment comme un épi par leur rapprochement. Le calice d'un vert-pâle est double, les deux calices, dont l'un paraît un peu au-dessus de l'autre, ont cinq divisions droites, triangulaires et pointues. La corolle à cinq pétales s'évase comme une coupe. Nombreuses étamines dont les filets sont regroupés et encerclent le pistil comme un tube. Le pistil est composé de plusieurs carpelles soudés. Les fleurs comestibles peuvent être simples, semi-doubles ou doubles, de différentes couleurs : jaune, rose, blanche, mauve, rouge...

Fruits polyakène.

Utilisation arrière-plan, devant une haie de conifère, massif, contre un mur

Rusticité	Floraison	Exposition	Sol	Multiplication	Toxicité
Zone 4-10	juillet à septembre	soleil, mi-ombre	riche, ordinaire neutre, calcaire	semis en juin Plantation, rempotage: printemps, automne	-

Source : MAAOUI. M ,2014

➤ *Calendula officinalis* L., 1753 (Souci des jardins, grand souci solsequier)

Catégorie	Origine	Hauteur	Type	Forme	Croissance
annuelle herbacée	Sud de l'Europe	50 à 60 cm	Persistant	Touffe	Rapide

Tige dressée et ramifiée

Feuilles alternées, oblongues, lancéolées, sessiles, aromatiques, vert pale.

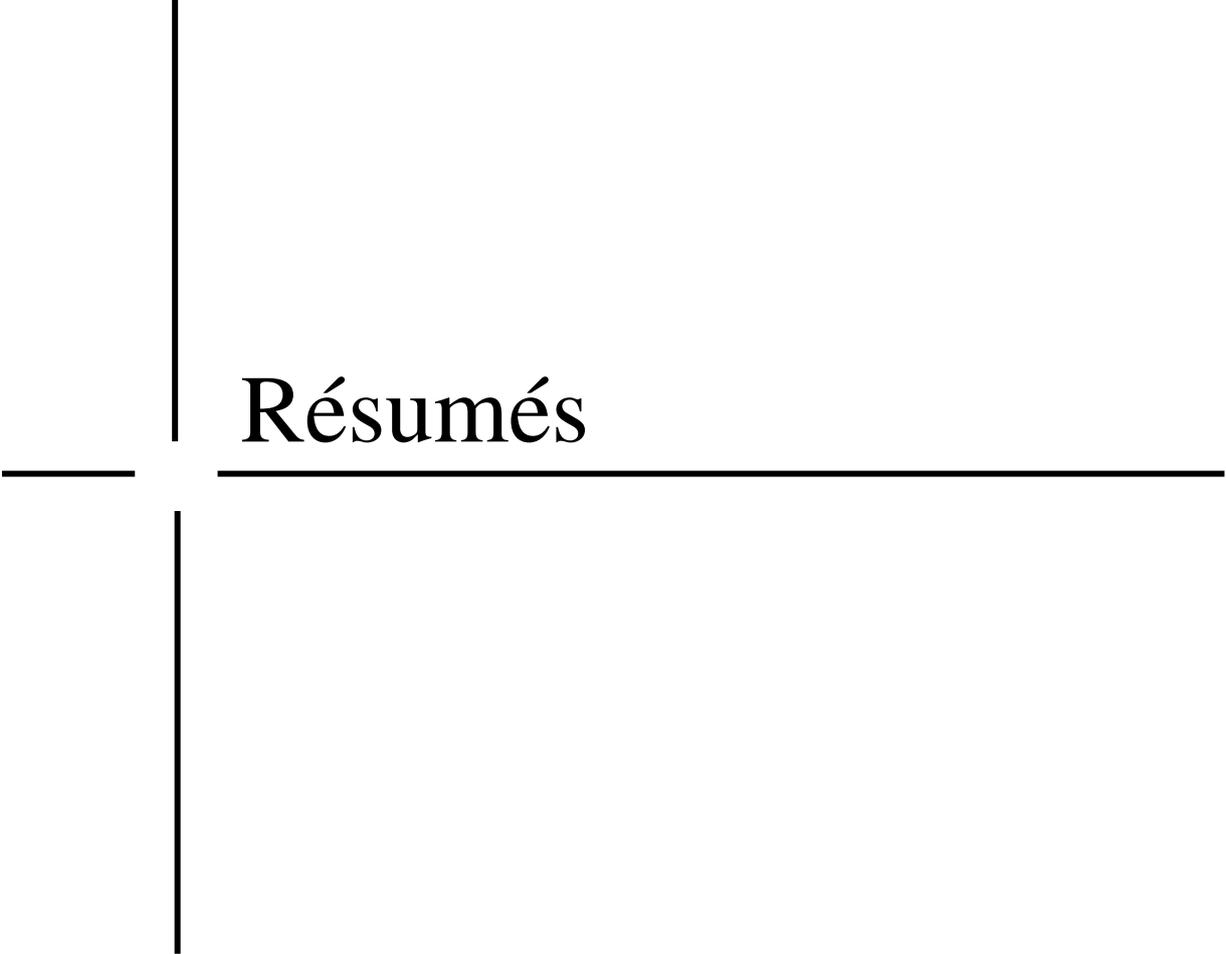
Fleurs jaunes ou orange vif, simples ou doubles pouvant atteindre 5 à 6 cm de diamètre.

Fruits akène courbe couvert d'aspérités

Utilisation médecine

Rusticité	Floraison	Exposition	Sol	Multiplication
Rustique Zone 6-10	Printemps , durent toute l'année	ensoleillées	Bien drainé	Semis

Source : MAAOUI. M ,2014



Résumés

Résumé

Les espaces publics occupent une place très importante et structurante dans la ville, car ils constituent l'harmonie de la ville, et le bon fonctionnement de ces espaces repose sur un équilibre fragile, à la fois dans les formes, les usages, et le milieu environnant. Les espaces nécessitent une pause de réflexion et de considération. Les places publiques existantes n'ont pas d'étude liée à la relation du bâti adjacentes, mais elles sont plutôt toujours conçues comme des projets isolés pour le divertissement uniquement, et c'est ce qui rend leur utilisation liée à une heure et une saison spécifique.

Les places publiques de toutes sortes sont un pari d'avenir et ont un rôle important dans la conception des villes du désert, en tenant compte de la couverture végétale, de l'équipement urbain, de la source d'eau et de la relation avec le cadre bâti environnant afin d'atteindre un bon et conception efficace pour les villes en général et les places publiques en particulier.

Par conséquent, notre problème est considéré comme un sujet important similaire à l'architecture, l'urbanisme, la psychologie et la sociologie. Cette étude vise à identifier le problème de la plantation d'espaces publics dans le tissu urbain sans tenir compte de leur relation, impact et influence sur l'environnement bâti adjacent.

ملخص

تحتل المجالات العامة مكانة جد محورية وهيكلية في المدينة فهي تشكل تناسق للمدينة، ويرتكز السير الحسن لهذه الفضاءات على توازن هش سواء في الاشكال، الاستخدامات، والمحيط البيئي المجاور لها، ولهذا فان المساحات العامة تتطلب وقفة تفكير وامعان النظر. ان الساحات العامة الموجودة لا تطبق فيها أي دراسة تتعلق بعلاقة المجالات المبنية بالمجالات غير المبنية المجاورة لها بل انها دائما تصمم كمشاريع منعزلة خاصة بالترفيه فقط وهذا ما يجعل استخدامها مرتبط بوقت وفصل معينين.

الساحات العمومية بشتى انماطها تعتبر رهان مستقبلي ولها دور مهم في تصميم المدن الصحراوية بالأخذ بعين الاعتبار الغطاء النباتي، العتاد الحضري، مصدر المياه والعلاقة مع المحيط المبنى المجاور لها للوصول الى تصميم جيد وفعال للمدن عامة وللساحات العامة بوجه الخصوص.

وبالتالي فان اشكاليتنا تعتبر موضوع مهم على غرار الهندسة المعمارية والتعمير وعلم النفس وعلم الاجتماع، ان هذه الدراسة تهدف الى تحديد مشكل زرع المساحات العامة داخل المجالات الحضرية بدون مراعاة علاقتها وتأثيرها وتأثرها بالمحيط المبنى المجاور.